

AUDIENCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Avec le président du MSP, le SG du FLN et le SG du RND

P.3

DÉCÈS DU CHEIKH KHALIFA BEN ZAYED

Tebboune charge le Premier ministre de le représenter

P.24

ANP

Chanegriha installe le nouveau DGDSE

P.24

COMITÉ DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES SUR LA DÉCOLONISATION

L'ambassadeur marocain auprès de l'ONU recadré par le Représentant permanent de l'Algérie

Le séminaire du Comité de l'Organisation des Nations Unies sur la décolonisation (C24) a été le théâtre d'une séance de recadrage infligée, en deux temps, par le Représentant permanent de l'Algérie, l'ambassadeur Nadir Larbaoui, à la délégation marocaine. Avant de prononcer son discours consacré à la thématique de la deuxième journée des travaux du Séminaire sur le Sahara occidental, l'ambassadeur Larbaoui a tenu à recadrer une figurante sahraouie venue des territoires occupés du Sahara occidental en mission commandée pour annoncer un torchon confectionné dans les locaux de la DGED (Direction générale des études et de la documentation, un service de renseignement et de contre-espionnage au Maroc) sur les allégations de violations des droits de l'Homme à Tindouf, et le groupe des délégués des pays amis du Maroc qui, dans leurs interventions respectives, distribuées la veille par la délégation marocaine, tel un ballet bien réglé, mais d'un nauséabond goût, ont fait référence aux tables-rondes et à la nécessaire participation de l'Algérie.

P.24

APS



L'ambassadeur Nadir Larbaoui

COMMUNICATION

Les propositions des professionnels du secteur seront prises en compte dans l'élaboration des textes de loi (ministre)

P.4

COMMERCE

UGCAA : la fédération nationale des distributeurs de lait dément tout appel à la grève

P.4

TAMANRASSET

Valoriser le legs ancestral de la bijouterie traditionnelle

P.8

SANTÉ

LIPIDES

Lesquels choisir pour ma santé ?

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (30^e journée)

DERBY MCA-USMA

50.000 billets mis en vente

P.21



17^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL DIMAJAZZ À CONSTANTINE

Andrea Fraenzel et Erja Lyytinen éblouissent le public

P.16

PENSIONS ET ALLOCATIONS DE RETRAITE

Une plateforme pour consulter les rappels de la majoration

P.2

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE DES FINANCES KARIM DJOUDI

Le Premier ministre présente ses condoléances



Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien ministre des Finances, Kamel Djoudi, décédé vendredi à l'âge de 64 ans.

"C'est avec une grande affliction que j'ai appris la nouvelle du décès de l'ancien ministre des Finances Karim Djoudi. En cette épreuve pénible, je présente à sa famille mes sincères condoléances et compassion priant Allah le Tout-Puissant, en ce jour béni, de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons...à Lui nous retournons", a écrit le Premier ministre sur Twitter.

JUSTICE

L'ancien SG de l'UGTA Abdelmadjid Sidi Said placé en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed, à Alger, a ordonné, jeudi soir, le placement en détention provisoire de l'ex-Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, a-t-on appris vendredi de source judiciaire. Sidi Said avait comparu, dans la matinée de jeudi, devant le Procureur de la République près la même juridiction en compagnie de ses deux fils pour les auditionner sur des affaires de corruption.

Le juge d'instruction a, par la suite, ordonné le placement en détention provisoire de l'ex-SG de l'UGTA et d'un de ses fils, alors que l'autre a été placé sous contrôle judiciaire. Abdelmadjid Sidi Said a quitté son poste de SG de l'UGTA qu'il avait occupé depuis 1997, après avoir annoncé en juin 2019 son intention de ne plus se présenter pour un nouveau mandat à l'occasion de la tenue du congrès de l'UGTA.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Installation de la commission ministérielle chargée de la sélection des imams mouftis

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmeheidi a supervisé, jeudi à Alger, l'installation de la commission ministérielle chargée de la sélection des fonctionnaires candidats au poste d'imam moufti, a indiqué un communiqué du ministère.

"La commission se chargera de l'examen des dossiers administratifs soumis par les directions locales des affaires religieuses relatifs aux fonctionnaires candidats au poste d'imam moufti sur le territoire national", a précisé le communiqué.

Par ailleurs, le ministre du secteur a présidé l'installation, ce jeudi, de la commission ministérielle chargée de l'amélioration des textes juridiques, selon le communiqué. D'après la même source, la commission en question s'occupera notamment de l'amélioration de la qualité des textes législatifs et réglementaires, de l'accélération de la cadence d'élaboration des textes, de l'élargissement des consultations au sein du secteur en sus de la coordination avec les autres départements ministériels en vue de la modernisation des procédés d'élaboration des textes de loi.

PENSIONS ET ALLOCATIONS DE RETRAITE

Une plateforme numérique pour consulter les rappels de la majoration



La Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé une plateforme numérique permettant aux retraités de consulter leurs rappels de la majoration des pensions et allocation pour l'exercice 2021 et le montant des augmentations de 2022, a indiqué jeudi un communiqué de la CNR.

Cette plateforme est accessible sur le lien <https://reval.cnr.dz/> ou à travers le scan du code QR affiché sur la photo, selon la même source.

Les retraités peuvent également accéder à la plateforme sur le site-web de la Caisse www.cnr.dz. Les pensions et allocations, au titre des années 2021 et 2022, seront versées à partir de dimanche selon le calendrier habituel du versement des pensions, soit du 15 au 26 de chaque mois.

MÉDÉA

Deux morts et quatre blessés dans une collision à Chahbounia

Deux personnes sont décédées et quatre autres grièvement blessées, suite à une collision frontale, survenu, sur un tronçon de la route nationale 40, desservant la commune de Chahbounia, sud de Médéa, a-t-on appris, auprès de la Protection civile.

L'accident, impliquant deux véhicules touristiques, s'est produit au lieu-dit "Dhayet El-Karaa", dans la commune de Chahbounia, a indiqué la même source, précisant que deux des six victimes secourues sur place sont décédées, après leur transfert vers l'hôpital de Ksar-el-Boukhari. Les quatre autres personnes, qui souffraient de graves blessures, ont été, d'abord, évacuées vers l'hôpital de la même ville, avant d'être transférées d'urgence vers l'hôpital "Mohamed Boudiaf" de Médéa, pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on ajouté.

La Protection civile fait état, en outre, d'un accident similaire, survenu à "Zmala", un tronçon de la route nationale N 8, qui traverse la commune de Tablat, nord-est, faisant six blessés qui ont été pris en charge au niveau de l'hôpital de la région.

MASCARA

Perturbation dans l'alimentation en eau potable à Sig (ADE)



L'alimentation en eau potable connaît une perturbation depuis deux jours à Sig (Mascara) et les agglomérations qui lui sont rattachées, en raison de travaux de maintenance à la station de traitement des eaux, a-t-on appris vendredi de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

La perturbation touche la quasi-totalité des quartiers de la ville de Sig et les agglomérations rurales qui sont rattachées dont les douars de "Kharouba", "Boudad" et "Belaouinate", a-t-on indiqué, soulignant que les travaux de maintenance en cours à la station de traitement des eaux située à la sortie-sud de la ville portent notamment sur l'installation d'une nouvelle pompe pour améliorer l'approvisionnement en eau potable.

L'ADE informe les citoyens que l'opération d'alimentation en eau potable reprendra normalement et de manière progressive une fois achevés les travaux de maintenance.

AÏN DEFLA

Un homme tué par son tracteur

Un homme est décédé vendredi à Djemaâ Ouled Cheikh (60 km au sud-est de Aïn Defla) après que le tracteur qu'il conduisait fut renversé sur lui, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.

L'accident s'est produit alors que la victime, 37 ans, circulait à bord de son tracteur dans un champ sis au douar Toulbia, relevant de la commune de Djemaâ Ouled Cheikh, a-t-on indiqué, signalant que pour une raison encore indéterminée, l'engin agricole a dérapé à hauteur d'une pente avant de se renverser, causant le décès de son conducteur.

Les pompiers sont rapidement intervenus, mais le trentenaire était déjà décédé à leur arrivée sur les lieux, n'ayant pas survécu à l'extrême violence du choc, a-t-on déploré de même source.

Le dévoué du défunt a été déposée à la morgue de l'hôpital Mekhour Hamou de Aïn Defla, a-t-on fait savoir.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents en vue d'élucider les circonstances exactes de ce drame, a-t-on indiqué.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION À EL OUED

Le bilan s'alourdit à 9 morts

Le bilan de l'accident de la circulation survenu, vendredi matin, sur la RN 16 reliant les wilayas d'El-Oued et Tébessa s'est alourdi à neuf (09) morts, selon le directeur de la Protection civile.

Deux (02) blessés sur un total de quatre (04) sont décédés au service des urgences de l'Etablissement public hospitalier (EPH) Ben Amar Djilani, a-t-on appris de source médicale. L'accident s'est produit à 10 km du village de Douilet, dans la commune de Ben-Guecha (160 km d'El-Oued), suite à une violente collision entre deux véhicules touristiques, selon le commandant Ahmed Badji.

Les corps des victimes ont été transférés à la morgue de l'EPH Ben Amar Djilani.

Les quatre (04) blessés ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacués au service des urgences de cet établissement où deux (02) d'entre eux ont succombé à leurs blessures, indique-t-on de même source.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.



AUDIENCES DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Avec le président du MSP...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi à Alger, le président du Mouvement de la

société pour la paix (MSP), M. Abderrezak Makri. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République

en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.

...le secrétaire général du parti du FLN...

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi à Alger, le secrétaire général du parti du Front de libération

nationale (FLN), M. Abou El Fadhl Baadji.

L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la Ré-

publique, en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.

... et le secrétaire général du RND

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu jeudi à Alger, le secrétaire général du Rassem-

blement national démocratique (RND), M. Tayeb Zitouni. L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la Répu-

blique en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf.

ANP

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha installe le nouveau DGDSE

Le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a présidé, samedi la cérémonie d'installation officielle du Général-Major Djamel Kehal, dans les fonctions de Directeur Général de la Documentation et de la Sécurité Extérieure (DGDSE), en succession au Général-Major Noureddine Mokri, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et conformément au décret présidentiel, j'installe officiellement le Général-Major Djamel Kehal, dans les fonctions de Directeur Général de la Documentation et de la Sécurité Extérieure, en succession au Général-Major Noureddine Mokri", a indiqué le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha. A



cet effet, a-t-il ajouté "je vous ordonne de travailler sous son autorité et d'exécuter ses ordres et ses instructions, dans l'intérêt du service, conformément aux règlements militaires et aux lois de la République en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre glorieuse Révolution". En cette occasion, Monsieur le Général de Corps d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres de la Direction Générale de la Documentation et de la Sécurité Extérieure,

auxquels il a donné des instructions et des orientations relatives essentiellement à "l'impératif de faire preuve du plus haut degré de professionnalisme dans l'exécution des missions assignées et de redoubler d'efforts avec dévouement et abnégation afin de relever les défis sécuritaires engendrés par les évolutions accélérées enregistrées sur les plans régional et international". Enfin, le Général de Corps d'Armée a signé le Procès-verbal de la passation de pouvoir.

auxquels il a donné des instructions et des orientations relatives essentiellement à "l'impératif de faire preuve du plus haut degré de professionnalisme dans l'exécution des missions assignées et de redoubler d'efforts avec dévouement et abnégation afin de relever les défis sécuritaires engendrés par les évolutions accélérées enregistrées sur les plans régional et international". Enfin, le Général de Corps d'Armée a signé le Procès-verbal de la passation de pouvoir.

COMMERCE

UGCAA : la fédération nationale des distributeurs de lait dément tout appel à la grève

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a démenti l'appel à la grève qui aurait été lancé par la Fédération nationale des distributeurs de lait, activant sous son égide, indique jeudi un communiqué du secrétariat général exécutif de l'Union.

"Le président de la Fédération nationale des distributeurs de lait, Farid Oulmi a nié en bloc avoir fait une telle déclaration à la presse que ce soit à titre officiel ou officieux, et n'a jamais appelé les distributeurs de lait à déclencher une grève ouverte", a précisé le communiqué.

L'UGCAA "dément et nie catégoriquement les informations relayées par certains médias et réseaux sociaux sur une prétendue menace émanant des distributeurs de lait pour entrer en grève ouverte ou organiser une manifestation nationale, quel qu'en soit le genre", a poursuivi l'Union dans son document. Dans ce contexte, l'UGCAA a mis en avant "sa coordination et consultation en permanence avec les pouvoirs publics", soulignant qu'elle œuvrait "en concertation, dans le cadre d'un chantier ouvert, avec les services des ministères du Commerce et de l'Agriculture jusqu'à l'application effective de

la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune prise dans ce sens et l'entrée en vigueur de la nouvelle cartographie de distribution du lait tout en assurant l'approvisionnement de tous les citoyens en lait substitué à un prix codifié de 25 DA/litre". L'UGCAA a salué encore une fois la décision du Président Tebboune portant augmentation de la marge bénéficiaire des producteurs et distributeurs de lait pasteurisé.

Elle a salué "son adhésion constante aux revendications légitimes et préoccupations des catégories professionnelles pour leur garantir une bonne marge de bénéfice qui leur permettra de continuer à travailler et de mener une vie décente, en sus de renforcer et de préserver le pouvoir d'achat du citoyen notamment en ce qui concerne les produits de large consommation, indispensables pour le simple citoyen".

L'organisation a rassuré les distributeurs de lait, les vendeurs de détail et les laitières que toutes les mesures ont été prises pour l'application de la décision du président de la République, en coordination avec les services du ministère du Commerce et de la pro-

duction des exportations et les secteurs concernés (Finances, Agriculture et Intérieur), citant l'entente immédiate des mesures organisationnelles pour la vulgarisation du texte réglementaire, en prévision de son application dès sa publication au journal officiel dans les plus brefs délais. L'Union a appelé tous les intervenants dans l'opération de production et de distribution du lait subventionné à "conjuguer leurs efforts, à resserrer les rangs, à consolider le front interne et à soutenir les démarches louables de l'Etat et des autorités publiques visant à protéger le pouvoir d'achat du citoyen et à participer à l'édification d'une économie forte et à réaliser un développement durable". Elle a affirmé la poursuite des efforts dans le cadre du dialogue, de la concertation pacifique et de l'action syndicale constructive avec les différents départements ministériels concernés par ce dossier pour une concrétisation effective et graduelle de tous les points convenus, une démarche susceptible de "barre la route aux opportunistes, aux intrus et spéculateurs, ainsi qu'aux ennemis de l'Algérie" qui aspirent à faire monter la vague de protestations.

DÉCÈS DU CHEIKH KHALIFA BEN ZAYED PRÉSIDENT DES EMIRATS ARABES UNIS

Le Président Tebboune décrète un deuil national vendredi et samedi

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décrété un deuil national et la mise en berne de l'emblème national, vendredi et samedi, suite au décès du Président des Emirats Arabes Unis, cheikh Khalifa ben Zayed. Le Président de la République avait adressé un message de condoléances, en son nom personnel et au nom du peuple algérien, dans lequel il a exprimé ses "sincères condoléances aux Emirats Arabes Unis, peuple et direction, priant Allah Le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de prêter à tous patience et réconfort".

ALGÉRIE-AFRIQUE

L'axe Alger-Abuja-Pretoria sera le moteur du continent (DG INESG)

L'axe Alger-Abuja-Pretoria révèle une importance stratégique pour le continent africain dont il sera le "moteur", a estimé jeudi le Directeur général de l'Institut national des études de stratégie globale (INESG), Abdelaziz Medjahed.

Cet axe, formé par "les plus grands et les plus influents pays du continent africain", doit être consolidé par les trois pays (Algérie, Nigéria, Afrique du Sud, Ndlr), car il constituera "le moteur de l'Afrique", a-t-il précisé lors d'une conférence sur "la migration des compétences et la fuite des cerveaux".

"Nous faisons partie des plus grands pays de ce continent, les plus influents et à nous de consolider cet axe et c'est cet axe là qui sera le moteur dynamique de notre continent", a-t-il dit, lors de cette rencontre organisée par l'Institut à l'occasion de la visite d'une délégation de stagiaires de l'Institut de commandement et d'état major du Nigeria. Rappelant la "place importante" de l'Algérie sur le plan géostratégique, au vu de sa "position géographique, de ses positions, ses principes et ses orientations, qui n'ont pas changé depuis l'ère de Massinissa qui avait clamé, il y a de cela 22 siècles, l'Afrique aux Africains", M. Medjahed a mis l'accent sur l'importance de "l'unité des Africains" pour constituer un bloc et une force active et influente dans le monde. Pour ce qui est du thème de la conférence, il a expliqué que le but de l'organisation de cet événement était "de cerner l'ensemble des aspects du phénomène de la fuite des cerveaux et des compétences pour choisir les meilleures solutions et éviter de retomber dans les erreurs commises par le passé".

Il a mis l'accent sur le fait que la fuite des cerveaux est un phénomène "mondial", et comme la mobilité des produits, des finances et des services, il existe aussi une mobilité des cerveaux et des compétences, a-t-il estimé.

Evocant des exemples réussis de certains pays comme le Rwanda, ou la Chine, il a notamment cité l'exemple de Cuba qui a réussi à exploiter au mieux ses compétences, en appelant à "évaluer les expériences d'autrui, mais tout en comptant sur soi", ce qui est, selon lui, "essentiel". De son côté, l'expert en relations internationales et politique, Mhand Berkouk, a abordé dans sa communication l'apport de

l'Algérie et du Nigeria dans "l'édification d'une architecture de la paix et de la sécurité en Afrique", ainsi que les bénéfices de la construction d'un partenariat "durable et stratégique" au profit des deux pays et de l'Union africaine. Pour sa part, le spécialiste des questions géopolitiques et migratoires, Hassen Kacimi, a proposé de rendre les pays du Sud de la méditerranée plus attractifs et plus compétitifs sur le plan économique, en améliorant le climat des affaires et en instaurant des dispositifs incitatifs pour encourager les élites africaines à retourner dans leurs pays d'origine.

Le conférencier a, également, préconisé l'amélioration des conditions de vie des compétences locales et même celles des membres de leurs familles. Il a plaidé, en outre, pour la revalorisation des cadres et des compétences, citant l'exemple de l'Algérie qui a encouragé sa diaspora à s'organiser tout en mettant en place des "passerelles" entre les pays d'origine de ces compétences et leurs pays d'accueil. M. Kacimi, n'a pas manqué d'évoquer les projets "d'envergure et intégrateurs" à même de renforcer l'axe stratégique entre l'Algérie et le Nigeria, notamment le projet de la Transaharienne, du gazoduc transsaharien (Trans-Saharan Gas-Pipeline, TSGP), devant relier le marché européen aux champs gaziers du Nigeria via l'Algérie et le Niger, mais aussi le grand port de Hamdania (Cherchell) qui permettra un gain de temps et d'argent pour les échanges commerciaux entre l'Europe et l'Afrique. De son côté, le sociologue, Hocine Labdelaoui, a relevé la nécessité de mettre des dispositifs et des réseaux diasporiques "adaptés aux pays d'origine" afin d'en garantir la réussite et surtout "la durabilité", en plus d'établir des données sur les effets générés par ces réseaux pour en mesurer l'impact sur le retour des compétences vers leurs pays d'origine. Pour le directeur de recherche du CREAD et spécialiste des questions migratoires, Mohamed Saïb Musette, il est important pour les pays africains d'"établir leurs propres indices" qui leur permettent d'avoir des données "plus fiables" sur l'apport des compétences de la diaspora dans leurs pays d'origine et même dans leurs pays d'accueil.

STARTUPS

Appelées à jouer un rôle actif dans la sécurité alimentaire du pays (ministre délégué)

Les startups algériennes sont appelées à investir davantage dans l'agriculture et jouer un rôle actif dans la sécurité alimentaire du pays, a souligné jeudi à Alger, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la Connaissance et des Startups, Yacine El-Mahdi Oualid.

"L'Algérie, à l'instar de tous les pays du monde, fait face à beaucoup de défis en matière de sécurité alimentaire, dans un contexte géopolitique particulier, d'où la nécessité d'améliorer nos capacités de production agricole, notamment par l'implication des startups", a déclaré M.

Oualid lors de la cérémonie de remise des prix de la 4^{ème} édition du concours "Foodtech startup challenge".

Le ministre délégué a relevé, dans ce sens, que le marché algérien de l'innovation dans le domaine de l'agriculture, l'aquaculture et de l'aquaculture était "très attractif".

M. Oualid s'est félicité de l'importante participation des startups à cette 4^{ème} édition, appelant à renforcer le rapprochement entre les grandes entreprises et ces jeunes pousses, en vue de créer plus de dynamisme en matière d'innovation.

Près de 120 startups ont participé à cette édition, selon l'incubateur "Leancubator", qui organise les concours, placé cette année sous le thème : "L'innovation au service de la sécurité alimentaire".

Douze projets ont été primés lors de cette finale marquée également par la tenue de plusieurs panels traitant notamment de la contribution des startups à l'atteinte des objectifs de la sécurité alimentaire, de leur apport à l'augmentation du taux d'intégration et de la profitabilité de collaboration entre startups et groupes industriels.

Les participants ont insisté, à cette occasion, sur la place des startups et de l'innovation dans la modernisation des méthodes d'exploitation agricole, de l'industrie agroalimentaire et de l'aquaculture en Algérie, dans l'objectif de réduire la facture des importations dans ces domaines.

Selon les experts panélistes, les startups peuvent apporter "un plus" en matière de protection de l'environnement et de l'amélioration de la qualité des produits, et partant, protéger la santé des consommateurs.

COMMUNICATION

Les propositions des professionnels du secteur seront prises en compte dans l'élaboration des textes de loi (ministre)

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé, jeudi à Alger, que les propositions formulées par les professionnels du secteur au cours de la journée d'étude sur le "système juridique du secteur de la communication", seront prises en compte dans l'élaboration des textes de loi préparés actuellement pour organiser le paysage médiatique en Algérie.

"Toutes les propositions émises par les journalistes des différents médias et les professionnels du secteur seront prises en compte dans l'élaboration des textes de loi en cours de préparation pour organiser le paysage médiatique en Algérie", a déclaré M. Bouslimani lors de la clôture des travaux de la journée d'étude organisée par le département de la Communication. L'organisation de cette journée d'étude a permis de "rassembler les professionnels du secteur, d'autant qu'elle coïncide avec la phase de préparation des textes de loi qui seront dans l'intérêt de la profession et de l'ensemble des travailleurs du secteur de l'information et de la communication, aussi bien que du citoyen qui aspire à avoir une information sûre", s'est-il réjoui.

"Nous œuvrons au développement du secteur avec la participation et le concours de tout un chacun pour parvenir à un journalisme fort, responsable, sincère et crédible", a soutenu le ministre. Concernant les préoccupations des journalistes inhérentes à la difficulté d'accès à la source d'information, le ministre a souligné l'impératif de remédier à cette situation, ajoutant que ses services "ont invité tous les départements ministériels à œuvrer pour le rapprochement des relations avec les représentants de la presse nationale pour faciliter le travail journalistique". Les instances ministérielles ont également été invitées à élaborer une liste de leurs experts censés communiquer avec les différents médias, et ce après les contradictions ayant émaillé les déclarations de certains intervenants lors de leur passage dans des émissions et programmes médiatiques, plongeant ainsi le citoyen dans une confusion totale se trouvant dans l'incapacité d'accéder à une information fiable". Le ministre a souligné, en outre, l'importance de cette journée d'étude qui a permis aux professionnels du secteur de formuler leurs propositions et d'exprimer leurs préoccupations, précisant que des rencontres similaires sont prévues à l'avenir "au regard de la v olonté réelle qui existe de promouvoir la pratique médiatique nationale".

À cette occasion, le ministre a réitéré son appel à tous les journalistes et professionnels du secteur pour "redoubler d'efforts pour servir l'intérêt suprême du pays".

TOURISME

Hamadi reçoit le commissaire africain au commerce et au tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a reçu jeudi à Alger le commissaire de l'Union africaine (UA) au commerce, à l'Industrie et au tourisme, Albert Muchanga, avec lequel il a examiné l'état et les perspectives de la coopération bilatérale, et les moyens de développer le secteur touristique en Afrique, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de la rencontre, M. Hamadi a mis en avant les efforts de l'État algérien en faveur du développement du secteur du tourisme et de l'artisanat pour en faire un secteur économique créateur de richesses, et du renforcement de l'attractivité de la destination Algérie aux niveaux régional et international à travers la mise en place des mécanismes permettant de réaliser un tourisme durable, a précisé la même source.

À cette occasion, les deux parties ont défini les axes et domaines de coopération entre l'Algérie et la Commission africaine dans le domaine du tourisme, mettant l'accent sur la promotion des investissements interafricains et la mise en place d'une approche et d'une stratégie africaines pour le développement du secteur du tourisme. MM. Hamadi et Muchanga ont en outre examiné les moyens de renforcer l'échange d'expériences en matière de protection des produits d'artisanat africains de la contrefaçon à travers des mécanismes unifiés dans le cadre des droits de propriété intel-



lectuelle, a ajouté le communiqué. À cet égard, le commissaire africain a salué les produits d'artisanat algériens et les atouts touristiques de l'Algérie.

Les deux parties ont, par ailleurs, souligné la nécessité de renforcer

l'action commune en faveur de l'intégration touristique africaine pour conforter la place du continent sur le marché touristique mondial et d'œuvrer de concert à la promotion du tourisme en Afrique dans le cadre d'une approche globale et intégrée.

ARTISANAT TRADITIONNEL

Le bijou d'Ath Yenni ou le langage codé des femmes

Le bijou traditionnel d'Ath Yenni, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a traversé les générations, s'adaptant à chaque époque pour préserver sa place de parure de choix pour compléter une tenue s'il n'est pas utilisé par des femmes comme langage codé pour passer des messages.

Et à propos de ce patrimoine immatériel attaché au bijou traditionnel des Ath Yenni, les artisans bijoutiers Azzedine Kebbous, Kaci Chouichi et Malik Malki, rencontrés à Ath Yenni, ont indiqué à l'APS, en se référant aux témoignages des anciens, que jadis le port du bijou était codifié.

"On ne pouvait pas porter une pièce de bijou n'importe comment et n'importe quand", ont-ils confié.

C'est ainsi que Taassavt (un bijou entre la couronne et le collier, porté au front) était exclusivement réservée aux femmes mariées, alors que Thavzint était portée sur la poitrine par la jeune-fille célibataire, sur le front par la mariée et avec des pendeloques par celle qui a des enfants, ont-ils indiqué.

De son côté, la femme qui a perdu son mari et en signe de deuil, porte à l'envers l'Adouir (le rond), un imposant bijou de forme ronde sertie en son centre d'une grosse pièce ronde en corail, chichement décoré d'émaux, de boules d'argent et de corail, et très légèrement décoré en filigrane au

verso. Des témoignages recueillis par l'APS auprès de plusieurs dames de la région rapportent qu'à la façon et aux types de bijoux que la femme porte, celle-ci passe des messages à ses congénères, tel que pour se désigner lors d'une circonscription qu'elle est la mère de l'enfant circoncis, pour annoncer à son mari qui rentre de voyage, qu'un deuil a lieu dans le village, pour dire dans une fête qu'elle ne peut pas ou ne veut pas danser, ou pour désigner qu'une jeune fille est fiancée...

Si Azrar n'elharz, le collier à boîtier (ou collier à amulettes), est porté fermé autour du cou par la femme célibataire, la mariée le porte, quant à elle, accroché à sa robe kabyle au niveau de épaules, par le moyen de deux fibules (pièces en argent également décorés d'émaux et de corail de forme triangulaire).

Un bijou qui a su s'adapter à son temps sans perdre son authenticité

Le bijou est une parure indissociable de la tenue traditionnelle Amazighe, d'ailleurs les deux ont évolué ensemble pour s'adapter à leur temps, se modernisant au fil des générations, tout en préservant leur authenticité.

L'artisan bijoutier d'Ath Yenni a toujours évolué dans ses méthodes de fabrication tout en restant artisanal, et le bijou a, lui aussi, su s'adapter à la demande du marché en

perdant en volume et en gagnant en raffinement, non sans y laisser des... plumes.

Dans ce processus d'évolution, le bijou des Ath Yenni, qui a gardé son authenticité, a changé de fonction en devenant une simple parure, perdant tout le code langagier qu'il représentait, ont observé MM. Malki, Kebbous et Chouichi.

Si l'époque de la naissance du bijou d'Ath Yenni, fabriqué en argent et orné d'émaux au trois couleurs vert, jaune, et bleu, de boules d'argent et de coraux, ne peut être située avec exactitude, en raison de son ancienneté, ces interlocuteurs ont réfuté la thèse selon laquelle c'est les Ath Abbès arrivés de Bejaia qui ont apporté le métier de la bijouterie avec eux. À ce propos, M. Chouichi a observé que "des récits historiques dont celui d'Emile Carrey, rapportent qu'à l'arrivée des prisonniers des Ath Abbès, à savoir les +Allam+, les femmes d'Ath Yenni sont sorties parées de leurs gros bijoux pour fêter la victoire du royaume de Koukou sur son rival des Ath Abbès (Bejaia)". a-t-il dit, reconnaissant toutefois que ces derniers (les Allam d'Ath Abbès qui se sont installés au village d'Ath Larbaa (Ath Yenni) "ont apporté un plus et leur touche au bijou d'Ath Yenni".

Le bijou des Ath Yenni est le produit d'un savoir-faire très ancien, a poursuivi l'artisan qui a ajouté

que "la technique d'émailage, qui fait la spécificité du bijou traditionnelle d'Ath Yenni, remonterait selon, les écrits des historiens, à l'époque byzantine".

Outre les bijoux, les forgerons d'Ath Yenni fabriquaient aussi des armes, des outils pour l'agriculture.

Les bijoux étaient produits selon la technique du martelage, a-t-on observé de même source.

Ce qui fait la force du bijou d'Ath Yenni est la technique de fabrication qui, tout en restant artisanale, a toujours évolué grâce au savoir-faire des bijoutiers qu'ils avaient hérité de leurs aïeux, maîtrisant les alliages, les acides, le chromage et le travail du corail à sec.

Les Ath Yenni sont, en effet, les seuls à travailler cette matière première à sec pour récupérer la poudre de corail utilisée comme cicatrisant, ont souligné Kebbous, Chouichi et Malki.

"Le bijou chez nous n'est pas un accessoire que la femme porte pour se faire belle, il est culturel, il véhicule un patrimoine, un savoir-faire et une identité plusieurs fois millénaire, d'où la nécessité de le préserver et de le protéger urgemment par son classement et sa labellisation, pour faire face à la contrefaçon et aux velléités de s'accaparer ce patrimoine ancestral par certains pays", ont affirmé plusieurs artisans bijoutiers.

BEJAIA Mois du patrimoine : Beni-Méllikeche et Ighil Ali recréent les traditions de la vallée de la Soummam

Ighil Ali et Beni-Méllikeche, deux régions mitoyennes de la haute vallée de la Soummam, située à quelques 75 km au Sud-Ouest de Bejaia, se sont distinguées, individuellement et collectivement, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, consacrée cette année par l'UNESCO à la promotion du patrimoine culturel immatériel (P.C.I.).

Défilés et mise en valeur des costumes traditionnels, expositions d'objets ancestraux, notamment les instruments araires, et peinture, poésie, chants, conférences, etc.

autant d'activités déployés par les associations et les municipalités locales qui se sont attachées à entretenir et à recréer les traditions locales, dans un cadre populaire, convivial et festif, impliquant surtout toutes les catégories d'âge.

L'attention a été portée, dans ce contexte, sur les rituels populaires, en remettant au goût du jour les cérémonies de mariage à l'ancienne, la mise en valeur des costumes, notamment la gandoura et le burnous, la préparation et le partage du couscous, les circoncisions, etc, qui sont autant de rites bien



installés mais que d'aucuns espèrent voire revitaliser et sauvegarder.

En fait pour les organisateurs, au-delà, des diverses démonstrations, l'objectif non avoué, et de faire de ces moments de retrouvaille "Une opportunité pour le renforcement des liens sociaux et la régénération

des sentiments d'appartenance identitaire et communautaire".

Les chants, les danses folkloriques et les repas collectifs ainsi que la déclamation de poèmes ont eu la part du lion dans ces célébrations.

L'événement à l'évidence, a connu des commé-

morations multiples, commençant à la Maison de la culture de Bejaia puis se déployant dans plusieurs communes, mais avec plus d'éclats dans la haute vallée de la Soummam.

Certaines municipalités se sont plutôt contentées de donner la parole aux intellectuels pour lui donner du contenu scientifique, à l'instar de la ville d'Elkseeur, qui a fait une halte sur "1.000 ans d'histoire de la pensée soufie à Bejaia" et donnant l'opportunité au professeur Djamil Aissani, de la société savante "Gehimab" de Bejaia de rendre compte de ses travaux de recherche historique.

Un mois du patrimoine bien vivant, en somme, pour replonger dans les racines, les rites et le génie ancestral et qui en appelle à une perpétuation pérenne.

KHENCHELA

Micro-entreprises : tous les projets à caractère agricole financés par l'ANADE

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) devra financer tous les projets à caractère agricole dans la wilaya de Khenchela, conformément aux exigences de la région, a indiqué jeudi un communiqué des services du ministre délégué chargé des Micro-entreprises.

Cette décision a été prise lors de la réunion entre le chargé de la gestion de l'ANADE, M. Mohamed Cherif Bouziane, et les représentants des

jeunes propriétaires des périmètres agricoles et de l'association "perspectives agricoles (Afak Filahia)" de la wilaya de Khenchela, précise le communiqué. Cette rencontre, tenue au siège de l'ANADE, a porté sur la question de l'accompagnement offert par l'ANADE en vue de la concrétisation des projets agricoles par les porteurs de projets bénéficiaires de périmètres agricoles à ladite wilaya, note la source. Une rencontre d'évaluation a égale-

ment été organisée avec les cadres de l'ANADE afin de tracer une feuille de route concernant les projets financés par l'ANADE, ajoute-t-on de même source. "L'ANADE devra financer tous les projets à caractère agricole conformément aux exigences de la région et des surfaces agricoles de la wilaya de Khenchela en tant que pôle agricole par excellence, aménagées pour accueillir des projets", conclut le communiqué.

MUSÉE "AHMED ZABANA" D'ORAN

Plus de 7.000 visiteurs dans les quatre derniers mois

Le musée public national "Ahmed Zabana" d'Oran a drainé 7.418 visiteurs dans les quatre derniers mois, venus connaître et admirer les collections d'objets qui garnissent ses vitrines, a-t-on appris vendredi de cet établissement culturel.

Toutefois, la responsable de la division communication de ce musée situé au quartiers populaire "Medina Jdida", Leïla Boutaleb a fait remarquer que le nombre

des visiteurs a diminué au mois de février (1.425) par rapport au mois de janvier (2.886) à cause de la situation sanitaire marquée par une augmentation du nombre de cas atteints de Covid-19, ce qui a contraint à la fermeture du musée deux fois, une de dix jours et l'autre d'une semaine.

L'affluence a également baissé au mois d'avril qui a coïncidé avec le mois de Ramadhan à 529 visiteurs

contre 2.578 en mars, a-t-elle ajouté.

Les enfants et les mineurs constituent le grand des visiteurs avec 3.513 en quatre mois, qui apprécient notamment la "salle des sciences naturelles" où sont conservés les squelettes d'animaux, alors que le nombre d'étudiants universitaires est de 255 visiteurs venus approfondir leurs connaissances et consulter des ouvrages à l'effet surtout

des mémoires et des thèses de fin d'études, a-t-on fait savoir.

Le musée "Ahmed Zabana" regroupe plusieurs salles dont celles des "beaux arts", des "sciences naturelles", de "l'archéologie ancienne", des "sciences islamiques" et de "l'infographie maghrébine", qui était fermée pour concrétisation d'un projet de conservation d'objets d'art dans des armoires.

PORT DE MOSTAGANEM

Ouverture d'une enquête judiciaire sur l'affaire de sortie et transfert de 311 conteneurs

Une enquête judiciaire a été ouverte jeudi sur l'affaire de sortie et transfert du port commercial de Mostaganem, en infraction à la loi, de 311 conteneurs renfermant 1.064 voitures désassemblées, a-t-on appris auprès du parquet près le tribunal de Mostaganem.

L'affaire a éclaté suite à des informations, parvenues au parquet près le tribunal de Mostaganem, selon lesquelles 311 conteneurs renfermant 1.064 voitures désassemblées de marque "Hyundai" importées par l'en-

treprise "Tahkout" en 2019, ont été sortis du port commercial de Mostaganem en infraction à la loi, a indiqué le communiqué, dont une copie a été remise à l'APS.

Aussitôt, le parquet a ordonné aux services de la Police judiciaire compétents d'ouvrir une enquête préliminaire et de prendre toutes les mesures nécessaires pour la récupération des conteneurs, selon la même source.

L'enquête préliminaire s'est soldée par la saisie et la récupération des 311

conteneurs en étendant la compétence judiciaire.

La responsabilité du Directeur général de l'Entrepise portuaire de Mostaganem, du Président directeur général du groupe des ports "SER-PORT", de l'ex chargé juridique du groupe Tahkout et autres, est engagée dans cette affaire, a-t-on fait savoir.

Une enquête judiciaire contre les concernés et mis en cause dans cette affaire a été ouverte jeudi, a-t-on indiqué.

SÉTIF

Semaine scientifique sur la sécurité alimentaire, énergétique et la santé du citoyen

La deuxième édition de la Semaine scientifique de l'université Ferhat Abbas de Sétif sera lancée, lundi prochain sous le thème "La sécurité alimentaire, énergétique et la santé du citoyen", avec pour slogan "Créons ... innovons..."

"sécurisons", dans le cadre du programme de célébration du 60e anniversaire de la fête de l'indépendance, a-t-on appris vendredi auprès des organisateurs.

Cet événement scientifique important comprend des séminaires, des concours, des distinctions, des classements et autres activités, visant à diffuser la culture de la compétition et de l'excellence à l'université, avec la participation de tous les établissements d'enseignement supérieur du pays, a indiqué à l'APS le recteur de l'université Sétif 1, le Pr. Mohamed El Hadi Latrache, à la veille de cette semaine scientifique.

"Les axes de cet événement scientifique important sont conformes à la stratégie de l'Etat en vue de parvenir à un développement durable", a encore ajouté le même responsable.

M. Latrache a, dans ce sens, souligné que "l'université algérienne est aujourd'hui ouverte sur son environnement social et économique et participe à assurer la réalisation de cet objectif, notamment en fournissant les moyens et en proposant des alternatives pour assurer l'avenir des générations futures".

Le même intervenant a estimé que l'initiative d'organiser cette semaine scientifique est "une occasion pour informer et mettre en avant ce qui se fait au sein de l'université algérienne pour se mettre au diapason des aspirations nationales et dans le cadre des efforts déployés pour parvenir à un développement durable".

Le programme de ce rendez-vous comprend des conférences scientifiques ayant trait aux sujets retenus pour cette semaine qui seront présentées par des professeurs, des chercheurs et des universitaires qui se distinguent par leur production scientifique, chacun dans sa spécialité, selon la fiche technique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique consacrée à cet événement.

Sous le titre "Ma thèse en 180 secondes", un concours national sera organisé au profit des docteurs algériens ayant soutenu leurs thèses de doctorat dans l'un des établissements universitaires d'Algérie, de janvier au 31 décembre 2021, avec des sujets liés à la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen.

Pas moins de 117 docteurs de différents établissements universitaires du pays ont participé à ce concours, parmi lesquels 9 docteurs ont été sélectionnés lors de forums universitaires régionaux pour le Centre, l'Ouest et l'Est du pays, a-t-on détaillé, soulignant que les docteurs qualifiés devront concourir pour la première place dans chaque sujet, et seront honorés au cours de la cérémonie de clôture de l'événement. Aussi, dans une initiative, la première du genre en Algérie, 109 établissements d'enseignement supérieur sur les 111 établissements du pays participeront à la première édition du classement national des établissements d'enseignement supérieur qui constitue "un nouveau défi" pour préparer ces établissements à "répondre mieux aux exigences des compétitions internationales en matière de classement", a-t-on soutenu.

Cette classification s'appuiera sur un ensemble d'indicateurs quantitatifs répartis sur cinq (5) axes qui sont l'éducation, la recherche scientifique, le développement technologique, l'innovation, la gouvernance et l'ouverture à l'international.

Des personnalités scientifiques et intellectuelles éminentes seront également honorées dans le cadre de cette manifestation, visant à valoriser et reconnaître les efforts et la production scientifique des professeurs et des chercheurs, ainsi que des responsables qui ont beaucoup donné au secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Au cours de cette manifestation, 18 clubs scientifiques de nombreuses universités du pays se disputent les premières places avec des projets novateurs dans chaque thématique (sécurité énergétique, sécurité alimentaire et santé du citoyen).

Dans le chapitre des travaux innovants, 45 projets d'établissements universitaires et 7 projets de recherche concourront pour le premier prix, dans chaque thème.

Ces activités s'ajoutent à de nombreuses autres activités culturelles et sportives qui seront organisées tout au long de cet événement scientifique, auquel participent plus de 38 000 étudiants de tous les établissements universitaires algériens, cela en plus de l'organisation d'une première compétition en Algérie pour choisir la meilleure résidence universitaire avec la participation de 61 Directions des œuvres universitaires.

PRODUITS AGRICOLES STRATÉGIQUES Henni souligne la nécessité de réaliser l'autosuffisance

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, a indiqué jeudi depuis Adrar que la réalisation de l'autosuffisance en produits agricoles stratégiques demeurerait au centre des préoccupations du secteur agricole en Algérie pour assurer la couverture de la demande intérieure sur ces produits de base.

Lors d'une visite dans la wilaya d'Adrar, jeudi, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, M. Henni a précisé que le secteur agricole s'employait à concrétiser un important programme de développement de divers produits agricoles, notamment stratégiques comme les céréales.

La stratégie visant à relancer le secteur agricole comprend, dans sa première phase, plusieurs axes, à savoir la promotion de la production des céréales, des légumineuses, du lait, des viandes rouges et blanches et des légumes, selon le ministre. La deuxième phase de cette stratégie tiendra compte de la révision de la feuille de route relative à la gestion du secteur agricole conformément aux instructions des hautes autorités du pays, à travers un programme quinquennal permettant d'atteindre les objectifs tracés à la lumière de la conjoncture mondiale actuelle, a fait savoir M. Henni.

Rappelant que le maïs était un maillon fort dans la promotion de la filière avicole et de l'élevage bovin, le ministre a insisté sur la nécessité pour les producteurs de respecter les procédures liées à la culture du maïs et d'orienter ce produit vers les entreprises publiques professionnelles chargées de sa redistribution, notamment au regard du soutien et des incitations accordés par les pouvoirs publics dans le cadre de leur accompagnement de ces filières productives.

Lors de sa visite d'inspection dans une ferme pilote privée, pionnière dans la production céréalière dans la commune de Sebba (au nord de la wilaya), le ministre a souligné que la wilaya d'Adrar était un pôle agricole promoteur qui doit accroître les superficies agricoles irriguées pour la production céréalière au cours des prochaines saisons, rappelant que 27% de la production céréalière nationale provient des wilayas du Sud.

M. Henni a ajouté que l'Algérie a occupé la première place en Afrique dans le domaine de la sécurité alimentaire, un atout qu'il convient de renforcer en levant toutes les contraintes bureaucratiques en matière d'octroi du foncier agricole, et ce dans le cadre des efforts entrepris par l'Office de développement de l'agriculture industrielle au Sahara. Selon les explications fournies à la délégation ministérielle au sujet de la production de viandes, la wilaya d'Adrar compte cinq (5) abattoirs de bétail en activité, huit (8) de volailles et 87 installations avicoles et plus de 700 tonnes de viandes ont été expédiées vers le Nord du pays durant les deux dernières années.

A ce titre, le ministre de l'Agriculture a insisté sur la nécessité de renforcer la production de viandes et d'élargir les opérations de distribution de la production à travers le pays. Au cours de cette visite, les deux ministres se sont enquis de l'activité des différentes instances relevant du secteur de l'agriculture et d'une coopérative dédiée aux personnes aux besoins spécifiques, activant notamment dans les domaines de la production des plants, de l'aquaculture et des produits fermiers.

La délégation ministérielle poursuit vendredi sa visite dans la wilaya en se rendant dans les périmètres agricoles dans la Daïra de Zaouiet Kounta (Sud d'Adrar), afin de lancer l'opération de raccordement des exploitations agricoles en électricité.

HYDROCARBURES L'Algérie veut consolider son rôle de "fournisseur fiable" (Arkab)

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé vendredi à Sorrente (Italie) où il a pris part au Forum international "Vers le Sud : La stratégie européenne pour une nouvelle saison géopolitique, économique et socioculturelle en méditerranée"; la détermination de l'Algérie à consolider son rôle de "fournisseur fiable" en hydrocarbures, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Arkab, accompagné d'une délégation du secteur composé des Présidents Directeurs Généraux de Sonatrach et de Sonelgaz, a pris part aux travaux de ce Forum en compagnie d'une délégation du ministère des Affaires étrangères, conduite par M. Abdelkrim Harchaoui, envoyé spécial chargé de la diplomatie économique, précise la même source.

Cette rencontre internationale organisée par le ministère italien du Sud et de la Cohésion territoriale et European House - Ambrosetti, a été rehaussée par la participation du président de la République, Sergio Mattarella, le président de la Chambre des Députés, Roberto Fico, ainsi que du Premier ministre, Mario Draghi, et de nombreux ministres du gouvernement itali en, ainsi que de nombreux décideurs du monde politique, économique et académique international.

Le Forum a permis des échanges "interactifs" sur les voies et moyens de développer des actions concrètes pour mettre en place une plateforme à l'échelle médi-

terrannée stratégique pour l'Italie du Sud et l'Europe, souligne le communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Arkab a souligné "le rôle clé du secteur de l'énergie et des mines en tant que moteur de développement économique et l'importance de la coopération dans le secteur des hydrocarbures dans la région", tout en indiquant que le secteur de l'énergie et des mines est un secteur "ouvert aux investissements" à travers un cadre légal incitatif et offre de nombreuses opportunités de partenariat dans de nombreux domaines, relève la même source.

Il a également mis en exergue "les nombreux efforts déployés par l'Algérie pour développer des capacités tout au long de la chaîne hydrocarbures à travers des investissements considérables qui s'inscrivent dans le cadre d'une démarche visant à consolider le rôle de l'Algérie en tant que fournisseur fiable qui assure un approvisionnement sûr et continu", ajoute le ministre.

Il a fait part de l'engagement de l'Algérie en faveur



d'une transition énergétique graduelle" à travers la diversification des importantes sources énergétiques existantes et l'intégration des énergies à faible empreinte carbone dans le mix énergétique telles que les énergies renouvelables et l'hydrogène, et qu'une stratégie nationale pour le développement de cette filière est en cours de finalisation.

Le ministre a aussi mis l'accent sur "la nécessité du renforcement des liens énergétiques entre les pays des deux rives de la méditerranée pour relever les défis communs liés à l'urgence climatique, qui permettra de créer de nouvelles opportu-

nités économiques et commerciales, de nouvelles richesses et de nouveaux emplois". En outre, pour relever ces défis, il est nécessaire de prendre en considération "les disparités" en termes de priorités nationales, mais aussi en termes de développement et de capacités financières entre les pays du sud et du nord de la Méditerranée avec pour objectif de réussir une transition "juste et équitable" à travers un mix énergétique diversifié qui utilise toutes les sources énergétiques disponibles et qui pour certaines sont complémentaires, conclut le communiqué.

PROJET SOLAR 1.000 MW Une journée sur la promotion du contenu local organisée à Laghouat

Les travaux d'une journée d'information sur la promotion du contenu local dans le cadre du projet Solar 1.000 MW ont débuté samedi dans la wilaya de Laghouat. L'événement enregistre la présence et la participation des ministres de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, de la Transition Énergétique et des Énergies Renouvelables, Ziane Benatou et de l'Industrie, Ahmed Zeghdar. Les walis des cinq wilayas du sud du pays qui accueilleront la réalisation des centrales photovoltaïques comprises dans le projet "Solar 1000 MW" sont également présents. Ces wilayas sont Laghouat, Tougourt, Ouargla, El Oued et Bechar. Outre les directeurs centraux, les cadres des ministères concernés, de l'Agence Nationale pour la Promotion et la Rationalisation de l'Utilisation de l'Énergie (APRUE), la Société Algérienne des Énergies Renouvelables (Shaems), les acteurs des groupes Sonatrach et Sonelgaz ainsi que des représentants patronaux et du Cluster énergie solaire (CES), ainsi que des investisseurs publics et privés dans le domaine des ENR participent aussi à cette manifestation.

Cette Journée d'Information s'inscrit dans le cadre du Programme National de la Transition Énergétique et de la Stratégie de développement du Contenu Local dans le cadre du Plan du



développement national des ENR impliquant le projet de 15.000 MW. La première phase concerne la réalisation et l'exploitation de plusieurs centrales solaires photovoltaïques d'une capacité de 1.000 MW, la réalisation des installations d'évacuation et de raccordement des centrales au réseau électrique national, la commercialisation de l'énergie produite issue de ces centrales, l'utilisation optimale de biens

et de services locaux algériens pour la construction ainsi que l'exploitation et la maintenance des centrales et des dispositifs d'inter connexion externes.

A noter que le projet Solar 1.000 MW prévoit la création de plus de 5.000 emplois directs. Il est prévu qu'il contribue à la diversification et au développement économique durable et intégré, avec ses dimensions locales et sociales, en application des orientations du président de la République.

En outre, le projet a pour objectif d'atteindre un taux national d'intégration de 30% dans un premier temps, ce qui permettra de lancer et de développer une industrie locale spécialisée afin d'augmenter le taux d'intégration, dans les prochaines étapes, des 14.000 mégawatts prévus dans le cadre du programme pluriannuel des énergies renouvelables.

TRANSPORT

Moundji préside une réunion sur le projet de la ligne ferroviaire reliant Khenchela, Ain El Beida et Oum El Bouaghi

Le ministre des Transports, Abdallah Moundji a présidé jeudi à Alger une réunion consacrée à l'examen du projet de réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Khenchela, Ain El Beida et Oum El Bouaghi sur une distance de 50 km, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère, du Directeur

général et des cadres de l'Agence nationale d'Études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF), intervient dans le cadre de la mise en œuvre des engagements du Président de la République, relatifs au programme de la wilaya de Khenchela", précise le communiqué.

Lors de cette réunion, le Directeur général de l'ANESRIF a fait un point de situation

sur le projet et les différents aspects techniques liés aux différentes études et procédures opérationnelles prévues pour le lancement des travaux de cette ligne à bref délai.

Le ministre a donné des instructions à l'effet d'accélérer toutes les procédures techniques en vue d'entamer les travaux à la fin du mois en cours "au plus tard", et de para-

chever l'opération d'inspection et d'affectation des terrains concernés par l'itinéraire de la ligne ferroviaire.

M. Moundji a enfin rappelé l'importance de ce projet structurant et vital qui permettra de désenclaver la région et de créer une dynamique dans les domaines économique et social", conclut le communiqué.

PÉTROLE

Le Brent a dépassé les 110 dollars, vendredi après midi

Les prix du pétrole continuaient leur hausse vendredi après midi, les deux références de l'or noir ayant dépassé les 110 dollars le baril, galvanisées par les craintes de possibles restrictions de l'offre, notamment avec le projet d'embargo européen sur le pétrole russe.

Vers 15H15 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet prenait 3,22% à 110,91 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en juin grimpaient quant à lui de 3,66% à 110,01 dollars.

"Les prix rebondissent aujourd'hui alors que le monde est en attente face à un ralentissement économique généralisé et aux implications potentielles d'une récession sur la demande de pétrole", commente Louise Dickson, analyste pour Bystad Energy. "Les préoccupations relatives à l'offre soutiennent le prix du baril. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine et la perspective que l'Union européenne impose une interdiction totale des importations de pétrole russe sont susceptibles de provoquer une baisse de la disponibilité dans un marché déjà tendu", explique



Ricardo Evangelista, analyste pour ActivTrades.

Le projet d'embargo de l'UE sur le pétrole russe, qui a besoin d'une unanimité des 27 États membres pour être adopté, est toujours bloqué par la Hongrie, dépendante du pétrole et du gaz russes. Une telle mesure provoquerait une hausse des prix du gaz de 55% en Hongrie, a assuré le chef de la diplomatie hongroise dans un entretien publié jeudi par le quotidien espagnol El País pour justifier

l'opposition de Budapest.

"Un embargo de l'UE, s'il est pleinement adopté, pourrait mettre environ 3 millions de barils par jour de pétrole russe hors circuit, ce qui perturbera complètement et, à terme, modifiera les flux commerciaux mondiaux, provoquant la panique sur le marché et une volatilité extrême des prix", prévoit Louise Dickson. Les hausses de prix sont toutefois "limitées par les craintes concernant l'impact sur la demande de l'in-

flation et du ralentissement de l'activité économique en Chine, en raison des confinements liés au Covid-19" toujours en place, poursuit Ricardo Evangelista.

Le ministère de la Santé chinois a annoncé vendredi 50 nouveaux cas positifs à Pékin. Une baisse semble toutefois engagée à Shanghai (est), principale ville chinoise touchée par l'épidémie actuellement et où la totalité des 25 millions d'habitants sont confinés depuis début avril.

L'inflation qui a atteint le niveau record de 7,5% sur un an en avril en zone euro, et au plus haut depuis 40 ans aux États-Unis, menace également la demande. "Si la perspective d'une récession devenait plus évidente, (...) cela pourrait éroder le soutien aux prix du pétrole en raison d'un affaiblissement de la demande mondiale", fait valoir Han Tan, analyste chez Exinity.

ELECTRICITÉ

La Russie suspend ses livraisons à la Finlande

La Russie compte suspendre ses livraisons d'électricité à la Finlande à partir de samedi, en raison d'impayés, a indiqué vendredi le fournisseur RAO Nordic Oy, détenu à 100% par l'entreprise russe InterRAO. Basé à Helsinki, RAO Nordic Oy n'a pas reçu de paiement pour l'électricité fournie à la Finlande depuis le 6 mai, a affirmé ce groupe dans un communiqué, en évoquant un manque de moyens pour payer l'électricité importée de Russie. "Cette situation est exceptionnelle et a lieu pour la première fois en plus de 20 ans", selon le communiqué. "Nous sommes donc obligés de suspendre l'importation d'électricité à partir du 14 mai", explique le fournisseur. "Nous espérons que la situation va bientôt s'améliorer" et les livraisons en provenance de Russie reprendront, ajoute le groupe. Principal importateur d'électricité de Russie vers les marchés nordiques, RAO Nordic a des activités dans l'Union européenne depuis 2002.

ÉTATS-UNIS

La hausse des taux pourrait être plus rapide après l'été si l'inflation persiste (responsable Fed)

Une responsable de la banque centrale américaine (Fed) a affirmé vendredi s'attendre à des hausses de taux supérieures à un demi-point dès septembre si l'inflation ne ralentit pas, en avertissant que les mesures nécessaires pourraient faire augmenter le chômage et ralentir la croissance.

"A moins qu'il n'y ait de grosses surprises, je m'attends à ce qu'il soit approprié de relever le taux directeur de 50 points de base supplémentaires (un demi-point de pourcentage, NDLR) à chacune de nos deux prochaines réunions", mi-juin puis fin juillet, a souligné Loretta Mester, présidente de la Fed de Cleveland. Et si d'ici la réunion de septembre, "l'inflation baisse, alors le rythme de relèvement des taux pourrait ralentir, mais si l'inflation ne s'est pas modérée, alors un rythme plus rapide d'augmentation des taux pourrait être nécessaire", a-t-elle détaillé. La Fed a commencé à relever ses taux pour ralentir la demande, d'un quart de point de pourcentage en mars, puis d'un demi-point le 4 mai – la plus forte hausse depuis 2000. Les taux directeurs sont désormais compris entre 0,75 et 1,00%. "Il sera difficile de mener le nécessaire resserrement de la politique monétaire pour maîtriser l'inflation tout en maintenant des conditions saines sur le marché du travail", a par ailleurs averti cette membre votante du comité monétaire de la Fed, dans un discours vidéo lors d'un événement organisé par la Banque centrale européenne à Francfort (Allemagne). "La croissance pourrait ralentir un peu plus que prévu pendant quelques trimestres et le taux de chômage pourrait augmenter temporairement", a-t-elle révélu. La veille, le président de l'institution monétaire, Jerome Powell, dont le Sénat vient de confirmer la nomination pour un second mandat de quatre ans, avait averti que contrôler l'inflation ne serait pas indolore. "Cela prendra sans doute du temps de ramener l'inflation à notre objectif à long terme de 2%", a pour sa part ajouté Loretta Mester. L'inflation, qui avait atteint en mars son plus haut niveau depuis 40 ans, a un peu ralenti en avril aux États-Unis mais est restée très élevée, à 8,3% sur un an, selon l'indice CPI. "J'aurai besoin de voir plusieurs mois de baisse substantielle de l'inflation avant de conclure" qu'elle a "atteint un sommet", a encore dit Mme Mester.

INDE

Annonce de restrictions à l'exportation du blé

Les exportations de blé subiront des restrictions avec effet immédiat, a indiqué le gouvernement indien, vendredi soir, alors que le deuxième producteur mondial de blé tente de contrôler la flambée des prix locaux.

Dans une ordonnance, le gouvernement a déclaré que cette décision a été prise afin de "gérer la sécurité alimentaire globale du pays et de répondre aux besoins des pays voisins et d'autres pays en développement vulnérables qui sont affectés par les changements soudains du marché mondial du blé et qui ne peuvent pas accéder à des approvisionnements adéquats en blé". Deux types d'envois sont désormais autorisés. Le premier est "sur la base d'une auto-

risation accordée par le gouvernement indien à d'autres pays pour répondre à leurs besoins de sécurité alimentaire et sur la base de la demande de leurs gouvernements". Le second concerne les exportations dans le cadre de dispositions transitoires, où une lettre irrévocable a été émise au plus tard à la date de cette notification, sous réserve de la présentation de preuves documentaires comme prescrit", a indiqué une notification du département du Commerce.

Les acheteurs mondiaux misaient sur l'Inde pour l'approvisionnement en blé après la chute des exportations de la région de la mer Noire depuis le déclenchement du conflit en Ukraine fin

février. Cependant, l'arrivée précoce de l'été et la vague de chaleur qui prévaut dans les principales régions productrices de blé en Inde aurait réduit les rendements des cultures. Une chaleur excessive ratatine généralement les grains au stade de maturité. En Inde, la récolte de blé de cette année est estimée à 111,3 millions de tonnes, ce qui en fait la sixième saison consécutive où le pays, deuxième producteur mondial de blé après la Chine, a produit un excédent.

En 2021-2022, l'Inde a exporté un record de 7 millions de tonnes de blé d'une valeur de 2,05 milliards de dollars. Environ 50% du blé était exporté vers le Bangladesh voisin.

POLOGNE

Clôture des négociations avec Bruxelles sur le plan de relance bloqué

La Pologne a clos les négociations avec Bruxelles concernant le plan de relance post-Covid, ce qui devrait permettre son rapide déblocage par la Commission européenne, a indiqué vendredi le gouvernement polonais.

"Tant l'équipe du côté polonais que l'équipe qui a été créée par la présidente de la Commission européenne sont parvenues à un accord sur le contenu" des principaux points de l'accord, a déclaré le porte-parole du gouvernement polonais Piotr Muller. Cela signifie selon lui que le plan de relance d'une valeur totale d'environ 35 milliards d'euro "devrait être formellement approuvé" prochainement, une fois accepté définitivement par Bruxelles. "En ce moment, nous attendons un dernier pas de la part de la Commission européenne", a ajouté M. Muller. Selon le représentant polonais auprès de l'Union européenne, Andrzej Sados, la procédure devrait s'achever début juin. Le plan de relance post-Covid polonais a été bloqué par Bruxelles à cause des conflits concernant l'état de la justice en Pologne et notamment l'existence de la chambre disciplinaire de la Cour suprême, une instance accusée par Bruxelles de saper l'indépendance des juges. Vendredi, la Commission eu-

ropéenne a souligné dans un tweet que "le plan polonais devait inclure des engagements à : démanteler la Chambre disciplinaire, réformer le régime disciplinaire, et réintégrer les juges illégalement révoqués".

Selon le ministre polonais de Développement et des technologies, cité par l'agence PAP, la Pologne a accepté de démanteler la chambre disciplinaire et d'introduire "une certaine modification" du régime disciplinaire courant le deuxième semestre de cette année. Un projet déposé par le Président polonais Andrzej Duda concernant la chambre disciplinaire est actuellement débattu par le Parlement polonais et pourrait être adopté fin mai. Selon le projet présidentiel, les juges en poste dans la chambre disciplinaire auraient la possibilité de choisir une autre chambre de la Cour suprême ou de prendre leur retraite. La chambre controversée serait remplacée par un nouvel organe appelé "Chambre de responsabilité professionnelle". La chambre disciplinaire fait partie d'une refonte profonde du système judiciaire polonais, perçue dans l'UE comme un recul par rapport aux normes démocratiques européennes. Varsovie justifie ces changements par sa volonté de lutter contre

la corruption au sein de la magistrature. Elle refuse également de respecter les décisions de la justice européenne et a été condamnée à des pénalités financières journalières pour avoir ignoré un ordre en juillet de la Cour de justice de l'UE de faire cesser les activités de cette chambre disciplinaire. Varsovie a aussi été sanctionnée financièrement pour ne pas avoir respecté une décision de la CJUE sur la fermeture d'une mine de charbon.

VIETNAM

Une croissance économique de 6% en 2022, selon le FMI

Le Produit intérieur brut (PIB) du Vietnam devrait augmenter de 6% en 2022 et de 7,2% en 2023, a rapporté vendredi l'agence de presse vietnamienne citant le Fonds monétaire international (FMI). L'inflation augmentera, mais sera toujours inférieure au plafond fixé par la Banque d'Etat du Vietnam de 4%, a déclaré à la presse le représentant résident du FMI pour le Vietnam, François Painchaud. Le Vietnam a enregistré des augmentations du PIB en glissement annuel de 2,58% en 2021 et de 5,03% au premier trimestre 2022, selon l'Office général des statistiques du pays. Par ailleurs, le Vietnam a attiré plus de 10,8 milliards de dollars d'Investissements directs étrangers (IDE) au cours des quatre premiers mois de 2022, soit 88,3% du volume enregistré au cours de la même période l'année dernière. Selon des économistes vietnamiens, la pandémie de COVID-19 était maîtrisée mais elle n'avait pas pris fin. La situation économique et politique internationale connaissait de grandes fluctuations ce qui nécessite que les prévisions sur les perspectives macroéconomiques soient mises à jour sur la base d'une analyse scientifique, approfondie et multidimensionnelle.

CHLEF

La protection des oiseaux migrateurs, une priorité de la conservation des forêts

Le dénombrement et la protection des oiseaux migrateurs figurent parmi les missions prioritaires de la conservation des forêts de Chlef, en coordination avec les acteurs du secteur environnemental, au vu de leur contribution à la préservation de la biodiversité et de l'écosystème de la wilaya, a-t-on appris auprès de cette direction.

"Le dénombrement des oiseaux migrateurs vise notamment le recensement des espèces nécessitant des recherches et études, au vu notamment de leur rôle dans la sauvegarde de la vie sauvage et de l'écosystème", a indiqué, à l'APS, Abdelhakim Djaâbout, inspecteur principal des forêts, à la veille de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs (14 mai). Selon le responsable, il existe deux opérations de recensement, une en hivern et l'autre en été, visant à déterminer le nombre d'oiseaux migrateurs qui viennent nicher dans les zones humides et les forêts de la wilaya, tout en sensibilisant les différents partenaires du secteur environnemental sur l'impératif de leur sauvegarde et protection du braconnage.

M.Djaâbout a fait cas du dénombrement, au titre du recensement hivernal réalisé en début d'année, de pas moins de 1279 oiseaux relevant de 19 espèces, dont notamment le canard colvert, la mouette rieuse et le grèbe castagneux.

Il a signalé la programmation d'un zème recensement des oiseaux migrateurs nicheurs, à partir du quinze mai courant jusqu'à la fin juin prochain, parallèlement à l'organisation de campagnes de sensibilisation des citoyens à leur protection.

Le directeur de la maison de l'environnement, Maâmar Samara a, pour sa part, souligné la nécessité de "fédération des efforts de tous les acteurs du secteur de l'environnement et de la Direction générale des forêts (DGF) pour la protection des oiseaux migrateurs, ceci d'autant plus que l'Algérie enregistre un afflux considérable de ce type d'oiseaux", a-t-il assuré.

Il a observé, à ce titre, que les opérations d'observation de certaines espèces migratrices, originaires d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord, notamment le canard colvert, ont prouvé que ce dernier s'est parfaitement adapté aux conditions climatiques de plusieurs régions de Chlef, "un fait qui devrait contribuer à la préservation de ce type d'espèces rares", a-t-il assuré.

Au moins 478 colverts ont été observés à travers la wilaya, un nombre jugé important comparativement aux autres espèces d'oiseaux nicheurs généralement recensées, et un indice attestant de l'adaptation de cette espèce aux conditions climatiques de la région, tout en augurant d'autres espèces, à l'avenir, selon la conservation forestière de la wilaya.

Au volet sensibilisation, M.Samara a signalé la mise au point d'un programme spécial au profit des enfants des clubs verts environnementaux créés au niveau d'un nombre d'écoles de la wilaya, prévoyant des conférences et des ateliers sur les espèces d'oiseaux et la manière de les préserver de l'extinction.

ALGER

Saisie de quantités considérables de drogue et de comprimés psychotropes en avril

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi des quantités considérables de drogue et de comprimés psychotropes durant le mois d'avril, a indiqué vendredi un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, notamment le trafic de drogue, les éléments de la police judiciaire relevant des services de sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi, durant le mois d'avril dernier, 136.194 comprimés psychotropes, 3.123 kg de cannabis ainsi que 335,69 g de cocaïne et 6,99 grammes d'héroïne et 10 flacons de solutions sédatives", a précisé la même source.

SOLIDARITÉ

L'insertion socioéconomique des handicapés, orientation essentielle du secteur de la Solidarité (ministre)

L'insertion socioéconomique des personnes aux besoins spécifiques, ainsi que de l'ensemble des catégories vulnérables, constitue une orientation essentielle de la stratégie d'accompagnement de cette frange sociale par le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la Condition de la femme.

Cette orientation se matérialise à travers une coordination étroite avec plusieurs secteurs, à l'instar de l'Agriculture et de la Formation professionnelle, et la fédération des efforts des partenaires, a fait savoir la ministre du secteur, Kaouthar Krikou, lors de sa visite de travail amorcée jeudi dans la wilaya d'Adrar.

La ministre, qui est accompagnée du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, a affirmé que dans le cadre du programme sectoriel commun visant à associer la femme au foyer et la femme rural à la dynamique de production nationale, il existe plusieurs



créneaux susceptibles d'attirer la femme vers les activités agricoles et d'artisanat traditionnel. Pour Mme. Krikou, ces efforts interviennent conformément

aux orientations des hautes autorités du pays concernant l'adhésion de la femme à l'économie nationale et son intégration socioéconomique, tout en préservant la politique sociale de l'Etat.

Lors de cette visite de travail de deux jours dans la wilaya d'Adrar, la délégation ministérielle a visité des expositions d'activités des personnes aux besoins spécifiques, de la femme rurale et de la femme au foyer, dans des domaines agricole et agroalimentaire, en plus d'activités des institutions du secteur de la Solidarité nationale en matière d'accompagnement social de ces catégories.

TAMANRASSET

Valoriser le legs ancestral de la bijouterie traditionnelle pour garantir sa pérennisation

La valorisation du legs ancestral de la bijouterie traditionnelle dans la wilaya de Tamanrasset, pour le pérenniser et assurer sa transmission intergénérationnelle, du fait qu'il constitue un élément identitaire de la région, focalise les efforts des acteurs locaux du secteur de l'Artisanat.

Dans cette perspective, la Chambre de l'Artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya de Tamanrasset s'emploie, depuis sa création en 2003, à développer et promouvoir la bijouterie traditionnelle, à travers, entre autres, l'organisation de programmes et manifestations de formation et de perfectionnement des artisans dans divers créneaux de l'artisanat.

Une démarche a été ainsi entreprise pour l'élaboration d'un programme de développement des activités artisanales, l'homologation de produits artisanaux, notamment des articles des bijoutiers immatriculés à la CAM, dont les effectifs ne cessent de croître, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM, Abdallah Legraoui.

La maison de l'Artisanat recense 221 artisans en bijouterie traditionnelle, sur 7.000 artisans immatriculés à la CAM dans les wilayas de Tamanrasset, In-Salah et In-Guezzam, dont 66 issus de la wilaya de Tamanrasset, a précisé M.Legraoui, en marge de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). Créée en 2008, la maison de l'Artisanat comprend une vingtaine de locaux, dont neuf (9) consacrés à la bijouterie traditionnelle, en sus de 12 ateliers de formation, sachant que 85% des pro-

duits d'artisanat écoulés sont constitués de bijoux traditionnels. De plus, ces efforts sont confortés par la participation des artisans aux diverses manifestations locales et nationales, ajoutés à l'accompagnement étatique dont ils ont bénéficié en termes de promotion de l'investissement et de valorisation de leurs activités, sans omettre le volet formation/qualité avec l'ouverture, à Tamanrasset, d'une école pilote de gemmologie.

L'école de gemmologie, lieu de développement de la qualité des bijoux

Depuis son ouverture en 2016, l'école-pilote de taille et de façonnage des gemmes, fruit de la coopération algéro-brésilienne, s'attèle à assurer des qualifications aux artisans dans les volets de la taille et du façonnage des pierres précieuses et semi-précieuses, de la fonte, de la production des bijoux et du design. L'établissement a contribué à la formation de 81 formateurs-gemmologues, dont 10 femmes, issus de 18 wilayas du pays, alors que 26 artisans ont bénéficié d'une formation complémentaire au Brésil, sachant que 38 formateurs de la wilaya de Tamanrasset assurent l'encadrement de coopératives spécialisées dans la bijouterie traditionnelle. Pour mettre en valeur cette formation fructueuse, un des formateurs à l'école-pilote de Tamanrasset, Mohamed Kaoula, a indiqué que "les connaissances, le savoir-faire et les techniques acquis lors de

leur formation ont été capitalisés dans l'exploitation et l'utilisation de pierres précieuses dans leurs œuvres, sachant que la région de Tamanrasset regorge de plus de 60 types de pierres précieuses non exploitées auparavant". La coopérative "Issaghen", localisée au quartier de Sorro, à Tamanrasset, a fait, de son côté, d'une pierre deux coups en mettant à la disposition de ses clients et des touristes une panoplie de produits

de bijouterie et en assurant la formation des artisans pour renforcer leur expérience et savoir-faire dans le domaine de la bijouterie traditionnelle. Cependant, la bijouterie traditionnelle se heurte à de multiples contraintes qui risquent d'hypothéquer son développement et sont inhérentes notamment à l'approvisionnement en matière première, l'argent essentiellement, à l'ère de la rude concurrence dans la filière, l'estime des professionnels du secteur. Raison pour laquelle les professionnels du secteur de l'Artisanat suggèrent la réouverture, à Tamanrasset, de l'antenne de l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et autres métaux précieux (AGENOR), ancien pourvoyeur des artisans en matières premières. Ceci, en plus de l'importance de l'accompagnement des artisans dans l'écoulement de leurs œuvres à travers les différentes manifestations locales et nationales, et leur soutien direct au titre du Fonds national de promotion de l'artisanat des petits métiers (FONAPRAM).

ORAN

Démantèlement d'une bande de crime organisé spécialisée dans le trafic de psychotropes

Les services de police d'Oran ont démantelé une bande de crime organisé transfrontalier de trafic de psychotropes formée de quatre individus, a-t-on appris jeudi auprès de la sûreté de wilaya.

Selon un communiqué de la cellule de la communication et des relations publiques, dont une copie a été remise à l'APS, l'opération a été menée par la bri-

gade de lutte contre les stupéfiants relevant de la police judiciaire, sur la base d'informations selon lesquelles un groupe d'individus utilisent un domicile au centre-ville pour s'adonner à cette activité criminelle.

Après surveillance des mouvements des suspects et sur ordre du procureur de la République près le tribunal d'Oran, une perquisition a été effectuée au domicile et

quatre mis en cause (des repris de justice et un ressortissant étranger) ont été arrêtés, a-t-on indiqué. Cette opération s'est soldée par la saisie d'une quantité de près de 7.000 comprimés psychotropes "Ecstasy" en possession des membres de la bande. Ces derniers ont tenté de jeter le produit prohibé dans un plan d'eau pour faire disparaître les preuves criminelles, mais en

vain. Il fut récupéré en poudre d'un poids de 700 grammes, en plus de la saisie d'une somme de 230.000 DA et d'un véhicule utilisé comme moyen de transport et la distribution. Des procédures judiciaires ont été engagées à l'encontre des mis en cause qui seront présentés ultérieurement devant la justice, selon la même source.

AFRIQUE - SÉCHERESSE

La sécheresse dans la Corne de l'Afrique affecte plus de 11 millions de personnes rien qu'en Ethiopie, selon l'ONU

Plus de 11 millions de personnes et de dix millions de têtes de bétail rien qu'en Ethiopie sont affectées par la vague de sécheresse qui s'est abattue sur la Corne de l'Afrique, a rapporté vendredi le Bureau des Nations Unies de la coordination des Affaires humanitaires (OCHA).

"Plus de 7,2 millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire, et quatre millions de personnes ont besoin d'une aide en eau", a indiqué l'OCHA.

"Au moins 286.000 personnes en Ethiopie ont migré pour chercher de l'eau, des pâturages ou de l'aide. Ce sont les personnes qui ont les moyens de se déplacer. D'autres, souvent les personnes âgées ou malades, ont dû rester en arrière". Le manque de pâturages et d'eau a causé la mort d'au moins 1,5 million de têtes de bétail, selon l'OCHA.

Quelque dix millions de têtes supplémentaires risquent d'être perdues.

Une grande partie du bétail subsistant est faible et ne fournit que peu ou pas de lait, affectant la nutrition des enfants. L'OCHA a indiqué



que cette sécheresse grave, qui fait suite à trois saisons de pluies insuffisantes d'affilée, affectait également la scolarisation de plus de 500.000 enfants.

L'agence onusienne a indiqué que ses partenaires humanitaires intensifiaient

actuellement leur aide pour soutenir le gouvernement éthiopien.

Les travailleurs humanitaires ont fourni de la nourriture à près de 4,9 millions de personnes, et soigné ou vacciné plus de 2 millions de têtes de bétail. Plus de 3,3

millions de personnes ont reçu une aide en eau.

Le coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Martin Griffiths, qui dirige l'OCHA, s'est rendu en visite dans la région frappée par la sécheresse, attirant l'attention sur les souffrances que subissent l'Ethiopie, le Kenya et la Somalie.

Il a rencontré par visioconférence des personnes directement affectées par la sécheresse dans la région Somali en Ethiopie.

Le bureau de M. Griffiths a indiqué que ce responsable avait débloqué 12 millions de dollars américains du Fonds central de réponse d'urgence pour soutenir l'action humanitaire.

Le fonds humanitaire éthiopien a également alloué 17 millions de dollars pour faire face à cette crise.

ALIMENTATION

Le chef de la FAO appelle le G7 à prendre des mesures pour faire face à la pénurie alimentaire

Le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Qu Dongyu, a appelé vendredi les plus grandes économies industrialisées du monde à prendre des mesures pour anticiper de futures pénuries alimentaires. Le conflit en Ukraine a prouvé la nécessité d'un effort international pour limiter les hausses des prix alimentaires telles que celles menaçant actuellement des pays pauvres en Afrique et en Asie, a-t-il dit.

"Nous devons identifier de manière active des moyens de remplir les écarts futurs éventuels sur les marchés mondiaux, travaillant ensemble pour améliorer durablement la productivité où que possible", a ajouté M. Qu. Il a tenu ces propos dans le cadre des préparatifs du sommet du G7 prévu le mois prochain en Allemagne, au cours duquel les hausses drastiques des prix alimentaires constitueront un sujet de discussion majeur.

Même avant le début du conflit en Ukraine, les populations les plus vulnérables du monde étaient menacées. Les chiffres de la FAO montrent que fin 2021, environ 193 millions de personnes dans le monde souffraient d'une "importante insécurité alimentaire" et avaient besoin d'"aide d'urgence".

Ce chiffre représente une hausse de près de 40 millions de personnes sur un an. Le conflit en Ukraine a eu un grand impact sur les prix alimentaires mondiaux, selon les statistiques de l'institution onusienne basée à Rome.

En mars, l'indice mensuel des prix des produits alimentaires de la FAO a atteint son plus haut niveau après un bond significatif, dû principalement à ce conflit. En avril, l'indice a légèrement reculé. L'indice des prix de l'alimentation de la FAO est basé sur les cours mondiaux de 23 catégories de produits alimentaires de base et suit ainsi les prix de 73 produits différents par comparaison à une année de référence.

En mars, l'indice mensuel des prix des produits alimentaires de la FAO a atteint son plus haut niveau après un bond significatif, dû principalement à ce conflit. En avril, l'indice a légèrement reculé. L'indice des prix de l'alimentation de la FAO est basé sur les cours mondiaux de 23 catégories de produits alimentaires de base et suit ainsi les prix de 73 produits différents par comparaison à une année de référence.

EXPLOSION DANS UN HÔTEL À CUBA

Décès d'un blessé, nouveau bilan de 46 morts

Un homme grièvement blessé dans l'explosion accidentelle qui a soufflé un hôtel de luxe dans le centre de La Havane le 6 mai est décédé de ses blessures, portant le bilan à 46 morts, a annoncé vendredi le ministère cubain de la Santé.

Ce nouveau décès survient alors que le pays a entamé vendredi à l'aube un deuil national qui s'achèvera

samedi à minuit. Une veillée nocturne est prévue vendredi devant l'hôtel Saratoga.

Le bilan de l'accident s'établit à 46 morts, dont quatre enfants, une femme enceinte et une touriste espagnole de 29 ans.

Jeudi, les pompiers avaient annoncé la découverte du corps de la dernière personne disparue dans les débris de l'hôtel, dont plusieurs

étages ont été détruits par une explosion au moment où un camion-citerne le ravitaillait en gaz.

Neuf adultes, trois dans un état grave, et quatre enfants, dont deux également dans un état préoccupant, sont toujours hospitalisés, 40 autres blessés moins gravement atteints ont pu regagner leur domicile. Le Saratoga, connu pour avoir accueilli plusieurs

célébrités ces dernières années, dont Mick Jagger, Beyoncé et Madonna, était fermé depuis deux ans en raison de la pandémie et se préparait à rouvrir au public le 10 mai, après des travaux.

Construit en 1880 pour abriter des magasins, le bâtiment a été transformé en hôtel en 1933 et est devenu un établissement de luxe en 2005.

SLOVÉNIE

Une explosion dans une usine chimique fait cinq morts

Cinq personnes ont été tuées jeudi dans une explosion survenue dans une usine chimique en Slovénie, tandis que six ouvriers ont été blessés dont un très gravement, selon la direction et les secours.

L'accident s'est produit en début de matinée dans l'établissement du groupe slovène Melamin situé en plein centre de Kočevje (sud-est), à 60 km de la capitale Ljubljana.

"Une citerne a explosé" au moment du déchargement de produits chimiques, déclenchant un incendie, a expliqué le chef de la brigade des pompiers Leon Behin, interrogé sur place par les médias.

Dans un premier temps, il a été fait état de plusieurs disparus dont la mort a été annoncée en fin d'après-midi.

"Malheureusement, nos craintes ont été confirmées", a déclaré à la presse le directeur de l'usine, Srecko Stefanic.

La puissance de l'explosion "ne leur a laissé aucune chance de survie", a-t-il dit, visiblement sous le choc.

Il s'agit d'un ouvrier et de "quatre travailleurs extérieurs" à l'entreprise.

Parmi les employés blessés, deux souffrant de graves brûlures ont été évacués par hélicoptère vers Ljubljana, selon un communiqué de l'hôpital qui les a pris en charge. L'un d'entre eux se

trouve dans une situation critique, a précisé M. Stefanic.

Le drame a été "causé par une erreur humaine", a ajouté le responsable, qui a refusé de donner davantage de détails tant que l'enquête n'était pas terminée. Les autorités locales ont demandé aux riverains de ne pas sortir de chez eux et de fermer leurs fenêtres par crainte d'émanations toxiques, dans cette commune de 8.600 habitants.

Les mesures de précaution ont été levées dans l'après-midi alors qu'aucun impact sur l'environnement n'a été constaté, a indiqué la direction de l'établissement.

INDE

27 morts dans un incendie à New Delhi

Vingt-sept personnes sont mortes dans un incendie accidentel à New Delhi vendredi, ont annoncé les services de secours indiens.

"Le feu est désormais éteint. Le nombre total de morts est de 27. Les opérations de recherche sont en cours", a indiqué un responsable des pompiers cité par l'AFP. Plus de 40 personnes ont subi des brûlures et ont été hospitalisées, selon les médias. Environ 60 à 70 personnes ont été secourues dans le bâtiment, selon les mêmes sources citant la police. L'incendie s'est déclaré dans un immeuble commercial de quatre étages dans l'ouest de Delhi en fin d'après-midi.

Les incendies sont fréquents en Inde en raison des mauvaises pratiques dans le secteur de la construction et du manque de respect des règles de sécurité.

ETATS UNIS

Les onze victimes du naufrage à Porto Rico sont des femmes

Les onze personnes tuées dans le naufrage d'un bateau de migrants au large de Porto Rico sont toutes des femmes, ont annoncé vendredi les autorités américaines, notant également que les 38 rescapés étaient des citoyens haïtiens et dominicains. Les recherches d'autres éventuels survivants se poursuivent dans la zone où l'accident s'est produit, à environ 10 milles marins (19 kilomètres) au nord de l'île de Desecheo, un territoire américain inhabité entre Porto Rico et la République dominicaine.

Les rescapés sont "36 ressortissants haïtiens et deux ressortissants dominicains, dont huit restent hospitalisés", ont indiqué vendredi sur Twitter les garde-côtes américains.

Une autopsie des onze femmes décédées dans l'accident sera pratiquée plus tard dans la journée, selon l'institut médico-légal de Porto Rico. Le Premier ministre haïtien a présenté vendredi ses condoléances aux familles des victimes qui, selon lui, sont de nationalité haïtienne. "La nouvelle du naufrage d'un bateau au large de Porto Rico qui a causé la mort de 11 de nos compatriotes m'a profondément bouleversé", a annoncé Ariel Henry, en déplorant "un nouveau drame". Quelques jours auparavant, une femme haïtienne avait trouvé la mort dans la même zone après le naufrage du bateau dans lequel elle se trouvait, avec une soixantaine d'autres migrants, secourus par les gardes-côtes américains.

BELGIQUE

62 Infections à la salmonelle liées à l'usine Ferrero d'Arlon confirmées

Au total 62 cas de contaminations à la salmonelle liées à l'usine Ferrero d'Arlon, ville au sud de la Belgique, ont été identifiées, a indiqué vendredi l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) dans un communiqué de presse. Grâce à l'enquête menée par l'AFSCA avec le Laboratoire National de Référence de Salmonella Sciensano et les Communautés (Agence Soins et Santé, Aviq et GGC Bruxelles), il a été confirmé que 62 cas de salmonellose en Belgique étaient liés à l'épidémie de salmonelles. "Aucune augmentation significative du nombre d'infections n'est attendue", rapporte le communiqué. L'ECDC (Centre européen de prévention et de contrôle des maladies) fait état des chiffres des cas confirmés de salmonellose en Europe et au Royaume-Uni liés à l'usine Ferrero d'Arlon.

L'AFSCA a décidé en avril de retirer l'autorisation de l'usine d'Arlon et de rappeler auprès des consommateurs tous les produits de la gamme Kinder qui y sont fabriqués. A la fin de la semaine dernière, Ferrero a officiellement soumis à l'AFSCA une nouvelle demande d'autorisation pour le site. Si les conclusions de l'évaluation de l'AFSCA sont favorables, une autorisation provisoire sera accordée.

INFRASTRUCTURES DE SANTÉ Plusieurs projets réalisés et d'autres en cours de réalisation à Touggourt, Bejaïa et El-Meghaïer (ministre)



Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, jeudi à Alger, la réalisation de plusieurs projets dans les wilayas de Touggourt, Bejaïa et El-Meghaïer, et d'autres en cours de réalisation.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a indiqué que les wilayas de Touggourt, Bejaïa et El-Meghaïer avaient bénéficié de plusieurs projets, certains ont été mis en service, d'autres toujours en cours de réalisation.

S'agissant de la wilaya de Touggourt, le ministre a cité la réalisation de nouveaux établissements hospitaliers au chef lieu de wilaya, à "Tamcine" et "Megarine", qui s'ajoutent aux installations déjà en place.

Les travaux dans les trois wilayas ont atteint 95% et devraient être reçus l'année en cours, a-t-il estimé, faisant part, dans ce sens, des mesures prises pour équiper les deux derniers établissements.

Le ministre a expliqué le retard des travaux accusé dans ces wilayas par la résiliation des contrats avec les entreprises de réalisation pour avoir exigé une révision des coûts à la hausse d'une part, et le placement d'autres établissements, qui relevaient de la direction de la Santé, sous tutelle de la direction des Travaux publics, d'autre part.

Passant en revue les infrastructures dont dispose la wilaya de El-Meghaïer, certaines étant opérationnelles et d'autres entreront bientôt en service, M. Benbouzid a précisé que les travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits à "Djamâa" dans le cadre du Fonds spécial de développement des régions du Sud (FSDS) avait atteint 72%.

S'agissant d'une question sur la prise en charge sanitaire des malades en cas d'urgences, le ministre a fait savoir que les mesures nécessaires seront mises en place en vue de l'amélioration du niveau des services jusqu'à l'achèvement des travaux d'aménagement au niveau de l'unité des urgences médico-chirurgicales à l'EPH d'El Meghaïer.

Dans le souci de renforcer le niveau des services sanitaires dans la wilaya d'El Meghaïer, le ministre a affirmé qu'il a été décidé de demander l'inscription d'un projet de réhabilitation du service des urgences de l'EPH du chef-lieu de la wilaya, en sus de la reconversion de l'EPH de Djamaa en établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère et enfant.

En réponse aux questions du député de la wilaya de Bejaïa concernant la situation sanitaire dans la région, le ministre a indiqué que la wilaya avait des indicateurs de santé "très positifs", notamment en ce qui concerne les structures de proximité, en plus de 7 établissements hospitaliers, dont un CHU et des EPH à "Amizour", "Aokas", "Kherrata, Sidi Aïch, et d'autres spécialisés en rééducation motrice.

La wilaya a également été renforcée par de nouveaux projets à "Souk El Ténine", "Tazmalt", "Oued Ghir", outre un projet de réalisation d'un hôpital universitaire.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 2 nouveaux cas et aucun décès

Deux (02) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés, alors qu'aucun cas de décès n'a été recensé ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 265816, celui des décès demeure inchangé, soit 6875 cas, de même que le nombre total des patients qui est de 178371 cas. Par ailleurs, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, ajoute la même source, notant que 44 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

LUTTE CONTRE LE COVID-19 Derrar : "poursuivre la vaccination de la population pour prévenir de nouvelles reprises épidémiques"

La poursuite de la vaccination de la population en Algérie contre la Covid-19, malgré l'accalmie, pour éviter des "scénarios graves" à l'avenir, a été vivement recommandée, vendredi à Oran, par le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Pr Fawzi Derrar.

"Le taux de vaccination tourne autour de 32%, ce qui est encore très faible.

Actuellement, nous observons une accalmie due à l'immunité acquise suite à l'infection à l'Omicron, une immunité qui baissera inéluctablement dans 3 à 6 mois, d'où l'importance de la vaccination", a souligné Pr.

Derrar à l'APS en marge de l'ouverture vendredi soir du 3e congrès d'infectiologie. Pour le même responsable, "c'est primordial de continuer à vacciner la population pour prévenir de nouvelles vagues de contamination, surtout que cer-



taines régions comme la Chine et l'Afrique du Sud font face à une recrudescence des cas de contamination par de nouveaux variants".

"Une reprise de la pandémie due à de nouveaux variants est à craindre, principalement dans des pays à faible vaccination, donc une

faible immunisation", a-t-il prévu, déclarant "il y aura certainement de nouveaux variants, on le voit en Afrique du sud qui connaît une forte hausse du nombre des contaminations par les variant SBA4 et BA5 d'Omicron". Dans le même sillage, Pr. Derrar a fait savoir que dans des pays où

l'immunisation est très élevée comme en France ou en Europe, il existe une élévation du nombre de cas mais sans provoquer une pression sur le système de santé.

L'objectif de la vaccination n'est nullement d'empêcher de nouvelles contaminations mais pour éviter les formes graves et les hospitalisations, et c'est très important pour le système sanitaire national", a-t-il estimé.

Le 3e congrès de la Société algérienne d'infectiologie (SAI), ouvert vendredi à Oran, enregistre la participation de plus de 150 spécialistes en épidémiologie du pays.

Plusieurs interventions ont été présentées lors de cette manifestation scientifique qui s'étalera sur trois jours, dont "Covid-19: point de la situation", "Les tests antigéniques de détection du SARS-Cov-2" et "Covid 19, diagnostic biologique et suivi", entre autres.

Les professionnels de la santé sensibilisés sur la phase post-épidémie (spécialiste)

Les professionnels de la santé, exerçant en médecine interne notamment, sont sensibilisés sur la phase post-Covid-19, a souligné, jeudi à Alger, le président de la Société algérienne d'obésité et maladies métaboliques, Pr. Amar Tebaïbia, rappelant l'existence d'un guide de prise en charge post-Covid.

"Les complications et les séquelles du Covid-19 posent, partout dans le monde, un réel problème de prise en charge.

Aussi, le premier pas à faire pour les personnes touchées par le virus est de consulter le médecin dès l'apparition du moindre symptôme", a déclaré à l'APS le Pr. Tebaïbia, en marge de la 3ème Journée de formation médicale continue. Cette rencontre à laquelle a

assisté le Secrétaire général du ministère de la Santé, Abdelhak Saihi, a réuni des spécialistes autour de thèmes liés à l'impact de la pandémie du Coronavirus sur les patients atteints de maladies prévalentes, ainsi que les modalités de leur prise en charge adéquate.

Il s'agit sensibiliser le personnel soignant sur la nécessité de "bien écouter le patient auquel il sera demandé des examens en fonction de l'organe atteint afin de déterminer si la symptomatologie signalée est due au virus contracté ou à une pathologie sous-jacente", a-t-on souligné.

Par ailleurs, le Pr. Tebaïbia, également chef de service de médecine interne à l'établissement hospitalier d'El-Biar (Alger), a rappelé l'existence

d'un guide élaboré, depuis plus d'une année, par le ministère de la Santé, et inhérent à la prise en charge du post-Coronavirus, faisant savoir la "réactualisation nécessaire" de ce document afin de l'adapter aux nouvelles données en la matière.

Lors de son intervention à l'ouverture de cette journée, le SG du ministère de la Santé a tenu à encourager ce type de rencontres, en ce qu'elles permettent d'acquiescer "les bonnes pratiques et les outils d'une meilleure prise en charge du malade", insistant particulièrement sur "l'accessibilité aux soins, seul critère déterminant un système de santé performant".

Par la même occasion, un hommage particulier a été rendu aux "soldats blancs" victimes de la crise sanitaire.

HOMOLOGATION DES DISPOSITIFS MÉDICAUX Les produits fabriqués localement sont prioritaires

Les dispositifs médicaux fabriqués localement, sont prioritaires lors du traitement des dossiers d'homologation, a indiqué jeudi le directeur de la commission d'homologation des dispositifs médicaux au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Bachir Allouache.

"Les dispositifs médicaux fabriqués localement sont prioritaires lors du traitement des dossiers, car il y a déjà une vérification pour les dispositifs importés qui se fait par les services de la direction des activités phar-

maceutiques et de la régulation au niveau du ministère", a-t-il souligné en marge du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (SIMEM), qui se poursuit au Centre des conventions d'Oran (CCO) jusqu'au 14 mai en cours.

Bachir Allouache, également directeur des activités pharmaceutiques et de la régulation, a rappelé qu'un décret (20-324) qui fixe les modalités d'homologation a été adopté afin de garantir la qualité, la sécurité et l'effica-

cité des produits pharmaceutiques en général.

"Il s'agit d'une première en Algérie, car auparavant ce domaine échappait à tout contrôle", a-t-il déclaré, faisant savoir que ce décret donne un délai de deux ans pour l'homologation de l'ensemble des dispositifs médicaux commercialisés en Algérie. "Les dispositifs médicaux sont un domaine très vaste et très hétérogène.

On passe d'un simple consommable comme les compresses à un équipement médical complexe et

sophistiqué", a-t-il encore noté. L'opération d'homologation et de régularisation des dispositifs médicaux commercialisés en Algérie a été, par ailleurs, renforcée avec la signature d'une convention entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et l'organisme algérien d'accréditation "Algerac", a-t-il ajouté, affirmant que ces mesures permettront d'assainir un passif hérité par le ministère de l'Industrie pharmaceutique".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

CHINE

La partie continentale signale 253 nouveaux cas confirmés locaux

La partie continentale de la Chine a signalé vendredi 253 cas confirmés de COVID-19 transmis localement, dont 194 à Shanghai, selon le rapport de la Commission nationale chinoise de la santé publié samedi.

Outre Shanghai, douze autres régions de niveau provincial sur la partie continentale de la Chine ont signalé de nouveaux cas locaux de COVID-19, y compris 32 à Pékin.

Shanghai a également rapporté vendredi 1.487 infections asymptomatiques transmises localement, sur un total de 1.726 porteurs asymptomatiques locaux nouvellement identifiés sur la partie continentale.

Un total de 866 patients



de COVID-19 sont sortis vendredi de l'hôpital après leur rétablissement sur la partie continentale de la Chine, selon la commission.

Cela porte le nombre total de patients de la COVID-19 sortis de l'hôpital après leur rétablissement sur la partie continentale de la Chine à 210.006 en date de vendredi.

Un nouveau décès lié à la COVID-19 a été signalé à Shanghai, a ajouté la commission.

NOUVELLE-ZÉLANDE

La Première ministre Ardern positive au Covid

La Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern, saluée pour sa gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus, a été testée positive au Covid-19, ont annoncé samedi ses services. Ses symptômes sont "modérés" et elle respecte une quarantaine de sept jours chez elle, a dit le gou-

vernement dans un communiqué.

Mme Ardern, qui a publié sur Instagram une photo de son test positif, est isolée depuis dimanche, lorsque son compagnon Clarke Gayford avait lui-même contracté le virus. La Nouvelle-Zélande a appliqué l'une des politiques les plus restrictives au monde pour

juguler l'épidémie depuis 2020, et son bilan de 892 décès reste parmi les plus bas des nations développées.

L'archipel océanique enregistre toutefois une poussée du variant Omicron depuis l'assouplissement des restrictions en mars, avec plus de 50.000 cas enregistrés la semaine dernière.

RWANDA

Le port du masque n'est plus obligatoire dans l'espace public

Le Rwanda a supprimé l'obligation du port du masque dans l'espace public alors que le pays est en train d'assouplir ses mesures strictes qui étaient destinées à lutter contre la pandémie, rapportent samedi des médias.

Le pays a été parmi les plus rapides d'Afrique à vacciner sa population contre la

Covid-19, et environ un tiers de ses 13 millions d'habitants ont déjà reçu des doses de rappels du vaccin.

"Le port de masques faciaux n'est plus obligatoire.

Cependant, les gens sont encouragés à porter des masques à l'intérieur", indique un communiqué du bureau du Premier ministre,

relayé par des médias. "Les citoyens et les résidents du Rwanda doivent être entièrement vaccinés pour accéder aux lieux publics (y compris les transports en commun).

Etre entièrement vacciné signifie avoir deux doses et un rappel lorsqu'ils sont éligibles", selon le texte.

Les autorités rwandaises ont également annoncé que

les voyageurs n'auront plus à passer de tests PCR, mais pourront se soumettre à des tests antigéniques à la place avant leur voyage et après leur arrivée dans le pays.

Le Rwanda a mis en place un régime rigoureux de tests et de recherche de cas contact, enregistrant 1.459 décès de Covid-19 depuis le début de la pandémie.

AFRIQUE DE L'OUEST

Vers une production locale de vaccins, selon l'OOAS

L'Afrique de l'Ouest est proche de commencer la production locale de différents types de vaccins dans la sous-région, a annoncé vendredi Stanley Okolo, directeur général de l'Organisation Ouest Africaine de la santé (OOAS).

Il a déclaré lors d'un point de presse après la 23e réunion ordinaire des ministres de la Santé de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) que la sous-région allait commencer à fabriquer ces vaccins pour des problèmes de

santé tels que la COVID-19, la fièvre jaune, la rage, ainsi que des sérum antivenimeux, afin de devenir autosuffisante en matière de production et de disponibilité des vaccins.

"Nous avons réuni cinq entreprises candidates dont nos évaluations montrent qu'elles sont proches de la fabrication de vaccins dans notre région.

Deux d'entre elles viennent du Ghana, deux du Nigeria et une du Sénégal", a déclaré M. Okolo.

A moyen et long terme, il a estimé que la région ouest-africaine pourrait

produire 22 vaccins après avoir renforcé son industrie pharmaceutique.

Le directeur général de l'OOAS a également fait remarquer que son institution s'était associée à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) pour élaborer une feuille de route permettant aux laboratoires pharmaceutiques d'adopter de bonnes pratiques de fabrication et un système garantissant que les produits soient fabriqués de façon cohérente et contrôlés conformément aux normes de qualité.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE

La Chine contribuera davantage à mettre fin à la pandémie de COVID-19 (porte-parole)

La Chine continuera à travailler avec d'autres pays pour contribuer à réduire l'écart d'immunisation contre la COVID-19 et mettre fin à la pandémie au plus tôt, a déclaré vendredi un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

Le porte-parole Zhao Lijian a déclaré lors d'une conférence de presse régulière que la Chine salue tous les efforts qui aident les membres de la communauté internationale à lutter ensemble

contre la COVID-19 d'une manière scientifique, et s'oppose à la manipulation politique des efforts anti-épidémiques par n'importe quel pays.

A la suite de la COVID-19, la Chine a proposé la vision d'une communauté mondiale de santé pour tous, a tiré pleinement parti de ses forces, a assuré la stabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales anti-épidémiques et a activement fait progresser la coopération internationale

en matière de vaccins pour contribuer à la lutte mondiale contre le coronavirus, a-t-il souligné.

Début mai, la Chine a fourni 4,6 milliards de combinaisons de protection, 18 milliards de kits de tests et plus de 430 milliards de masques faciaux à 153 pays et 15 organisations internationales. La Chine a été le premier pays qui a annoncé qu'elle ferait des vaccins un bien public mondial, a soutenu la renonciation aux droits de pro-

priété intellectuelle sur les vaccins contre la COVID-19, et a mené la production conjointe de vaccins avec les pays en développement, a rappelé M. Zhao, ajoutant que la Chine a jusqu'à présent fourni plus de 2,2 milliards de doses de vaccins à plus de 120 pays et organisations internationales. "La Chine apporte une contribution importante à la promotion de l'accessibilité et du caractère abordable des vaccins dans les pays en développement", a-t-il noté.

ONU - CORÉE DU NORD L'ONU prête à aider la Corée du Nord à faire face à l'épidémie de Covid-19 (Porte-parole)

Les Nations Unies sont prêtes à aider la Corée du Nord à faire face à une épidémie de COVID-19, a indiqué vendredi un porte-parole.

"L'ONU reste mobilisée et nous sommes prêts, avec nos partenaires humanitaires, à aider les personnes dans le besoin en Corée du Nord sur la question de la COVID-19 et d'autres questions, car la vulnérabilité de la population a probablement augmenté depuis l'apparition de la pandémie et la fermeture des frontières en 2020", a dit Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres.

"A ce stade, nous suivons avec inquiétude les informations faisant état d'une épidémie de COVID-19 en République populaire démocratique de Corée. Nous n'avons pas encore reçu de communications officielles sur cette épidémie. Mais nous restons en contact avec les représentants de la RPDC à ce sujet", a-t-il affirmé lors d'un point de presse quotidien.

Le dirigeant nord-coréen, Kim Jong Un, a appelé jeudi à une action rapide pour contenir la propagation de la COVID-19, a rapporté l'agence officielle Korean Central News Agency.

Une fièvre dont la cause n'a pas pu être identifiée s'est répandue de manière explosive dans toute la Corée du Nord à partir de la fin avril, et plus de 350.000 personnes ont eu de la température en peu de temps.

Jusqu'à présent, six personnes sont décédées, selon l'agence.

AFRIQUE

Les organisations internationales doivent acheter des vaccins faits en Afrique (Président sud-africain)

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a appelé jeudi les organisations internationales soutenant la vaccination contre le Covid-19 à commencer à s'approvisionner en vaccins fabriqués en Afrique, alors qu'un groupe sud-africain a annoncé qu'il risquait de mettre fin à leur fabrication faute de commandes.

"Les agences internationales qui ont reçu beaucoup d'argent pour l'achat et la fourniture de vaccins pour les pays en développement n'achètent pas de vaccins fabriqués par des groupes pharmaceutiques africains, même pour les vaccins qui sont destinés aux pays africains", a déploré M. Ramaphosa lors d'un sommet mondial virtuel sur le Covid.

"Ceci, mesdames et messieurs, doit changer", a-t-il plaidé dans un discours lors du deuxième sommet international sur le Covid présidé par le président américain Joe Biden.

Début mai, le géant pharmaceutique sud-africain Aspen, qui s'est lancé dans la production et la commercialisation de vaccins anti-Covid en Afrique du Sud après un accord avec l'Américain Johnson & Johnson, a annoncé qu'il risquait de mettre fin au projet faute de commandes.

L'Afrique du Sud et l'Inde ont été à la tête d'une bataille pour l'égalité d'accès aux vaccins et une suspension des droits de propriété intellectuelle pour permettre la fabrication locale de doses à moindre coût.

CHOISISSEZ VOS BONS ALIMENTS GRAS D'ORIGINE VÉGÉTALE

Consommer de bons gras, en pratique ça se passe comment pour les courses et la cuisine? Conseils et mises au point, du supermarché jusqu'à la poêle.



Les meilleures huiles: olive et colza

Elles sont incontournables.
 • L'huile d'olive, pour toutes les cuissons : elle résiste aux hautes températures et ses oméga-9 (acide oléique) sont bénéfiques pour le système cardiovasculaire.
 • Celle de colza, riche en oméga-3, convient aux assaisonnements des crudités ou des légumes cuits (à utiliser après la cuisson). Autre possibilité, l'huile de noix, excellente pour sa richesse en oméga-3, mais qui rancit plus rapidement.

Gardez-les dans un bidon ou une bouteille en verre teinté, qui protège de la lumière. Bannissez les flacons en plastique, car les composants du plastique passent facilement dans les corps gras. Conservez-les dans un placard, au frais, pas sur un plan de travail en pleine lumière. Préférez aussi les petits conditionnements, qui vous permettent d'utiliser l'huile avant qu'elle ne rancisse. C'est surtout vrai pour l'huile de noix, et un peu moins pour le colza : moins une huile est saturée, plus elle s'oxyde rapidement et rancit.

Le beurre

Oui, au petit déjeuner
 Une portion de 10 g sur des tartines, c'est parfait. Cet apport de cholestérol par voie alimentaire est bénéfique. L'organisme reçoit le message qu'il n'a pas besoin d'en produire lui-même. Or, c'est ce cholestérol endogène (fabriqué par le corps) qui est à l'origine de la plaque d'athérome.

"Le cholestérol est indispensable", rappelle Bernard Schmitt. Grâce à lui, l'organisme fabrique des hormones, comme le cortisol et les hormones sexuelles." L'idéal ? Choisir un beurre de la filière Bleu-Blanc-Cœur, source d'oméga-3. Ou, au printemps, un bon beurre fermier : il apporte lui aussi des oméga-3, grâce à des vaches élevées en pâturage.

Les margarines aux phytostérols

On peut s'en passer
 Ces phytostérols (cholestérol naturel des plantes) entrent en compétition avec le cholestérol d'origine alimentaire et réduisent son absorption par l'organisme. Mais en fait, celui-ci n'est pas le plus dangereux pour le cœur et la santé. Il est prouvé que, moins l'on absorbe de cholestérol capable d'entrer dans nos cellules, plus le corps doit en fabriquer seul. Et c'est ce cholestérol venu de l'intérieur qui est mauvais pour la santé, puisque responsable de la plaque d'athérome.

Les margarines aux phytostérols pourraient même poser quelques problèmes. "Elles font bien baisser le taux de cholestérol sanguin mais on a des effets sur leurs effets au plan cardiovasculaire", explique Jean-Michel Leclercq, de l'Institut Pasteur de Lille. Des études doivent être menées pour identifier leurs éventuels risques. En attendant, dans le doute, mieux vaut s'abstenir d'en consommer."

L'huile de palme

C'est l'huile la plus consommée dans le monde, malgré sa mauvaise réputation nutritionnelle. Majoritairement composée d'acides gras saturés (environ 50%), elle est particulièrement nuisible pour l'environnement puisque les plantations, en Indonésie notamment, se développent aux dépens des autres cultures.

On trouve de l'huile de palme durable et bio (bien que le palmier à huile ne nécessite pas d'engrais), mais le bilan carbone (c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre) reste calamiteux. Et, bio ou pas, sur le plan nutritionnel, c'est la même chose. L'éviter n'est pas simple : une étude de "conso-réalté", menée en 2010 par Findus France avec le nutritionniste Jean-Michel



Cohen, a montré que sa consommation serait d'environ 2 kg par personne et par an, même chez les familles attentives à l'équilibre nutritionnel, qui en avaient sans le savoir.

Comme elle est pratique et ne semblerait pas décidée à s'en passer. Certaines marques y ont renoncé (Findus, Casinò...), mais d'autres (Danone, Leclerc...) semblent plus récalcitrantes.

La solution? Surveiller les étiquettes et rejeter les produits qui en contiennent ou qui annoncent "huile végétale", terme sous lequel elle se dissimule généralement. Le pire restant, nutritionnellement parlant, l'huile végétale "partiellement hydrogénée".

J'enrichis mon muesli du matin

Avec des graines de lin, riches en oméga-3. Pour être bien assimilées, elles doivent être broyées (utilisez un petit moulin, type moulin à café électrique). Sinon, on les élimine telles quelles à cause de leur coque résistante aux sucs digestifs. Il faut aussi les cuire cinq minutes dans un peu d'eau à petits frémissements. Comme elles s'oxydent rapidement, préparez juste la quantité qu'il vous faut ou conservez les graines broyées 40 heures au frais.

Je cuisine à l'huile de lin

"Composée à plus de 60 % d'oméga-3, c'est une huile très intéressante, mais qui s'oxyde très facilement", souligne le Dr Schmitt. Trois jours après l'ouverture du flacon, l'huile est déjà rance ! Seul moyen de mieux la conserver : la mélanger avec 2 % d'huile d'olive environ et la consommer ensuite très rapidement."

J'achète "Bleu-Blanc-Cœur"

Reconnaisables à leur logo "Bleu-Blanc-Cœur", les produits de cette filière sont issus d'animaux ayant bénéficié d'une ali-

mentation enrichie en graines de lin. Lait, jambon, œufs, fromage blanc... sont ainsi naturellement enrichis en oméga-3.

Noix, amandes, noisettes un vrai plus

Les oléagineux apportent des acides gras intéressants, des phytostérols, de généreuses doses de vitamine E antioxydante et des minéraux (magnésium, calcium...). Ajoutez des noisettes dans les flocons de céréales du petit déjeuner, des noix dans la salade verte, des amandes effilées sur les compotes, les pistaches dans du riz basmati...

Seule condition : les acheter non grillées et non salées, bio si possible. Et en petites quantités, car elles rancissent avec le temps.

Oméga-6: oui, mais sans excès

Ils font partie des acides gras indispensables. Mais, en excès, ils augmentent les allergies et les pathologies inflammatoires chroniques. On en consomme trop, car ils sont présents dans de nombreuses préparations industrielles. En pratique, on limite ces dernières et on évite les huiles trop riches en oméga-6 : tournesol, pépin de raisin et olive. On mise sur les huiles d'olive et de colza. Et on consomme des petits poissons gras (sardines, maquereaux...).

Des huiles à consommer avec modération

Mélangeaux tout prêts
 Ils contiennent souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser en solo. Deux exceptions : l'iso 4 olive et l'iso 6 même. Elles ont toutes deux un bon ratio oméga-3 sur oméga-6, mais ne doivent

pas être chauffées.

Mais et pépin de raisin

Utilisées pour les fritures, elles sont toutes deux très riches en oméga-6. Pour les cuissons à haute température, mieux vaut donc les remplacer par de l'huile d'arachide. Longtemps boudée pour de mauvaises raisons, celle-ci contient des acides gras mono-insaturés et reste bien stable à la chaleur.

Tournesol

Elle apporte principalement des oméga-6. On trouve parfois du tournesol dit "oléique" (ou Oléisol) qui apporte alors des oméga-6 et des oméga-9 (acide oléique). Mais autant préférer une vraie bonne huile d'olive, infiniment plus goûteuse.

Les margarines ordinaires

Elles sont moins intéressantes sur le plan nutritionnel que le beurre... et moins savoureuses ! Rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un mélange d'huiles végétales (tournesol) et palme, notamment...), souvent hydrogénées pour obtenir une texture solide et riche en acides gras saturés et en oméga-6. Méfiez-vous de celles qui indiquent la présence d'"huiles végétales" (en général de l'huile de palme) et de celles à "huile d'olive", qui n'en contiennent souvent que 6 à 8%.

"Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardiovasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes)." Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'on peut consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

5 mai 2022

ALIMENTS : DOIT-ON EN ÉLIMINER DE NOTRE ALIMENTATION ?



L'idéal, c'est de ne rien bannir, y compris lorsque l'on suit un régime. Aucun n'est mauvais et, à l'inverse, il n'existe pas de denrée miracle pour une meilleure santé. Variété et modération sont donc les maîtres mots de l'alimentation saine. Et cela vaut également pour le gras et le sucre. « Lorsque l'on veut maigrir, on supprime souvent des repas ce que l'on préfère : le gras, le sucre... C'est une erreur, met en garde la diététicienne Nathalie Nègre, parce que l'on ne pourra pas s'en passer toute notre vie. Or, lorsque l'on maigrit, on vide les cellules graisseuses qui ne demandent qu'une chose, se remplir à nouveau. Les changements apportés dans notre mode de vie, notre façon de manger, doivent donc être définitifs et par conséquent, réalisables. Alors modération tout, suppression non ! »

Les produits sucrés ne sont pas à bannir

Essentiellement composés de sucres simples, ils ont peu d'intérêt nutritionnel. Par exemple, le sucre blanc de canne raffiné ne comporte ni vitamines ni minéraux et, même si certains aliments comme le miel ou le chocolat possèdent quelques vertus nutritionnelles (pouvoir sucrant plus élevé que le sucre et quelques traces de minéraux pour le premier, substances psychostimulantes et antistress contenues dans le cacao pour le second), mieux vaut les consommer occasionnellement. Un carré de chocolat avec son café du midi, une cuillerée à café de confiture dans son yaourt, une part de gâteau au chocolat au goûter du dimanche, seront sans préjudice pour votre santé. Ce qui n'est pas le cas des bonbons, barres chocolatées, desserts lactés, pâte à tartiner, sodas et autres pâtisseries consommées régulièrement.

5 IDÉES REÇUES SUR LES HUILES VÉGÉTALES

Ceux qui font attention à leur ligne ont tendance à bannir les huiles végétales de leur alimentation. Pourtant, elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de notre organisme. Découvrez les idées reçues qui circulent sur les huiles et leurs bienfaits sur la santé.

Certaines huiles sont moins grasses que d'autres

Faux : toutes les huiles apportent principalement des lipides et sont donc équivalentes en terme d'apport calorifique (10 g d'huile équivaut à 90 kilocalories), plus que le foin gras et le beurre. En revanche, leur composition respective en acides gras diffère et leur confère des caractéristiques nutritionnelles spécifiques.

Toutes les huiles ont la même composition d'acides gras

Faux : les huiles d'olive et huile de tournesol oléique sont naturellement riches en oméga 9. Les huiles de tournesol, de germe de maïs et de pépins de raisin sont naturellement riches en oméga 6. Les huiles de colza, de noix et de lin sont naturellement riches en oméga 3.

Il faut supprimer les matières grasses lors d'un régime amaigrissant

Faux : dans le cadre d'un régime amaigrissant, il est recommandé de maintenir une alimentation équilibrée et variée. Sauf en cas d'avis médical particulier, il ne faut pas

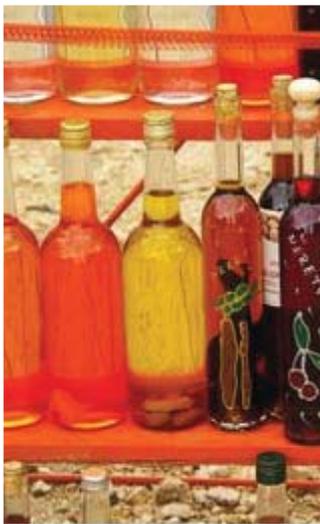
éliminer un groupe d'aliments mais modérer sa consommation, 1 à 2 cuillerées à soupe d'huile par personne et par jour pour cuire et assaisonner (1 cuillerée à soupe d'huile = 10 g) ou 2-3 portions de margarines végétales jour (1 portion = 10 g).

Les matières grasses sont utiles au bon fonctionnement de l'organisme

Vrai : les matières grasses végétales apportent des nutriments (vitamine E, acides gras essentiels) qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme et que notre corps est incapable de synthétiser. Elles jouent un rôle au niveau du cerveau, de la peau, des cheveux, du transit. Il ne faut donc pas supprimer les matières grasses, mais contrôler les quantités consommées.

Pour un bon équilibre, il faut varier les sources d'huiles végétales

Vrai : les matières grasses sont nécessaires à une alimentation équilibrée. Elles apportent des acides gras et des vitamines, essentiels au bon fonctionnement de notre corps. Mais il est indispensable que cette consommation soit équilibrée entre les omégas 3, 6 et 9, donc de varier les huiles en fonction de leur apport.



LIPIDES : LESQUELS CHOISIR POUR MA SANTÉ ?

Savez-vous que les lipides existent sous différentes formes ? Chacun d'entre eux est nécessaire pour notre organisme. Mais ils n'ont pas tous les mêmes fonctionnalités. Lesquels faut-il privilégier ?

Les lipides (autrement dit les graisses) constituent la réserve d'énergie de nos cellules et participent, avec les protéines, à l'architecture et au contrôle de l'activité de nos organes (constitution des hormones, membranes des cellules...). Ils existent sous forme de réserves importantes dans le tissu adipeux mais, même si l'on peut s'en passer durant quelques jours, ils sont indispensables à notre organisme qui ne peut fabriquer lui-même les acides gras essentiels.

Les différents lipides

Les lipides sont constitués de petits éléments appelés acides gras. Il en existe plusieurs familles dont les qualités diffèrent. Les acides gras saturés : ils résistent à la dégradation qui touche les graisses sous l'influence de l'air ou de la lumière et ils sont généralement solides à température ambiante. Consommés en excès, ils ont l'inconvénient d'augmenter la synthèse du cholestérol, le diabète, l'hypertension... Ils se trouvent principalement dans les matières grasses d'origine animale : viande, charcuterie, jaune d'œuf, fromage, beurre, crème et dans les huiles solides à température



ambiante (palmes, coco...). Les acides gras insaturés : leur consommation doit remplacer les acides gras saturés et non s'y ajouter, afin de diminuer la concentration en cholestérol total, de bénéficier au maximum de leurs effets bénéfiques, et de ne pas risquer une prise de poids. On différencie :

– Les acides gras mono-insaturés : il s'agit de l'acide oléique et de ses dérivés qui ne sont pas considérés comme essentiels. Ils sont principalement issus de trois huiles (colza, olive et arachide) mais également des viandes,

des poissons et du foie gras (qui en contient 50 % environ). Ils protègent nos artères en diminuant le mauvais cholestérol sans réduire le bon, mais cette action reste modérée.

– Les acides gras poly-insaturés : c'est parmi eux que l'on recense les acides gras essentiels que notre organisme ne fabrique pas mais qui sont indispensables à sa bonne marche, les fameux oméga 3. S'il ne faut pas en abuser, il est nécessaire de veiller à nos apports. Car les oméga 3 fonctionnent avec les oméga 6. Pour bénéficier des effets protecteurs des uns et des autres, il est important de respecter le ratio suivant : 1 molécule d'oméga 3 pour 4 d'oméga 6. Or, la quantité d'oméga 3 que nous avalons est souvent beaucoup trop faible par rapport aux oméga 6.

Les graisses trans à bannir

Elles résultent de l'hydrogénation d'huiles végétales et on les trouve principalement dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire (viennoiseries, biscuits, plats cuisinés...). « Les acides gras polyinsaturés perdent alors leur effet bénéfique et ont plutôt tendance à augmenter le risque cardiovasculaire, met en garde Nathalie Nègre. D'où la nécessité de repérer sur les étiquettes la présence d'huile végétale partiellement hydrogénée. »

SAHARA OCCIDENTAL L'Algérie et le Comité des 24 de l'ONU appellent à parachever le processus de décolonisation

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Nadir Larbaoui, ainsi que les représentants des pays participants au séminaire annuel du Comité des 24 de l'ONU chargé des questions de décolonisation, ont réitéré l'impérieuse nécessité de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental.

Lors de la deuxième journée du séminaire annuel du Comité des 24, qui se tient à la capitale de Sainte Lucie, Castries, du 11 au 13 courant, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a été réaffirmé par l'écrasante majorité des participants des trois régions porte-étendards de la lutte contre le colonialisme: l'Afrique, l'Asie et l'Amérique Latine ayant intervenu à l'occasion de la séance consacrée à la question du Sahara occidental. Les représentants des pays étaient unanimes à relever que la décolonisation "demeure inachevée, en insistant qu'il s'agit là d'une sérieuse source d'inquiétude", au moment où l'ONU entame la deuxième année de la quatrième Décennie internationale de l'élimination du colonialisme.

L'ambassadeur Larbaoui a, dans son allocution, affirmé que l'Algérie, "en tant que Nation dont le combat des pères fondateurs pour la liberté et l'émancipation a façonné son destin et forgé sa conviction de principe et son engagement à défendre sans relâche le droit de tous les Peuples à décider pleinement et librement de leur sort, a toujours été et restera toujours attachée à la noble mission de décolonisation".

Rappelant l'enracinement des valeurs de liberté et de lutte pour les causes justes à travers l'Histoire de l'Algérie, M. Larbaoui a cependant, regretté l'absence du moindre progrès dans la tenue d'un référendum libre au Sahara Occidental, tel que stipulé dans la résolution 1514 des Nations Unies sur la décolonisation, nonobstant le fait que le Sahara Occidental, soit répertorié, depuis 1963 comme territoire non autonome, statut réaffirmé en 1966, par la résolution 2229



octroyant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Il a rappelé le "rôle crucial" de l'Union africaine qui a "continuellement apporté sa contribution aux efforts de paix au Sahara Occidental, dont le dernier exemple date du mois de mars 2021, avec le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de paix et de sécurité consacré à la question".

Le Représentant permanent de l'Algérie a mis en exergue "le déficit et l'incapacité de la MINURSO de surveiller la situation des droits de l'homme dans la partie occupée du Sahara Occidental et qui demeure la seule mission des Nations unies sans composante dans son mandat consacrée à la surveillance des droits de l'homme". Il a, également, indiqué qu'il "ne peut y avoir qu'une seule voie à suivre, à savoir la reprise des pourparlers directs de bonne foi entre les deux parties au conflit, le Polisario et le Maroc, en vue d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui assurera l'autodétermination du peuple du Sahara occidental à travers l'organisation du référendum d'autodétermination".

Appels à accélérer le processus de décolonisation du Sahara occidental

Pour leur part, les délégations de Cuba, Bolivie, Timor Leste, Venezuela, Angola, Belize, Indonésie, Botswana, Mexique et Namibie, présentes à ce séminaire, ont appelé à la nécessité d'accélérer le processus de décolonisation du Sahara Occidental, par le biais de la tenue d'un référendum d'autodétermination, soulignant leur attachement à la résolution 1514. Elles ont appelé les deux parties au conflit, le Polisario et le Maroc, à reprendre sans conditions préalables et sans plus tarder les négociations sous l'égide des Nations Unies.

Ces mêmes délégations ont souligné que la violation du cessez-le-feu, en novembre 2020, par le Maroc compromet le processus politique du règlement du conflit et constitue une menace à la stabilité de la région.

Elles ont aussi rappelé le droit du peuple sahraoui de bénéficier et de disposer de ses ressources naturelles en vertu des résolutions pertinentes de l'ONU en la matière.

Ces délégations ont également soutenu la proposition d'effectuer une visite du C24 aux territoires occupés du Sahara occidental pour s'enquérir de la situation sur le terrain notamment celle relative aux droits de l'Homme.

Les représentants des pays africains participants, en l'occurrence la Namibie, le Botswana et l'Angola, ont mis un accent particulier sur les efforts de l'Union africaine visant à trouver une solution au conflit du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, qui soit en conformité avec les objectifs et principes de l'Acte constitutif de l'Organisation régionale.

CEDEAO Une déclaration pour s'engager en faveur de la ouverture sanitaire universelle

Les 15 pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont signé vendredi dans la capitale ghanéenne Accra une déclaration s'engageant à parvenir à la couverture sanitaire universelle (CSU).

Intitulé "La Déclaration d'Accra", le texte a été signé par les Etats membres lors de l'ouverture de la 23e réunion ordinaire de l'Assemblée des ministres de la Santé de la CEDEAO.

"Cette déclaration est une série d'engagements dont nous avons discuté avec les ministres pour nous engager à fournir la CSU", a commenté à cette occasion Stanley Okolo, directeur général de l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS). Selon M. Okolo, grâce à ces engagements, les pays membres de la CEDEAO veilleront à ce que tous les processus en termes de financement national soient mis en œuvre pour éliminer autant que possible les domaines où il existe des problèmes qui augmentent les dépenses personnelles des individus en matière de santé.

Les Etats membres de la CEDEAO amélioreront également l'accès à la santé des populations vulnérables grâce à ce s engagements, a-t-il ajouté.

"Il est essentiel de fournir un accès à la CSU aux personnes vulnérables, car ce que nous avons observé, c'est que la COVID-19 a poussé davantage les personnes vulnérables dans la pauvreté.

En outre, les Etats membres collaboreront également entre eux, apprenant les uns des autres pour parvenir à la CSU", a-t-il conclu.

Par ailleurs, la Déclaration d'Accra a mis l'accent sur la collaboration pour développer la médecine traditionnelle comme source alternative de thérapie, soulignant également la nécessité de développer l'industrie pharmaceutique dans la sous-région pour combler l'écart entre la demande et l'offre de médicaments.

LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL Huit listes retenues après vérification des parrainages

La Direction générale des élections (DGE) au ministère sénégalais de l'Intérieur a retenu huit listes de partis et de coalitions de partis, au terme des opérations de vérification des parrainages par la Commission de réception des dossiers de candidatures en vue des élections législatives du 31 juillet prochain, a rapporté vendredi le quotidien l'Observateur. Selon lui, sept listes ont été rejetées pour défaut de parrainages sur les 25 qui avaient fait acte de candidature.

Le journal précise que les listes retenues sont la coalition Bokk Gis-Gis, Benno Bokk Yakaar (mouvance présidentielle), Alternatives pour une Assemblée de rupture (AAR), Yewi Askan Wi, Naatangué Sénégal, Wallu Sénégal, Union citoyenne Bunt Bi et Les Serveurs.

Après les opérations de contrôle des parrainages, la DGE va entamer à partir de lundi la phase de vérification de la recevabilité juridique. Le 31 juillet prochain, les Sénégalais devront élire les 165 députés de l'Assemblée nationale.

RÉFÉRENDUM EN TUNISIE Près de 7 millions d'électeurs inscrits au registre électoral (ISIE)

Le conseil de l'Instance supérieure indépendante pour les élections en Tunisie (ISIE) a annoncé, vendredi, lors de sa réunion, que le nombre des personnes inscrites au registre électoral et éligibles au vote au référendum du 25 juillet 2022 atteint les 6 millions 940 mille et 579 électeurs, selon la dernière mise à jour du registre réalisée par l'Instance en décembre 2021.

Le nombre d'électeurs inscrits, lors de la dernière opération d'inscription élargie sur les listes électorales de 2019, était de l'ordre de 7 millions et 74 mille électeurs.

En revanche, le nombre de ceux inscrits au registre électoral, établi le 31 décembre

2021, est de 7 millions et 7 mille électeurs, après soustraction du nombre des personnes décédées.

Ce nombre sera revu à la baisse, soit 7 millions, après la soustraction des sécuritaires et des militaires qui ne sont pas concernés par le référendum. Le président de l'ISIE, Farouk Bouasker, cité par l'Agence tunisienne TAP, a déclaré, lors de cette réunion, que la nouvelle composition de l'instance regroupe "des personnes compétentes bénéficiant d'une grande expérience, particulièrement en ce qui concerne le processus électoral".

"Des compétences juridiques dans différentes spécialités font aussi partie de

la nouvelle composition du conseil de l'Instance", a-t-il ajouté. Farouk Bouasker a, par ailleurs, souligné que les nouveaux membres de l'ISIE sont attachés à leur indépendance et à celle de l'Instance.

Ils sont également déterminés à agir dans le cadre de la loi et des institutions de l'Etat, "dans un souci d'appliquer la loi à tous sans aucune exception".

"Les membres ont accepté d'endosser cette responsabilité, non pas en raison d'une volonté d'y rester pendant quatre ans, contrairement à ce que certains veulent faire croire, mais pour accomplir ce devoir", a-t-il dit.

De son côté, Sami Ben Slama, membre de l'ISIE, a

indiqué que la difficulté principale à laquelle est confrontée l'Instance n'est pas autant la mise en place du calendrier électoral mais de prouver l'indépendance des membres du conseil et de son conseil exécutif.

Il a, par ailleurs, rappelé que "les élections ne sont pas un simple événement politique, mais un événement national capital dont la réussite doit être au rendez-vous".

La nouvelle composition de l'ISIE avait prêté serment le 9 mai, au Palais de Carthage, devant le président tunisien, Kais Saïed, après la publication au JORT du décret présidentiel n 459 portant nomination des membres de l'ISIE.

ESWATINI

La police disperse une manifestation pro-démocratie

La police de l'Eswatini, dernière monarchie absolue d'Afrique, a fait usage de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc pour disperser vendredi une manifestation pro-démocratie commémorant l'assassinat d'un jeune militant.

Le corps mutilé de Thabani Nkomonye avait été retrouvé il y a un an, une mort que ses amis étudiants avaient attribuée à la police.

Son décès avait entraîné des manifestations contre le roi Mswati III, qui avaient

fait au moins 28 morts en juin 2021. Environ 2.000 manifestants ont défilé dans les rues de l'une des principales villes, Manzini, mais la police a fait usage de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc pour les disperser.

Cette manifestation était organisée par l'Union nationale des étudiants. Lors de la dispersion par la police, au moins quatre étudiants ont été blessés par des balles en caoutchouc.

Dans l'enquête sur la mort de l'étudiant l'an dernier, personne n'a été poursuivi et

la police a été blanchie de tout soupçon la semaine dernière.

Ce jeune militant pro-démocratie avait été retrouvé dans un champ, les yeux crevés et avec trois plaies majeures sur le corps.

La police avait affirmé qu'il était mort dans un accident de voiture. "Justice doit être rendue à Thabani.

En tant que jeunes, nous avons la responsabilité de continuer sa lutte, en son honneur, pour libérer la jeunesse de ce pays", a déclaré un leader du syndicat étu-

diant, Colani Maseko. Dans ce petit pays pauvre et enclavé d'Afrique australe, anciennement appelé Swaziland, le roi nomme les ministres, contrôle le Parlement et les partis politiques sont interdits depuis près de 50 ans. Couronné en 1986 à l'âge de 18 ans, Mswati III, qui a 15 épouses et plus de 25 enfants, est décrit pour sa poigne de fer et son train de vie fastueux dans un pays dont les deux-tiers de la population vivent sous le seuil de pauvreté.

PALESTINE

Le Conseil de sécurité de l'ONU "condamne fermement" l'exécution de la journaliste Shireen Abu Aqleh par l'armée sioniste

Le Conseil de sécurité de l'ONU a "fermement condamné" l'exécution le 11 mai de la journaliste Shireen Abu Aqleh par l'armée sioniste et la blessure d'un autre journaliste dans la ville cisjordanienne occupée de Jénine, dans une déclaration unanime adoptée vendredi, selon des diplomates.

Initiée par les Etats-Unis, cette position unanime du Conseil de sécurité réclame aussi "une enquête immédiate, approfondie, transparente et impartiale" sur ce meurtre.

Elle souligne "la nécessité de garantir une mise en responsabilité" de son ou ses auteurs, selon le texte.

Selon des diplomates, cités par des médias, les négociations pour aboutir à l'approbation du texte ont été particulièrement "ardues".

Le texte adopté se borne à rappeler que "les journalistes devraient être protégés en tant que civils".

Shireen Abu Aqleh, une figure de la chaîne de télévision qatarie Al Jazeera, a été exécutée avec sang-froid mercredi par un tir de l'armée d'occupation sioniste d'une balle dans la tête alors qu'elle couvrait un raid militaire sioniste dans le camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Elle portait un gilet pare-balles "présenté" lors de l'exercice de sa mission.

Vendredi, la police sioniste a bouclé l'hôpital Saint Joseph, où le corps de Shireen Abu Aqleh est conservé, installant des barricades aux entrées de l'hôpital et le long des routes où passe son cortège funèbre, interdisant le passage des véhicules ou des piétons palestiniens, a indiqué l'agence palestinienne Wafa.

Les forces de l'occupation, lourdement armées ont ensuite pris d'assaut les locaux de l'hôpital et attaqué des dizaines de personnes en deuil qui criaient des slogans condamnant l'occupation et hissaient des drapeaux palestiniens. Des images retransmises par des télévisions palestiniennes



montrent le cercueil de la journaliste, manquant de tomber au sol alors que des policiers sionistes dispersent la foule.

AUSTRALIE

Le Premier ministre veut être plus "compatissant" s'il est réélu

Le Premier ministre australien Scott Morrison s'est engagé samedi à être plus "compatissant" en cas de victoire lors des élections fédérales du 21 mai, une promesse vue comme une manœuvre politique par l'opposition.

A une semaine du scrutin, M. Morrison et son gouvernement conservateur accusent du retard dans les sondages. Le dirigeant australien s'est engagé à "expliquer (s)es motivations, (s)es inquiétudes et à faire preuve de beaucoup plus d'empathie". Après avoir reconnu que lors de la pandémie il a dû prendre des décisions impopulaires et agir rapidement, il s'est dit "impatient" que son gouvernement agisse différemment.

La veille, il s'était comparé à un "bulldozer" qui a été contraint de faire avancer les choses lors de la lutte contre le Covid-19. Ces déclarations constituent un changement de ton radical du Premier ministre qui, jusqu'à présent, déclarait aux électeurs "vous pouvez ne pas m'aimer" tout en dressant la liste de ses projets et réalisations.

Selon le dernier sondage de Newpoll, publié vendredi, sa coalition menée par le Parti libéral, au pouvoir depuis neuf ans, est donnée comme largement devancée (46%-54%) par le Parti travailliste dirigé par Anthony Albanese. "Je ne crois pas que ce

Premier ministre puisse changer. C'est une déclaration désespérée", a déclaré aux journalistes M. Albanese. Le leader de l'opposition a également fait part de sa colère après un article du Sydney Morning Herald révélant qu'il aurait été tenu à l'écart des négociations de l'Australie avec les Etats-Unis et la Grande-Bretagne concernant l'acquisition de sous-marins à propulsion nucléaire.

L'administration du président américain Joe Biden avait demandé à plusieurs reprises à l'équipe de M. Morrison de s'assurer du soutien du parti de l'opposition à l'alliance baptisée AUKUS entre Washington, Londres et Canberra, selon le journal citant des responsables de la Maison Blanche.

Au lieu de cela, M. Morrison aurait attendu plus de quatre mois avant d'informer le Parti travailliste de cet accord. "Il est extraordinaire que le Premier ministre ait rompu cette confiance avec notre allié le plus important en n'informant pas le Parti travailliste australien sur ces questions", a déclaré M. Albanese, ajoutant qu'il en avait été informé moins de 24 heures avant son annonce officielle. "Il est intéressé par le clivage, la division et c'est pourquoi lorsqu'il dit que tout peut changer, on ne peut pas lui faire confiance", a estimé le leader de l'opposition.

PARAGUAY

Marche à Asuncion pour poursuivre la lutte du procureur "héros" assassiné

Près de 2.000 de personnes ont manifesté vendredi dans les rues d'Asuncion pour réclamer justice pour le procureur antidrogue Marcelo Pecci, assassiné en début de semaine en Colombie, et appeler à "poursuivre sa lutte".

"J'aurai la consolation de savoir que mon fils a mérité une place de martyr, héros du pays", a déclaré son père Francisco, 83 ans, au rassemblement parmi lequel des amis, des proches, des collègues du magistrat de 45 ans assassiné mardi sous les yeux de son épouse, sur une plage de l'île de Baru où il passait sa lune de miel.

La procureure générale du pays, Sandra Quiñonez, figurait au premier rang de la marche, où de nombreux magistrats, vêtus de noir, portaient des portraits du juge assassiné.

"C'était son travail (...) et ils l'ont tué parce qu'ils dérangeaient les bandits et les malfaisants", a encore déclaré le père du juge Pecci, lui-même magistrat retraité dans l'un des moments émouvants de la marche.

Le juge Pecci a été abattu par deux tueurs à gages arrivés en jet ski sur la plage d'un hôtel de l'île de Baru, où il séjournait avec son épouse, 1 a journaliste colombienne Claudia Aguilera.

Le procureur général de Colombie, Francisco Barbosa, a déclaré qu'il existait "une hypothèse très avancée" selon laquelle le meurtre était lié au "crime organisé transnational". Le chef de la police paraguayenne, Gilberto Fleitas, a déclaré que l'enquête, conjointement avec la police colombienne, Interpol et le FBI américain, n'excluait pas que le juge Pecci ait été suivi depuis le Paraguay.

"C'est une possibilité. Nous ne pouvons rien exclure", a-t-il déclaré, cité par l'AFP. Le juge Pecci suivait plusieurs dossiers "très importants" de crime organisé, trafic de drogue et blanchiment, a-t-il souligné.

La police a publié une photo d'un des agresseurs présumés, offrant près de 500.000 dollars de récompense pour toute information menant à sa capture.

ETATS-UNIS-RUSSIE

Première conversation téléphonique entre les ministres de la Défense depuis le début du conflit en Ukraine

Le secrétaire américain à la Défense Lloyd Austin et son homologue russe Sergueï Choïgou se sont entretenus au téléphone vendredi, marquant le premier appel entre les deux responsables depuis le début du conflit en Ukraine.

L'attaché de presse du Pentagone John Kirby a déclaré dans un bref communiqué publié à la suite de la conversation téléphonique que Lloyd Austin "a souligné l'importance de maintenir les lignes de communication", notant que la dernière fois que les deux ministres se sont parlé remonte au 18 février.

Par ailleurs, selon un reportage de CNN citant un responsable américain de la défense, le président des chefs d'état-major interarmées des Etats-Unis Mark Milley devrait contacter son homologue russe, Valery Gerasimov, pour demander une conversation téléphonique. Ils s'étaient parlé pour la dernière fois le 11 février.

De son côté, le ministère russe de la Défense a déclaré dans un bref communiqué publié vendredi que Sergueï Choïgou et Lloyd Austin avaient discuté de questions d'actualité relatives à la sécurité internationale le, notamment la situation en Ukraine.

OTAN

La Suède envoie sa demande d'adhésion à l'OTAN dès lundi

La Première ministre de Suède Magdalena Andersson convoquera une réunion gouvernementale lundi en fin de journée au cours de laquelle la décision d'adhérer ou non à l'OTAN sera prise, rapporte vendredi la presse locale.

Le journal Expressen a indiqué que la réunion suivra un débat prévu lundi matin au parlement suédois, le Riksdag, qui examinera les conclusions du "groupe d'analyse de la politique de sécurité" du gouvernement.

Des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères ont rédigé le texte de la demande d'adhésion depuis plusieurs semaines, ce qui signifie qu'il est désormais complet et prêt à être soumis, selon la même source.

Il est peu probable que les partis de gauche et des Verts, hostiles à l'OTAN, soutiennent les conclusions du rapport, qui ne devrait pas indiquer explicitement si la Suède doit adhérer ou non à l'Alliance.

Après le débat, le président finlandais, Sauli Niinistö, qui effectue une visite d'Etat en Suède, prononcera un discours au parlement, sous le titre "un Nord responsable, fort et stable".

Jeudi, le président Saull Niinistö et la Première ministre de Finlande Sanna Marin ont recommandé dans une déclaration commune d'adhérer "sans délai" à l'Alliance des 30 nations.

Les sociaux-démocrates au pouvoir en Suède devront se prononcer dimanche sur le soutien éventuel du pays scandinave à l'adhésion à l'OTAN.

APS

SYRIE

Au moins cinq morts dans des frappes aériennes de l'entité sioniste

L'entité sioniste a mené vendredi des frappes sur le centre de la Syrie faisant cinq morts dont un civil, a affirmé l'agence de presse officielle syrienne Sana, citant une source militaire.

"L'ennemi israélien a mené des frappes aériennes tirant des missiles (...) sur des sites dans le centre" du pays, a indiqué la même source. "L'agression a fait cinq morts", a-t-on ajouté faisant également état de sept blessés dont un enfant, et des dégâts matériels. L'agence Sana a rapporté que l'armée syrienne avait fait face aux tirs, précisant que "certains missiles étaient tombés sur des terres agricoles endommageant des propriétés privées dans le secteur de Massyaf".

EMIRATS ARABES UNIS

Mohammed ben Zayed élu président par le Conseil suprême

Le prince héritier d'Abou Dhabi Mohammed ben Zayed, a été élu samedi président des Emirats arabes unis par le Conseil suprême de la fédération, succédant à Khalifa ben Zayed Al-Nahyane, décédé la veille.

Mohammed ben Zayed a été élu par le Conseil suprême de la fédération des Emirats arabes unis, a rapporté l'agence de presse WAM. Cheikh Khalifa ben Zayed Al-Nahyane est décédé vendredi à l'âge de 74 ans. Le gouvernement a décrété "un deuil officiel et les drapeaux mis en berne" pour une durée de 40 jours.

Né en janvier 1948, cheikh Khalifa a succédé en 2004 à son père, cheikh Zayed ben Sultan Al-Nahyane, président et père-fondateur des Emirats arabes unis.

BIJOUX DE LA RÉGION DES AURÈS Un héritage civilisationnel qui refuse de disparaître

Les bijoux en argent fabriqués dans la wilaya de Khenchela constituent un héritage civilisationnel aux origines lointaines et une source de fierté pour les femmes de la région et traduisent l'identité amazighe des Aurès.

Les bijoux en argent de la région des Aurès se présentent sous forme de mosaïques aux couleurs et aux motifs multiples, liés étroitement à l'environnement dans lequel évoluent les habitants de cette aire géographique de l'Algérie.

Ces couleurs que les artisans bijoutiers de Khenchela donnent aux bijoux ont une symbolique particulière, affirme à l'APS le chercheur en patrimoine amazigh, Mohamed-Salah Ounissi, qui souligne que le jaune, fréquemment utilisé pour fabriquer ces bijoux, symbolise le soleil, tandis que le vert renvoie à la verdure et la nature, le corail rouge reflète le feu et le sang, alors que le bleu évoque le ciel et la mer.

Chaque pièce de ces bijoux comporte une signification sociale, assure ce chercheur, comme "El Khelkhel", un bijou en forme d'anneau porté au niveau de la cheville par les jeunes mariées des dechras d'Ouled Rechache, El Mehmel, Babar et les tribus des Nememcha et qui symbolise, par son poids, le souhait de raffermir les pieds de la mariée dans son nouveau foyer et lui assurer une longue et stable vie conjugale, ajoute M. Ounissi.

Les techniques de fonte de l'argent, matière première de ces bijoux amazighs, dans

les communes de Khenchela, n'ont pas trop évolué et demeurent à ce jour conformes aux procédés traditionnels, où l'argent est travaillé sur une petite enclume, tandis que la technique de la coloration par la résine exige un travail minutieux avec de fins fils d'argent, a-t-il soutenu.

Artisan-bijoutier de Khenchela cumulant 15 ans d'expérience dans ce métier acquis de père en fils, sur plusieurs générations à Chetaïa dans la commune d'Aïn Touïla, Zoubir Merdagh assure, de son côté, que le bijou des Aurès est fabriqué avec trois matériaux : l'argent, le corail et la résine. Et d'ajouter : "Ce travail nécessite beaucoup de maîtrise, de savoir-faire et de précision pour façonner une œuvre finement ciselée et joliment décorée avec des pierres en corail".

S'adaptant à l'évolution du secteur de la bijouterie, cet artisan dont le local est situé en plein centre-ville de Khenchela, a élargi sa gamme de produits pour répondre à la demande des femmes de la région, mais il œuvre aussi à promouvoir, dit-il, des modèles de bijoux traditionnels authentiques en faisant des copies adaptées à tous les budgets et susceptibles d'intéresser les clientes qui souhaitent les porter lors des fêtes et d'occasions diverses.



Reconnaissant certaines difficultés à vendre les produits locaux, Merghad affirme qu'il ne renoncera jamais au métier de ses aïeux et continuera à préserver ce legs et à le transmettre à ses fils, en dépit de la concurrence jugée déloyale des produits importés de Chine et de Turquie proposés à de bas prix par rapport au bijou local authentique qui est plus cher en raison du coût élevé des matières premières.

Cet artisan regrette, toutefois, le fait que plusieurs artisans bijoutiers de la wilaya de Khenchela aient été contraints d'abandonner cette activité ancestrale pour se tourner vers d'autres activités, après que les importateurs de produits asiatiques ont mis en péril l'avenir

de centaines de familles vivant exclusivement de ce métier, reflet du patrimoine culturel et civilisationnel de la région des Aurès.

Dimension symbolique et fonction sociale

Pour Djamilia Fellah, présidente de l'association locale "Djawahir Thakafia", les bijoux de la région des Aurès sont porteurs d'une symbolique et d'une fonction sociale qui s'ajoutent à la dimension esthétique de la femme chaouïe qui les porte avec "El Melha", la tenue traditionnelle chaouïe, lors des fêtes et de occasions heureuses.

"On ne peut dissocier ces bijoux en argent des tenues chaouïes qui traduisent l'élégance de la femme de la région", affirme-t-elle.

Selon cette actrice du mouvement associatif, jusqu'à un passé récent, les femmes chaouïes ne se séparaient jamais de leurs bijoux, même lorsqu'elles vauquaient à leurs occupations et tâches quotidiennes.

Intrinsèquement liés à l'identité chaouïe, ces bijoux sont sacrés et doivent impérativement figurer dans le trousseau de la mariée, ajoute Mme Fellah, assurant que certains bijoux sont même transmis de mère en fille sur plusieurs générations, de même que ces bijoux ne sont jamais vendus par leurs propriétaires en raison de leur grande valeur symbolique.

17ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DIMAJAZZ À CONSTANTINE Andrea Fraenzel et Erja Lytinen éblouissent le public durant la deuxième soirée

Les artistes du Jazz Andrea Fraenzel et Erja Lytinen ont ébloui, jeudi soir le public constantinois, durant la 2ème soirée de la 17ème édition du Festival Dimajazz après avoir réussi à interagir avec les présents dans la salle de spectacles Ahmed Bey, en interagissant des chansons de grandes stars internationales de ce genre musical.

Dès le début de la soirée, l'artiste autrichienne Andrea Fraenzel a fait montre d'un grand talent en ressuscitant les chansons de l'artiste britannique Sting, notamment le titre "Shape of may heart", appréciée par les férus et amateurs du jazz, en plus d'un cocktail de son répertoire alliant le rock et des touches modernes de jazz.

Fraenzel a réussi à gagner le cœur des présents avec son style unique en donnant un aperçu, en 30 secondes, de l'histoire de

chaque chanson, relatant son expérience dans plusieurs pays et son attachement aux endroits qu'elle a visités et son amour pour la musique jazz notamment "Hoppen" et "In my life".

L'artiste a également réservé une chanson pour la ville Constantine après avoir été impressionnée par la magie de cette ville et ses ponts.

L'autrichienne, appelée également Dia, a pleuré en interprétant "Style away", "Between" et "Nobody knows", des chansons pleines d'émotion, racontant son éloignement de sa famille et son incapacité à dormir, et sa séparation de ses amis.

Par la suite, le quatuor qui compose l'équipe de l'artiste Erja Lytinen a présenté un show captivant de jazz devant un public constantinois venu en masse à la salle Ahmed

Bey pour assister et écouter le nouvel album de cette troupe, qui a été dévoilé pour la première fois.

Le public a apprécié les chansons de la star pleine de mouvement et d'énergie du style "Blues et Rock n'roll", associant plusieurs instruments musicaux. La chanteuse, guitariste, compositeur finlandaise et cumulant 20 ans d'expérience s'est imposée

sur scène avec une forte présence en chantant avec plein d'énergie avec le titre "On the stage" et les mélodies entraînant du célèbre artiste Carlos Santana "Europa et Hot Tamales" qui ont émerveillé le public.

Pour rappel, le festival Dimajazz, ouvert mercredi soir à la salle des spectacles Ahmed Bey de Constantine, sera clôturé demain samedi.

PATRIMOINE HISTORIQUE Sept monuments emblématiques de la ville de Bejaia bientôt restaurés

Sept monuments culturels et historiques emblématiques de la ville de Bejaia figurent au centre d'un grand projet de restauration du ministère de la Culture et des arts qui entend les ouvrir rapidement au grand public, après leur mise sous clé de plusieurs mois, indique la direction de la culture et des arts de la wilaya.

"Le porte Sarrasine", "le mausolée de Sidi-Abdelkader", "le fort Gouraya", "Bab-El-Fouka", "le théâtre régional de Bejaia", "la bibliothèque centrale de Bejaia" et la maison de la culture sont autant d'édifices anciens ou récents ainsi ciblés dont certains à l'instar de la bibliothèque, ou Bab el fouka, une des portes historiques de la ville qui date du moyen âge sont au stade de l'installation de leur chantier, a-t-on précisé. Tous ces monuments ont pâti de l'usure du temps, de l'absence d'entretien et de travaux de conservation mais surtout des deux derniers tremblements de terre de mars 2021 puis 2022 dont les effets ont exacerbé leur état de précarité, a-t-on expliqué soulignant que les travaux envisagés en leur faveur ont été arrêtés au terme d'une opération d'expertise rigoureuse et d'études adaptées.

Un budget de 332 millions de DA a été réunis à cette fin, a-t-on encore ajouté, soulignant que d'autres projets de même nature sont encore en vue mais gelés en raison de contraintes administratives et judiciaires qui en empêchent la reprise en main.

Le cas vaut principalement pour le monument Bordj Moussa, qui accueille également le musée de Bejaia, ciblé par un important projet de rénovation en aparté

mais qui se trouve bloqué depuis plusieurs années par un contentieux opposant à la direction de la culture à une entreprise locale, auteure de quelques travaux de rénovation de sa structure mais qui a dû suspendre son activité pour une question de demande de révision de prix du marché refusé.

"La justice a tranché en notre faveur" se réjouit le directeur de la culture de la wilaya, Omar Reghal, qui entend relancer le dossier dès la notification de la grosse de justice, y afférente, d'autant que le public attend avec impatience sa réouverture et celui du musée s'y trouvant, fort d'une collection de peinture unique dont une copie rare (la dame en noir) de Jean Honoré Fragonard et une somptueuse sculpture d'Emile Aubry.

Une soixantaine d'œuvres y sont recensés mais faite d'un espace adéquat ont dû être retirés de ses galeries. Un autre grand projet agit aussi les pouvoirs publics locaux.

Il concerne la restauration et la réhabilitation de la gala de Beni-Hammad, construite au 10ème siècle par la dynastie éponyme et qui se trouve quasiment à l'abandon et pour laquelle d'aucuns espèrent une reprise en main vigoureuse. Le projet a été et est inscrit mais gelé faute de financement équivalent. Quoiqu'il est en soi, les derniers tremblements de terre qui ont ébranlé la ville, malgré leur impact psychologique et économique et social, ils ont eu le mérite de poser les urgences culturelles et donner l'opportunité à ses monuments de reprendre du poil de la bête.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya Dc BOUMERDES
Direction Des Equipement Publics
NIF : 099835019277907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 07/DEP/2022

Conformément aux dispositions des articles 52-65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05/DEP/2022, paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant:

Réalisation en remplacement du collège type B4/200R à Chabet El Ameur
(Remplacement collège EL ENZA)

Lot 03 : bloc Demi -Pension (reste à réaliser).

qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Designation du projet	Entreprise Retenue	Note Technique	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation proposé	Critères de choix
Réalisation en remplacement du collège type B4/200R à Chabet El Ameur (remplacement collège EL ENZA)	ETBPH TCE KOULAL BACHIR NIS 1967 350 700 16337	56,00 Pts	32.661.477,80 DA/TTC	08 mois	Offre préqualifiée techniquement et moins disante
Lot 03 : bloc Demi -Pension (reste à réaliser).					

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

La commission compétente (commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant. En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours (03) à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

TECHNOLOGIE

Appel à saisir les promesses du numérique, mais à se prémunir contre ses dangers (ONU)

A l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a appelé à saisir les promesses du numérique et à se prémunir en même temps contre ses dangers.

"Qu'il s'agisse de construire des villes plus intelligentes, de lutter contre la discrimination fondée sur l'âge sur le lieu de travail, d'assurer l'inclusion financière, de préserver l'indépendance ou de soutenir des millions de pourvoyeurs et pourvoyeurs de soins dans le monde, les technologies de l'information offrent un vaste potentiel pour améliorer la vie des personnes âgées, de leurs familles et de leur entourage", a indiqué M. Guterres dans un message marquant cette journée célébrée le 17 mai de chaque année.



5G, l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, la santé numérique et d'autres technologies, le responsable onusien a plaidé pour une amélioration "considérable" de l'accessibilité et de l'inclusivité de ces technologies.

Il a également fait appel à une action commune et concertée pour faire en sorte que la technologie soit équitable, sûre et abordable pour toutes les personnes et tous les âges.

Faisant observer que près de la moitié de l'humanité n'a toujours pas accès à Internet, il a souligné la nécessité de "connecter tout le monde, en tout lieu", d'ici à 2030.

En même temps, le SG de l'ONU a recommandé de prendre des mesures pour prévenir et réduire les dangers que présentent les technologies de l'information, notamment la diffusion de fausses informations et l'exploitation des données personnelles.

Pour tirer le meilleur parti des possibilités offertes par la

ESPACE

Prochain vol de tourisme spatial de Blue Origin dans une semaine

La société spatiale Blue Origin a annoncé vendredi que le prochain vol de sa fusée aurait lieu le 20 mai avec à bord six passagers, dont la première femme née au Mexique à se rendre dans l'espace.

Le décollage doit avoir lieu à 08H30 (13H30 GMT) depuis l'ouest du Texas. Il s'agira du cinquième vol spatial habité pour l'entreprise

du milliardaire Jeff Bezos. Katya Echazarreta, née à Guadalajara au Mexique, est arrivée aux Etats-Unis à l'âge de sept ans.

Aujourd'hui âgée de 26 ans, elle deviendra du même coup la plus jeune Américaine à se rendre dans l'espace. Cette ingénieure a été sponsorisée par le programme "Space for Humanity", qui vise à

démocratiser l'accès à l'espace et l'a sélectionnée parmi 7.000 candidats. L'équipage comprendra également le second Brésilien à se rendre dans l'espace, Victor Correa Hespanha. Blue Origin transporte ses clients au-dessus de la ligne de Karman, qui marque le début de l'espace selon la convention internationale, à une altitude

de 100 km. Le vol ne dure qu'une dizaine de minutes en tout. Les passagers peuvent se détacher de leurs sièges, flotter quelques instants en apesanteur et admirer la courbure de la Terre à travers de grands hublots.

Le prix payé par les touristes spatiaux pour monter à bord n'est pas connu. Jeff Bezos avait lui-

même participé au premier vol habité de la fusée New Shepard en juillet 2021. Depuis, l'engin a également transporté l'acteur incarnant l'emblématique capitaine Kirk de la série Star Trek, William Shatner, ou encore Laura Shepard Churchley, la fille du premier Américain à être allé dans l'espace.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
DAIRA DE BIRKASDALI
COMMUNE DE KHELIL
IF: 098534209074803

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 02/2022

La Commune de khelil Wilaya de Bordj bouarreridj lance un avis d'appel d'offres national avec exigence de capacités minimales pour réalisation et réfection routes commune de Khelil :

- Lot N°01 : Réfection routes village oueled rabah 1^{er} tranche sur 1,1 km
- Lot N°02 : Réfection route chaibet ghoulia 2^{ème} tranche commune de khelil
- Lot N°03 : Réfection routes khamal sahounes route Bouchehouf 1^{er} tranche sur 650 km
- Lot N°04 : Réalisation route el hasba a route chefa oueled belhadj sur 600 km
- Lot N°05 : Réalisation routes groupes chebara village res el ain 1^{er} tranche sur 800 km

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées dans le domaine travaux publics en activité principale catégorie Trois (03) au moins et ayant à son actif peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau marche publics de la Commune de khelil

Les offres doivent contenir les documents réglementaires : 1)-LE DOSSIER DE CANDIDATURE-02) L'OFFRE TECHNIQUE - 03) L'OFFRE FINANCIERE en vigueur suivant :

1)-LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une déclaration de candidature dûment remplie, datée et signée
- Une déclaration de probité dûment remplie, datée et signée
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Extrait de rôle
- casier de la judiciaire
- registre commerce - NIF - NIS -
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en activité principale travaux publics trois et plus
- Les bilans des trois (3) dernières années 2019, 2020 et 2021 et les références bancaires
- CNASAT - CASNOS - CACOBATH + (Diplôme + CV + Contrat de travail notarié pour les entreprises privées et Diplôme + CV + attestation de travail pour les entreprises Publiques)
- Liste des moyens matériels datée et signée 2022 par l'huissier judiciaire et les pièces justificatifs destinés au projet (carte grise ou récépissé et carté d'assurance)
- Liste des références professionnelles datée et signée des dix dernières années dénaire y compris montant et titre de projet signée par les entreprises publiques

02)-L'OFFRE TECHNIQUE :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée par la personne habilitée
- mémoire technique justificative datée et signée
- Le cahier des charges remplie et signé, doit être porté à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

03)-L'OFFRE FINANCIERE :

- La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, datée et signée
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, datée et signée

DUREE DE PREPARATION DES OFFRES

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel dans la presse.

JOUR ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES Les soumissionnaires sont tenus de déposer leurs offres le dernier jour de la durée de préparation des offres. L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 13H00 à 13 H 45 mn du dernier jour de la durée de préparation des offres

Le dossier de candidature et l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetés, le nom du projet, le numéro et l'objet de l'avis d'appel d'offres ainsi que la mention " dossier de candidature " " offre technique " " offre financière " , selon le cas.

Ses enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention à l'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres apc de khelil

JOUR ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à QUATORZE HEURES (14 H 00 mn).

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les offres seront valables pendant une période égale à la durée de préparation des offres (10 jours) + 03 mois.

DK NEWS

Anep : 2216009002 du 15/05/2022

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'ORGANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF/ 0993 0601 022 47 38

Avis d'attribution provisoire de marché
Avis d'appel d'offre avec exigence de capacité minimale
N°006/DMO/2022

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de BEJAIA avise l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au 4^{ème} Avis d'Appel d'Offres National ouvert avec exigence de capacité minimales N°006/DMO/2022, parue dans les quotidiens nationaux «الاتحاد» en langue arabe et « DK NEWS » en langue française en date du 12/04/2022, portant Travaux de confortement et de traitement des talus Partie «B» (talus spécifiques + glissement) situés en périphérie des bâtiments et des voies au niveau du pôle Urbain IGHZER OUZARIF commune de OUED GHIR Wilaya de BEJAIA.

Qu'à l'issue de la Procédure d'analyse et d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges les résultats sont comme suit :

Projet	Lot	Attributaire provisoire	Note obtenue	Montant de l'offre financière après correction en DA/TTC	Délais mois	Catégorie	Obs
2000 + 2270 Logts LPL à IGHZIR OUZARIF	24	SARL TRAVOMED NIF : 09991600916418	64/100	91 27 857.00	06	VIII	Offre retenue
	25	EURL ETPBH S. Bouzida	83/100	49 485 555.00	06	VII	Offre retenue
	36	NIF : 001506018845507	64/100	36 017 135.00	06		Offre retenue
		Lot N°29 : (MSSP) talus en aval voie s4. Lot N°30 : (MSSP) talus amont voie s5.					Infructueux

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher aux services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de BEJAIA dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans des quotidiens nationaux pour prendre connaissances des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financière.

La commission sectorielle des marchés public du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du Présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 les 16.09.2015 portant réglementations des marchés publics et délégations de service publics.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 2216008942 du 15/05/2022

CYCLISME - COUPE ARABE SUR PISTE Huit médailles dont 3 en or, 2^e place pour l'Algérie

La sélection algérienne de cyclisme a pris la deuxième place avec un total de huit médailles (3 or, 3 argent et 2 en bronze), à l'issue de la Coupe arabe des nations sur piste, qui s'est déroulée au Caire, en Egypte (9-11 mai).

L'Egypte a été sacrée avec 41 médailles (19 or, 14 argent et 8 en bronze), alors que les Emirats arabes unis ont terminé à la 3^e place avec 13 médailles (1 or, 5 argent et 7 en bronze).

Les trois médailles d'or algériennes ont été l'œuvre de l'équipe de vitesse, composée d'El Khassib Sassane, Youcef Boukhari et Mohamed-Nadjib Assal ainsi que Abderrahmane Mansouri qui s'est distingué dans la course aux points. Lotfi Tchambaz a pris l'or à la course poursuite.

De leur côté, Mohamed Bouzidi et Abderrahmane Mansouri ont offert à l'Algérie deux médailles d'argent. Bouzidi a été le premier à monter sur le podium, après avoir terminé à la deuxième place dans l'épreuve de l'élimination, alors que Mansouri a pris la deuxième place dans l'épreuve du Scratch. El Khassib Sassane a pris l'argent de la course kilomètre.



Les deux médailles de bronze ont été décrochées par Lotfi Tchambaz à la course aux points, alors que Mohamed-Nadjib Assal a remporté la médaille de bronze de l'épreuve de vitesse qui avait également enregistré la participation de l'autre algérien, Youcef Boukhari.

La Direction technique nationale

(DTN) a engagé six athlètes au rendez-vous égyptien, sous la conduite du coach Abdelbasset Hannachi. Outre l'Algérie et l'Egypte (Organisateur), quatre autres nations ont été engagées dans cette Coupe arabe 2022, à savoir : la Libye, la Syrie, le Soudan et les Emirats arabes unis.

RAFLE - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (4^E JOURNÉE) L'Algérie remporte dix médailles dont trois en or

La sélection nationale algérienne de Rafla a remporté dix médailles dont trois titres africains, lors de la 4^e et dernière journée, de la 2^e édition du championnat d'Afrique (Rafla et pétanque), qui s'est déroulée jeudi soir à la salle Harcha Hassen (Alger).

Les trois titres africains algériens ont été gagnés en double messieurs, simple dames et simple filles (U19). Le double messieurs, composé de Tarek Zekiri-Mustapha Lahmar, s'est adjugé le titre face à la paire libyenne Rached Souissi-Mahmoud Aissa et zambienne Edgard-Terence, alors que l'autre duo algérien, formé de Hakim Ali et Ahmed Teriaki a pris la seconde médaille de bronze du concours. La joueuse Besma Bou Kernafa a ajouté le second titre continental à l'Algérie en simple, devant Mohamed Soumia (Libye), médaillée d'argent, tandis que les deux médailles de bronze ont été remportées par l'Algérienne

Lamia Aissoui et Lu-kang Mac Kuala (Lesotho). Le dernier titre suprême pour l'Algérie a été l'œuvre

de Yasmine Al Madah, au concours de rafla (U19, simple filles), qui s'est distinguée, en dominant la Tunisienne Aya Debouci (Tunisie). Dounia Itoutouchène (Maroc) et l'autre algérienne Maria Meddah, ont complété le podium. En simple messieurs, l'Algérie a remporté deux médailles (argent et bronze), grâce à Hakim Ali et Tarek Djelaci. Le titre est revenu au Libyen Rached Souissi, tandis que le Tunisien Khalil Djelaci a pris la seconde médaille de bronze du concours.

La récolte des médailles s'est poursuivie pour le pays hôte, avec l'argent du duo Houssam Eddine Hamel-Youcef Seyad et le bronze de la jeune paire, Houssam Bada-Walid Menaceria, à l'épreuve des U19 (double messieurs), qui a sacré du titre continental, le duo libyen, composé de Abdelmouhaim Zentouti et Ferass Zeltini.

Interrogé sur le niveau technique des compétitions de rafla, toutes catégories, l'entraîneur national, Rafik Benhalima s'est félicité, dans une déclaration à l'APS, du niveau en général.

"Le niveau est très appréciable. Ici, tout le monde prépare les prochains événements internationaux, dont les Jeux méditerranéens d'Oran et aussi les Jeux de la solidarité islamique (octobre en Turquie), ensuite les Jeux africains de la jeunesse en Egypte (septembre)". Néanmoins, le technicien algérien a averti ses pouillains du devoir d'élever leur niveau compétitif. "Les seniors et les U19, ayant pris part aux Joutes algériennes, auront l'obligation de présenter un rendement meilleur, surtout qu'ils seront appelés à prendre part au Mondial de leur catégorie, en septembre prochain en Italie et aussi au championnat du monde senior en Turquie, un mois plus tard", a-t-il indiqué.

De son côté, le président de la fédération libyenne de rafla et pétanque, Majmoud Al-Taouil, a souligné que "le rendez-vous d'Alger constitue une bonne préparation pour les athlètes libyens, en prévision des JM-2022 où ils comptent rafler un maximum de distinction, et faire bonne fi-

gure au Mondial de 2023", relevant le niveau de ses athlètes qui "a beaucoup évolué depuis 2017, par apport au championnat d'Afrique auquel ils avaient pris part à Mostaganem".

Selon l'ensemble des techniciens présents à la salle Harcha, l'Algérie est bien partie pour remporter le titre africain en rafla et pétanque, néanmoins, l'objectif principal est de réaliser de bons résultats aux prochaines échéances internationales, "car, ont-il dit, le championnat d'Afrique n'est pas vraiment une référence, puisque l'Algérie domine presque toutes les épreuves, mais reste une bonne étape préparatoire pour des compétitions plus importantes qui définiront réellement, le niveau technique".

Il est à rappeler que les quatre premières places de chaque spécialité sont qualificatives aux différents championnats du Monde.

L'Algérie a pris part, avec 16 athlètes au championnat d'Afrique de rafla et pétanque: seniors (4 hommes et 4 dames), U 19 (4 hommes et 4 dames).

VOLLEY - NATIONALE UNE MESSIEURS

Le NR Bordj Bou Arréridj sacré champion

Le NR Bordj Bou Arréridj a été sacré champion d'Algérie de volley-ball de la saison 2021-2022, suite à sa victoire devant la JSC Ouled Aduane sur le score de 3 sets à 0 (25-23, 25-20, 27-25), en match comptant pour la 6^e journée des Play-offs de la Nationale Une (messieurs), disputé vendredi à Mostaganem. Invaincus en Play-offs, les Bordjis décrochent à cette occasion leur neuvième titre, dont le huitième consécutif, de leur histoire après ceux remportés en (2011, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020). Il y a lieu de rappeler que la compétition ne s'est pas déroulée en 2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

Avec un total de 18 points, les coéquipiers de Amine Oumessad sont assurés de terminer à la 1^{ère} place du classement avant le déroulement de la dernière journée des Play-off, prévue samedi. Le NRBB est toujours en course pour décrocher le doublé Coupe-Championnat, avant le déroulement de la finale de la Coupe d'Algérie, prévue le samedi 21 mai à Chlef, devant la JSC Ouled Aduane, qui aura l'occasion de prendre sa revanche.

Le palmarès après le sacre du NRBB

1963: GSA Hydra	1964: GSA Hydra
1965: OM St-Eugène	1966: GCS Alger
1967: Hydra AC	1968: OM St-Eugène
1969: OM St-Eugène	1970: ASPPT Tlemcen
1971: NAA Hussein-Dey	1972: NAA Hussein-Dey
1973: NAA Hussein-Dey	1974: NAA Hussein-Dey
1975: NAA Hussein-Dey	1976: NAA Hussein-Dey
1977: NAA Hussein-Dey	1978: NAA Hussein-Dey
1979: CSDNC Alger	1980: CSDNC Alger
1981: CSDNC Alger	1982: EP Sétif
1983: MA Hussein-Dey	1984: MA Hussein-Dey
1985: PO Chlef	1986: PO Chlef
1987: EP Sétif	1988: NAA Hussein-Dey
1989: MC Alger	1990: EC Sidi-Moussa
1991: MC Alger	1992: NA Hussein-Dey
1993: NA Hussein-Dey	1994: USM Blida
1995: MC Alger	1996: NA Hussein-Dey
1997: USM Blida	1998: USM Blida
1999: SR Annaba	2000: OC Alger
2001: USM Blida	2002: USM Blida
2003: MC Alger	2004: MC Alger
2005: MC Alger	2006: MC Alger
2007: MC Alger	2010: ES Sétif
2009: PO Chlef	2012: MB Béjaïa
2011: NRBB Arréridj	2014: NRBB Arréridj
2013: GS Pétroliers	2016: NRBB Arréridj
2015: NRBB Arréridj	2017: NRBB Arréridj
2019: NRBB Arréridj	2020: NRBB Arréridj
2021: non organisé	2022: NRBB Arréridj.

BOXE - TOURNOI COMMÉMORATIF DES MASSACRES DU 8 MAI 1945

L'Algérie sacrée, devant l'Egypte et la Tunisie

La sélection algérienne de boxe a remporté haut la main le tournoi commémoratif des massacres du 8 mai 1945, clôturé jeudi soir, à l'Ecole de la Protection Civile de Dar El Beïda (Alger). Avec un ratio de sept médailles d'or, Les Algériens ont devancé l'Egypte (trois or) et la Tunisie, ayant complété le podium, avec deux médailles d'or.

Les médailles algériennes ont été l'œuvre de Mohamed Touareg (-52 kg), Mohamed Flissi (-54 kg), Oussama Merdjane (-57 kg), Walid Tazrouit (-60 kg), Yahia Abdelli (-63 kg), Younes Nemmouchi (-75 kg) et Mohamed Saïd Hamani (-91 kg).

La Fédération algérienne de boxe (FAB) a organisé ce tournoi international du 9 au 12 mai, dans le cadre des événements commémoratifs des massacres du 8 mai 1945.

Ce jour-là, des centaines de milliers d'Algériens étaient sortis dans les rues, particulièrement à Sétif, Guelma et Kherata, pour réclamer l'indépendance. Mais ces marches pacifiques ont été réprimées dans le sang par l'armée coloniale, faisant plusieurs dizaines de milliers de morts.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2022 13 athlètes algériens qualifiés

A quarante-huit heures du dernier délai pour la réalisation des minima de participation aux prochains championnats d'Afrique d'athlétisme, fixé au 15 mai courant, seuls treize (13) athlètes algériens ont réussi à décrocher leurs billets pour l'Ile Maurice, pays hôte de la compétition.

En ce qui concerne les messieurs, il s'agit de Larbi Bourrada (décathlon), Amine Bouanani (110m/haies), Abdelmalek Lahoulou (400m/haies), Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut), Hicham Bouhanoun (saut en hauteur), Hicham Cherabi (saut à la perche), Djamel Sedjati (800m), Slimane Moulou (800m), Mommène Bourkha (lancer du disque) et Oussama Khennouci, également au lancer du disque.

Chez les dames, seules trois athlètes ont réussi à se qualifier pour ces

championnats d'Afrique 2022, en l'occurrence : Zouina Bouzebra (lancer du marteau), Zahra Tatar (lancer du marteau), et Souad Azzi (20

km/marche). Les prochains championnats d'Afrique (seniors) d'athlétisme se dérouleront du 8 au 12 juin, à Saint-Pierre (Ile Maurice).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

L'AG électorale programmée avant le 31 mai

L'Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de handball (FAHB), se tiendra avant le mardi 31 mai, a annoncé l'instance fédérale, vendredi dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook. Cette AGE sera précédée d'une semaine plus tôt par l'assemblée générale ordinaire (AGO) au titre de l'année 2021 (de septembre au 31 décembre 2021), précise la même source.

"En marge de l'AGO, une assemblée extraordinaire sera organisée pour la mise en conformité des statuts de la FAHB ainsi que l'installation des commissions de candida-

tures, de recours, et de passation de consignes, en prévision de l'assemblée électorale avant le mardi 31 mai", souligne la FAHB.

La FAHB est gérée depuis le 27 septembre 2021 par un directoire, présidé par l'ancien international Abdelkrim Bendjemil, suite à la suspension à titre conservatoire du président de cette instance, Habib Labane, en attendant le verdict de la justice.

Cette suspension est justifiée par le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS), par des "manquements dans la gestion du mandat olympique précédent".



LIGUE 1 (30E J) DERBY MCA-USMA 50.000 billets mis en vente dimanche

50.000 billets seront mis en vente dimanche à partir de 9h00 au niveau des guichets du stade olympique du 5-juillet, pour le "big derby" algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu au même enceinte, le même jour (19h00), dans le cadre de la 30e journée du championnat de Ligue 1 de football.



"La direction du stade mettra en vente de 50.000 billets dimanche à partir de 9h00, et cela au niveau de 15 guichets du 5-juillet.

La vente devait se faire la veille du match, mais on a dû la décaler de 24 heures en raison du match de l'ES Sétif en Ligue des champions d'Afrique face à Al-Ahly SC", a indiqué le directeur du stade du 5-juillet, Mohamed Hadj Ali, vendredi sur les ondes de la radio nationale.

Les autorités ont donné le feu vert pour le retour des supporters dans les stades de la capitale, à l'ex-

ception des stades d'Omar-Hamadi (ex-Bolghine), de Benhaddad (Kouba), et du 20-août 1955 (Alger), à partir de la 30e journée du championnat, plus de deux années après l'interdiction imposée par la pandémie du Covid-19.

"Chaque supporter doit se munir de sa carte de vaccination anti-Covid-19 pour pouvoir entrer au stade, dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du virus.

Les portes du stade seront ouvertes à 16h00", a-t-il ajouté.

Ce 94e duel dans l'his-

toire des deux équipes, en championnat sera comme à l'accoutumée indécis et âprement disputé entre les deux clubs algérois.

Le MCA (3e, 49 pts) aspire à préserver sa place sur le podium, alors que

l'USMA (8e, 42 pts), qui vient de mettre fin à une mauvaise série de neuf matchs de disette, tentera de l'emporter pour se relancer dans la course à une participation internationale.

LIGUE 1 FRANÇAISE Belaïli bien parti pour prolonger son aventure avec Brest

L'ailier international algérien Youcef Belaïli, devrait prolonger son aventure avec le Stade brestois 29 (Ligue 1 française), a indiqué jeudi le site spécialisé Goal, estimant que "l'hypothèse en question est plus que probable". "Le champion d'Afrique 2019 est revenu en forme ces derniers temps, signant notamment son premier but dans le championnat français à l'occasion du match contre Metz.

Il s'est aussi rendu auteur d'une magnifique passe décisive lors de la réception de Clermont au Stade Francis-Le Blé", a indiqué la même source.

Arrivé à Brest après la dernière CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun, Belaïli (30 ans) s'est engagé avec le club breton pour une durée de 5 mois.

Son contrat qui prendra fin en juin 2022, comprend une option de deux ans supplémentaires chez les "Pirates".

Goal a souligné que le "retour en grâce aurait donc convaincu que ses dirigeants de lui offrir un nouveau bail. La balle est dans le camp du joueur. Il n'est pas impossible non plus que ce dernier se résout à aller voir ailleurs, surtout qu'il n'est pas à court de sollicitations". L'excellente fin

de sai son réalisée par le natif d'Oran a fini par attirer l'intérêt de trois clubs grecs : L'Olympiakos, l'Aris Salonique et l'AEK Athènes. Belaïli peut aussi être tenté par un retour dans le Golfe, où il peut être sûr de bénéficier d'un gros contrat.

Des offres de cette région ne devraient pas tarder à arriver au regard de la cote dont Belaïli y jouit après ses passages réussis au Qatar et en Arabie saoudite, conclut Goal.

LIGUE 1 Les réserves du RCA contre le joueur du CRB Belkhiter irrecevables

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a déclaré "irrecevables" en la forme les réserves formulées par le RC Arbaâ contre la participation du joueur du CR Belouizdad Mokhtar Belkhiter, au match ayant opposé les deux équipes mardi au stade du 20-août 1955 (1-1), comptant pour la mise à jour de la 24e journée du championnat de Ligue 1.

Le RCA a estimé que le joueur en question avait reçu quatre avertissements lors du précédent exercice, ce qui explique les réserves formulées par le capitaine d'équipe.

La LFP a indiqué dans un communiqué publié sur son site officiel, que ces réserves n'ont pu poursuivre leurs cours, et "doivent être intégralement transformées en réclamation écrite, et accompagnées du paiement des droits de réserves. Tel n'a pas été le cas". "Après une vérification approfondie, la commission de discipline constate que le joueur Mokhtar Belkhiter, n'a reçu que 3 avertissements : 1er avertissement : rencontre MCO-CRB du 27-06-2021, 2eme avertissement : rencontre USMBA-CRB du 04-07-2021, et un 3e avertissement : rencontre WAT-CRB du 17-07-2021", souligne la LFP, tout en précisant que le joueur n'a pas reçu d'avertissement lors de la rencontre CRB-CABBA du 27-07-2021, et "donc le nombre des avertissements reçu est comptabilisé à trois, contrairement aux dispositions citées à l'article 43 du code disciplinaire".

Enfin, le RCA s'est vu infliger une amende de 50.000 dinars, en plus 200.000 dinars pour "absence de préparateur physique sur la main courante".

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA) Noudjoum Illizi tout proche de l'accession

Le club de Noudjoum Illizi, évoluant en division régionale Une (Ligue d'Ouargla), dans le groupe C, jouera son accession en division inter-ligues, lors de son déplacement vendredi à Touggourt pour affronter le Chabab de Tebesbest pour le compte de la 22ème journée du championnat.

Les poulains de Slimane Mefissel sont tenus de décrocher les trois points de la victoire face au CRB.Tebesbest, troisième du classement avec 36 points, et éviter ainsi un faux pas qui conforterait la position du Chabab de Djamaa avec lequel il partage la tête du groupe C avec un total de 45 points.

Ce dernier aspire également à l'accession, lui qui jouera en déplacement contre le Chabab d'In-Salah, quatrième du classement avec 30 points.

"Avec un moral au beau fixe, les joueurs de Noudjoum Illizi sont conscients de l'enjeu et de la responsabilité qui leur incombe pour revenir avec une victoire et procurer de la joie aux supporters qui ont tant attendu cette consécration", a estimé Bilel Tahri, membre du staff technique du club. Le club de Noudjoum Illizi s'est déplacé par avion à Touggourt, depuis déjà quatre jours, pour bien préparer sa rencontre déterminante de ce vendredi au stade communal de Tebesbest.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (30E JOURNÉE) La JS Kabylie nouveau dauphin

La JS Kabylie s'est emparée provisoirement de la deuxième place au classement de la Ligue 1 algérienne de football, après sa précieuse victoire chez le NC Magra (0-1), vendredi, en ouverture de la 30e journée, ayant vu l'ex-dauphin, la JS Saoura, s'incliner sur le même score chez le Paradou AC.

Les Canaris l'ont emporté grâce à leur buteur-maison, Bensayah, auteur de l'unique réalisation à la 54', propulsant son équipe par la même occasion à la deuxième place avec 51 points.

La JSK revient ainsi à seulement trois longueurs du leader, le CR Belouizdad, qui cependant compte trois matchs en moins, alors qu'après sa défaite à domicile, le NC Magra reste scotché à la 11e place avec 37 points.

De son côté, la JS Saoura s'est inclinée chez le Paradou AC à cause d'un terrible coup du sort, puisque l'unique but de la rencontre a été inscrit par un joueur Bécharois, en l'occurrence Riyane Akacem, ayant trompé son propre gardien à la 52e minute.

Une défaite qui fait perdre une place à la JSS, désormais troisième, à égalité de points avec son adversaire du jour, qui compte également 50 unités mais avec deux matchs en plus à disputer pour la JSS.

Les péripéties de cette 30e journée se poursuivront samedi, avec le déroulement de cinq rencontres dont celle du leader le CR Belouizdad qui accueille l'ASO avant le grand derby algérois, entre le MC Alger et l'USM Alger, prévu dimanche, à 19h00. Le match ES Sétif - NA Hussein-Dey, a été reporté à une date ultérieure, en raison de la participation de l'Aigle noir sétifien à la demi-finale retour de la Ligue des champions.

SÉLECTION ALGÉRIENNE U23 Fin d'un stage à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football des U23 a achevé mercredi son stage de préparation et d'évaluation, entamé le 7 mai au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision du tournoi

Maurice-Revello (Toulon/France), prévu du 29 mai au 12 juin prochain, indique jeudi la Fédération algérienne (FAF). Les quatre jours de regroupement ont permis au sélectionneur national, Noureddine Ould Ali, d'insister sur l'aspect tactique mis en place à l'entraînement. "Cela nous aidera dans la préparation des futures échéances, principalement celle concernant les éliminatoires de la CAN.", a-t-il précisé. Avant de s'envoler vers la France où elle doit prendre part à la 48e édition du Tournoi Maurice Revello (ex-Tournoi de Toulon), prévu du 29 mai au 12 juin 2022 au sud de la France, la sélection nationale U23 devra assurer un ultime stage en Algérie à partir du 18 mai avec au menu une double confrontation face à la sélection nationale de Palestine. Le

sélectionneur avait fait appel à 27 joueurs locaux pour ce regroupement. Il s'agit du troisième stage d'évaluation organisé par Ould Ali depuis sa nomination en tant que nouveau sélectionneur des U23. Le précédent regroupement s'est déroulé entre les 13 et 16 avril au CTN. La sélection des U23 avait effectué en mars dernier un stage de préparation à l'étranger, ponctué par deux joutes amicales face à son homologue mauritanienne à Nouakchott. Lors du premier match, les Olympiques se sont inclinés face aux espoirs mauritaniens (1-0), avant de faire un match nul (0-0), lors de la seconde rencontre. Les U23 préparent les qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023, dont le premier tour se jouera du 19 au 27 septembre prochain. La phase finale se jouera du 2 au 26 novembre 2023, dans un pays qui reste à déterminer.

Le tournoi est qualificatif aux Jeux olympiques JO-2024 de Paris.

APS

MONDIAL-2022 (BARRAGES) - RÉCLAMATION

La FAF est "toujours dans l'attente d'une suite claire et objective"

La Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué samedi qu'elle était "toujours dans l'attente d'une suite claire et objective" à la réclamation introduite auprès de la Fédération internationale de football (Fifa), au sujet de l'arbitrage lors du match Algérie-Cameroun (1-2, a.p), comptant pour les barrages (retour) du Mondial 2022.

La FAF "s'est faite un devoir et un principe de saisir la Fifa, pour mettre toute la lumière sur ce qu'elle considère comme un arbitrage suspect de la part de l'arbitre de ce match et de son impact sur son issue", a expliqué la Fédération dans un communiqué.

L'instance fédérale a éclairé à travers ce communiqué l'opinion sportive, en général, et les supporters de l'équipe nationale en particulier, afin de "mettre un frein aux spéculations dont certaines ont dépassé le cadre purement sportif et réglementaire, au sujet de la réclamation relative à l'arbitrage" de ce match, souligne la même source.

"Au delà des faits de jeu, des erreurs qui peuvent survenir et être commises par les arbitres et les joueurs, susceptibles de influencer le cours et/ou le résultat d'un match, la FAF n'a, dans

sa démarche réglementaire et bienveillante, évoqué ni l'adversaire ni toute autre partie, hormis le volet arbitrage", indique encore le communiqué.

"En dehors des éléments d'ordre technique en sa possession et qu'elle a introduit, dont des vidéos et le rapport d'expertise, la FAF n'a jamais reçu la moindre pièce ou toute autre preuve matérielle (sous un quelconque support) d'une tierce partie afin de la verser dans son dossier de réclamation", a ajouté l'instance fédérale.

La Fédération algérienne, rappelle-t-on, avait introduit, sur recommandations de ses conseils juridiques, une requête auprès de la Fifa à l'effet de faire examiner son dossier de réclamation relative à la rencontre Algérie-Cameroun, disputée à Blida, par la Commission des arbitres



de l'instance mondiale. La FAF s'était appuyée dans son dossier sur la nécessité de revenir aux enregistrements vocaux qui ont eu lieu entre le directeur de jeu Bakary Gassama et les arbitres de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR).

Pour rappel, la FAF a reçu le 7 mai dernier un courrier de la commission des arbitres de la Fifa relative à sa réclamation concernant les incidents dus à l'arbitrage du Gambien Bakary Gassama du match Algérie-Cameroun (1-2, a.p), comptant

pour les barrages (retour) du Mondial 2022, et que ces incidents "ont été examinés avec soin par les deux arbitres vidéo".

L'équipe nationale avait échoué à se qualifier au Mondial 2022 au Qatar, en s'inclinant lors de la seconde manche des barrages face au Cameroun (1-2, après prolongation) le 29 mars dernier à Blida.

Lors du match aller, joué le 25 mars au stade de Japoma de Douala, les Verts s'étaient imposés sur le score de 1 à 0.

COUPE DU MODE 2022

La tournée du trophée débute à Dubaï et traversera 51 pays (Fifa)

La tournée du trophée de la Coupe du monde, a débuté ce jeudi à Dubaï, en présence des deux anciens champions du monde : l'Espagnol Iker Casillas et le Brésilien Kaka, rapporte la Fédération internationale (Fifa) sur son site officiel.

Casillas et Kaka ont fait le déplacement pour accompagner l'original de la statuette, qui s'apprête à faire le tour de la planète à quelques mois du coup d'envoi du Mondial 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), en traversant 51 pays et territoires au total, dont les 32 nations qualifiées pour la phase finale.

La Tournée du Trophée de la Coupe du monde traversera 51 pays et territoires.

Grâce à elle, la Fifa fera "un pas supplémentaire vers leur objectif : rendre visite à chacune des 211 associations membres de la FIFA d'ici 2030.

Pour la première fois, la tournée passera dans les 32 pays qualifiés pour la phase finale. Grâce à elle, les supporters du monde entier pourront ainsi vivre des moments inoubliables", précise la même source.

"Le trophée de la Coupe du monde est l'un des plus grands symboles du monde du sport. Cette tournée est avant tout l'occasion pour nous de placer sur le devant de la scène tous ceux qui aiment le football, partout sur la planète.

Cette initiative, qui s'achèvera au Qatar, formidable pays hôte de l'événement de la fin d'année, témoigne également de notre engagement pour un football véritablement mondial", estime Romy Gai, directeur commercial de la Fifa.

"C'est un formidable honneur d'être présent pour la première étape de la Tournée du Trophée de la Coupe du monde.

J'avais 20 ans quand j'ai disputé ma première phase finale et je m'en souviens comme si c'était hier.

Je venais de réaliser mon rêve", a réagi Kaka. Et Casillas d'ajouter : "J'ai connu l'apogée de ma carrière en 2010, lorsque j'ai soulevé ce trophée avec l'Espagne.

C'est beau de se dire que, dans quelques mois, au Qatar, quelqu'un va connaître les mêmes émotions.

Je suis très fier d'être ici aujourd'hui pour lancer la tournée, qui va partir à la rencontre des supporters du monde entier." Au Mondial 2022, l'Afrique sera représentée par le Ghana, le Cameroun, le Sénégal, la Tunisie, et le Maroc.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

la finale fixée au 20 mai à Uyo au Nigéria (CAF)

La finale de la Coupe de la Confédération de football 2021-2022 aura lieu le vendredi 20 mai au stade international "Godswill Akpabio" à Uyo au Nigeria, a indiqué mercredi un communiqué de l'instance africaine. L'heure du coup d'envoi sera communiquée ultérieurement, précise la CAF.

Il s'agit de la première finale d'une coupe majeure continentale à être organisée au stade international Godswill Akpabio à Uyo, capitale de l'Etat d'Akwa Ibom, le domicile de l'équipe de Premier League nigérienne Akwa United.

Lors de la précédente édition de la Coupe de la Confédération qui s'est déroulée à Cotonou au Bénin, le Raja Casablanca a battu la JS Kabylie sur le score de 2 à 1.

Lors de la manche aller des demi-finales, le TP Mazembe (RD Congo) a battu la RS Berkane du Maroc sur le score de 1 à 0.

Dans l'autre demi-finale, Orlando Pirates (Afrique du Sud) a pris le meilleur sur Al Ahli Tripoli de Libye 2-0, prenant un avantage considérable avant le match à domicile. Les demi-finales retour se joueront le dimanche 15 mai 2022.

APS

PREMIER LEAGUE ANGLAISE

Mahrez, Mané, et Ronaldo pas nommés au titre du meilleur joueur de la saison

L'ailier international algérien de Manchester City Riyad Mahrez, n'a pas été retenu dans la liste des nommés au titre du meilleur joueur de la Premier league anglaise de football, au même titre que le Sénégalais de Liverpool Sadio Mané et le Portugais de Manchester United Cristiano Ronaldo. Meilleur buteur des "Cityzens" avec 24 buts marqués, toutes compétitions confondues, Mahrez est absent de la liste des nommés, dévoilée vendredi par la Premier League sur son compte Twitter.

Son coéquipier à Manchester City le Portugais Bernardo Silva est l'autre grand absent. L'attaquant vedette de Man United Cristiano Ronaldo ne remportera pas un nouveau titre de meilleur joueur de la saison de Premier League après ceux de 2006-2007 et 2007-2008.

En revanche, le meilleur goleador de Liverpool l'Egyptien Mohamed Salah et la pièce maîtresse de Manchester



City le Belge Kevin De Bruyne figurent sur cette liste. Les six autres nommés sont : l'Anglais Trent Alexander-Arnold (Liverpool), le Portugais Joao Cancelo (Manchester City), l'Anglais

Jarrod Bowen (West Ham), l'Anglais Bukayo Saka (Arsenal), le Sud-coréen Heung-min Son (Tottenham), et l'Anglais James Ward-Prowse (Southampton).

ESPAGNE

Benzema égale Raul comme 2^e meilleur buteur de l'histoire du Real

Karim Benzema a égalé la légende Raul comme 2^e meilleur buteur de l'histoire du Real Madrid avec 323 réalisations grâce à un but de la tête marqué à la 19^e minute du match contre Levante en clôture de la 36^e journée de Liga jeudi au Santiago-Bernabéu.

L'avant-centre français a coupé de la tête un centre de Vinicius venu du côté gauche, et a creusé l'écart pour le Real, qui menait déjà 1-0 après l'ouverture du score de son compa-

riote Ferland Mendy six minutes plus tôt (13^e). L'international français, arrivé à Madrid en 2009, est toutefois encore loin du meilleur marqueur de l'histoire de la "Maison blanche", l'inattaquable Cristiano Ronaldo (451 buts), désormais à Manchester United.

Courant 2021-2022, Benzema a dépassé les légendes Carlos Santillana (290 buts) et Alfredo di Stéfano (308 buts) avant de rejoindre Raul.

Le natif de Bron, en banlieue de Lyon, fut long-

temps critiqué pour son manque de buts au Real Madrid mais il a désormais gagné le cœur des supporters "madridistes".

Le premier but de "KB9" au Real remonte au 29 septembre 2009, lors de la 3^e journée de Liga contre Jerez, alors que le Français venait tout juste de débarquer dans la capitale espagnole en provenance de l'Olympique lyonnais.

Cette saison, Benzema cumule 44 buts et 14 passes décisives en 44 matches toutes compétitions

confondues, loin devant les 18 buts de Vinicius et les 12 de Marco Asensio, les deux autres meilleurs buteurs du Real cette saison derrière lui. Le meilleur buteur et meilleur passeur actuel de la Liga (27 buts et 11 passes décisives en 31 matches) est en course pour glaner son premier trophée de "Pichichi" en Espagne, après celui remporté en 2007-2008 en Ligue 1 avec Lyon (avec vingt buts en L1 et 31 toutes compétitions confondues cette saison-là).

REAL MADRID Prolongation imminente pour Modric

Toujours aussi impressionnant avec le Real Madrid, Luka Modric (36 ans, 43 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) va prolonger son contrat. En effet, le journaliste Fabrizio Romano confirme que le milieu de terrain croate va très prochainement s'engager pour une année supplémentaire, soit jusqu'en juin 2023, avec la formation espagnole. Une récompense logique pour le Ballon d'Or 2018.



LIVERPOOL Salah au top

Avant de défier le Real Madrid en finale de la Ligue des Champions le 28 mai prochain au Stade de France, l'ailier de Liverpool Mohamed Salah (29 ans, 12 matchs et 8 buts en LdC cette saison) a estimé qu'il s'imposait comme le meilleur joueur du monde à son poste. Un constat validé par l'entraîneur des Merengues Carlo Ancelotti.

"Salah a raison, il n'est pas facile de trouver un ailier droit ou gauche comme lui sur le marché mondial. À son poste, c'est le meilleur au monde", a également affirmé le technicien italien en conférence de presse ce samedi. Lors de ce grand choc européen, Salah représentera un énorme danger à surveiller pour le récent champion d'Espagne.

MANCHESTER CITY Guardiola s'enflamme

Pointé du doigt après l'élimination de Manchester City par le Real Madrid (4-3, 1-3 ap), lors des demi-finales de la Ligue des Champions, Pep Guardiola ne supporte pas certaines critiques. Le manager catalan a notamment répondu aux attaques de Patrice Evra et Dimitar Berbatov, qui ont évoqué un manque de personnalité des Citizens ces derniers jours.

"C'était notre même caractère et cette même personnalité lorsque nous avons perdu à Madrid dans les deux ou trois dernières minutes. Les anciens joueurs spécialistes comme Berbatov, Seedorf et Evra, et ce genre de personne n'étaient pas là. J'ai joué contre eux, et je n'ai pas vu ce genre de personnalité quand je les ai détruits, quand on les a détruits, en finale de Ligue des Champions contre United (en 2009 et 2011, ndr)", a lâché Guardiola en conférence de presse, citant également Clarence Seedorf parmi les détracteurs des Citizens.

BAYERN Klopp a refusé plusieurs offres

Considéré comme un des meilleurs entraîneurs du monde et comme une légende de Liverpool, Jürgen Klopp aurait pu avoir un destin bien différent. En effet, le manager allemand a admis avoir refusé le Bayern Munich à de nombreuses reprises. "J'aurais pu aller au Bayern plusieurs fois. J'aurais pu gagner plus de titres dans ma vie, j'en suis quasiment sûr. J'avais un contrat ici et je ne suis jamais allé au Bayern, a reconnu le boss des Reds pour The Athletic. Le monde n'est pas rempli de gagnants, le monde est rempli de gens qui essayent, heureusement. J'essaie et parfois je gagne avec d'autres personnes, ensemble. Je suis content de cela."

MANCHESTER UTD Ronaldo est impatient

Inclus dans les plans d'Erik ten Hag, Cristiano Ronaldo (37 ans, 30 matchs et 18 buts en Premier League cette saison) sera ravi. L'attaquant de Manchester United a en effet partagé son excitation à l'idée de travailler avec le prochain manager des Red Devils.

"Ce que je sais de lui, c'est qu'il a fait un travail fantastique à l'Ajax, et que c'est un coach expérimenté, a encensé le Portugais sur le site officiel de MU. Mais on doit lui laisser du temps. Les choses doivent changer de la manière dont il le souhaite. J'espère qu'on aura du succès parce que, bien sûr, si vous avez du succès, c'est tout le club qui en aura aussi."

"Je lui souhaite le meilleur. On est contents et excités, pas seulement les joueurs, mais les supporters également. Je lui souhaite le meilleur et j'espère qu'on gagnera des trophées la saison prochaine", a ajouté CR7, qui confirme au passage sa volonté de rester.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmajid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

DÉCÈS DU CHEIKH KHALIFA BEN ZAYED Le Président Tebboune charge le Premier ministre de le représenter

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane de le représenter samedi pour transmettre ses condoléances et celles du peuple algérien à la famille du défunt cheikh Khalifa ben Zayed, président des Emirats arabes unis et au peuple émirati frère", a indiqué, vendredi, un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a chargé le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane de le représenter samedi pour transmettre ses condoléances et celles du peuple algérien à la famille du défunt cheikh Khalifa ben Zayed, président des Emirats arabes unis et au peuple émirati frère", lit-on dans le communiqué.



DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE DES FINANCES KARIM DJOUDI Le Président Tebboune présente ses condoléances

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté ses sincères condoléances à la famille de l'ancien ministre des Finances, Kamel Djoudi, décédé vendredi à l'âge de 64 ans. Le Président Tebboune a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Allah le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'octroyer à sa famille et ses proches tout le courage et la force en cette pénible épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

ALGÉRIE-MAROC-SAHARA OCCIDENTAL

Recadrage en règle de l'ambassadeur marocain Omar Hilale par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU

Le séminaire du Comité de l'Organisation des Nations Unies sur la décolonisation (C24) a été le théâtre d'une séance de recadrage infligée, en deux temps, par le Représentant permanent de l'Algérie, l'ambassadeur Nadir Larbaoui, à la délégation marocaine. Avant de prononcer son discours consacré à la thématique de la deuxième journée des travaux du Séminaire sur le Sahara occidental, l'ambassadeur

Larbaoui a tenu à recadrer une figurante sahraouie venue des territoires occupés du Sahara occidental en mission commandée pour annoncer un torchon confectionné dans les locaux de la DGED (Direction générale des études et de la documentation, un service de renseignement et de contre-espionnage au Maroc) sur les allégations de violations des droits de l'Homme à Tindouf, et le groupe des délégués des pays amis du Maroc qui, dans leurs interventions respectives, distribués la veille par la délégation marocaine, tel un ballet bien réglé, mais d'un nauséabond goût, ont fait référence aux tables-rondes et à la nécessaire participation de l'Algérie. L'ambassadeur Larbaoui a réservé la première save à l'endroit de la "Sahraouie" en s'adressant à l'auditoire pour les prendre à témoin et en indiquant que "Mon pays a été cité trois fois par une personne. Ma délégation décide de ne pas répondre à ces allégations dès lors que cette personne ne représente qu'elle-même, en rappelant qu'il était clairement établi, conformément aux résolutions des Nations Unies, que le Front Polisario est l'unique représentant légitime et exclusif du peuple sahraoui", point de parlementer davantage sur ce point.

Et à l'ambassadeur Larbaoui de poursuivre : "Quant à l'évocation de mon pays par certains délégués, faut-il leur rappeler une fois pour toute, que mon pays n'est pas partie au conflit et, au même titre que la Mauritanie, il a le statut de voisin observateur, à moins, a-t-il ajouté, que cela participe d'une volonté concertée mais éculée et vaine de "bilatéralisation" du conflit qui demeure fondamentalement, n'en déplaise au Maroc et à ses clients, une question de décolonisation.

L'Acte 2 de cette séance de Recadrage a été réservé à l'inénarrable ambassadeur marocain Omar Hilale au cours du débat général. Ce dernier, et en totale sortie de piste, s'était lancé juste après sa meute débridée, dans sa diatribe habituelle contre l'Algérie. Un comportement

qui a provoqué une totale incompréhension et une réprobation des autres délégations, si bien que certaines d'entre elles la qualifie "d'attitude indigne" d'un diplomate, voire "d'incivisme".

En invitant l'ambassadeur marocain à revoir ses devoirs et réviser ses cours, le Représentant permanent de l'Algérie a répondu sereinement aux attaques, l'une après l'autre, proférées contre notre pays. Au sujet du pseudo "droit à l'autodétermination en Kabylie", l'ambassadeur Larbaoui a fait observer qu'en évoquant cela, la délégation marocaine cherche désespérément à introduire la confusion dans les esprits et tromper les opinions publiques nationales et internationales, en recourant à l'invention d'un parallèle avec le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination reconnu par la légalité internationale et les résolutions pertinentes des Nations Unies.

Il a, dans le même cadre, indiqué que la délégation marocaine a un énorme déficit en matière de données historiques et pour cause, vivant sous le régime du protectorat, ils ne connaissent pas les valeurs et les sacrifices de la lutte pour la libération nationale. Toutes les franges de la société algérienne se sont rassemblées autour du Mouvement de libération nationale menée par l'Armée de libération nationale (ALN), a-t-il souligné.

Parmi les leaders de la Guerre de libération nationale qui ont marqué l'Histoire de la glorieuse Révolution algérienne, a-t-il affirmé, il y a plusieurs figures historiques qui appartiennent à cette région du pays. Hocine Ait-Ahmed, Krim Belkacem, le colonel Amirouche, Abbane Ramdane et Omar Oumrane, en sont quelques noms parmi la longue liste des valeureux combattants pour la liberté.

Et d'asséner : "n'en déplaise, l'Algérie est une République une et indivisible. Un principe que son peuple a consacré dans toutes les Constitutions du pays depuis son indépendance en 1962", a-t-il affirmé. Par ailleurs, l'ambassadeur du Maroc, a exhibé devant les séminaristes, en lui donnant une lecture tronquée et trompeuse, la lettre du 19 novembre 1975, adressée au Secrétaire général de l'ONU, par l'ex-Représentant permanent de l'Algérie, transmettant un document dans lequel il fait connaître la position de l'Algérie en ce qui concerne les derniers développements relatifs au problème du Sahara occidental.

Dans cette lettre, il a été clarifié que des débats et des Résolutions 377 (1975), 379 (1975) et

380 du Conseil de sécurité, il résulte que : "Outre l'Espagne en tant que puissance administrante, les parties concernées dans l'affaire du Sahara occidental sont l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie".

En réponse au mensonge éhonté de l'ambassadeur marocain, l'ambassadeur Larbaoui a rétorqué en invitant le Représentant du Maroc à ne pas faire une lecture tronquée et sélective de la lettre, insultant au passage l'intelligence des délégués ici présents qui savent lire par eux-mêmes les textes de l'ONU et maîtrisent la terminologie diplomatique multilatérale, le Représentant du Maroc aurait dû faire lecture des passages qui ne laissent aucun place à l'équivoque quant à la position de mon pays. Réagissant à l'évocation par l'ambassadeur marocain de la bataille d'Amgala, Larbaoui a brièvement rappelé la guerre des sables pour restituer la réalité des agressions et des attaques marocaines visant notre pays dès les premières années de son indépendance. Sur les violations des droits de l'Homme au Sahara occidental, il a été rappelé à la délégation marocaine, devant tous les participants au Séminaire, que le peuple sahraoui vit dans une grande prison en terres occupées au milieu d'un embargo policier et dans le sillage d'atteintes aux libertés et aux droits de l'Homme, de torture, d'abus à l'égard des femmes, d'enlèvements forcés et de toutes formes d'extermination de Sahraouis par le Makhzen marocain. Le tout, au milieu du silence assourdissant de la MINURSO.

Cela s'est traduit par des violations massives, systématiques et flagrantes par le Maroc des droits de l'Homme des citoyens sahraouis, en violation des règles impératives du droit international, notamment l'interdiction de la torture ainsi que la violation du droit international humanitaire s'agissant notamment du traitement des prisonniers sahraouis dans les prisons marocaines, pratiques similaires à de crimes de guerre.

A cela s'ajoutent les pratiques répressives marocaines contre des civils sahraouis sortis dans la rue pour célébrer, en février 2022, le 46^e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie, de même que l'escalade de la répression et des abus contre les militants sahraouis qui rejettent l'occupation marocaine, notamment la situation de la famille Khaya dans la ville de Boujdour occupée, qui vit sous blocus depuis plusieurs années, et ce que su-

DÉCÈS DU GÉNÉRAL-MAJOR À LA RETRAITE MOHAMED ALLEG Le Président Tebboune présente ses condoléances

Le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé vendredi un message de condoléances à l'ensemble des membres de l'Armée nationale populaire (ANP) et à la famille du moudjahid et Général-major à la retraite Mohamed Alleg. Le Président Tebboune a présenté ses sincères condoléances, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. "A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances du Président de la République.

Goudjil présente ses condoléances

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil a adressé un message de condoléances à la famille du moudjahid et Général-major à la retraite Mohamed Alleg dans lequel il a loué les qualités du défunt, le qualifiant de "symbole de sacrifice, de bravoure et de nationalisme". "Le défunt était un symbole de sacrifice, de bravoure, de nationalisme et de résistance, fidèle aux principes de la Glorieuse Révolution de novembre et un militant hors pair dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN), puis dans les rangs de l'Armée nationale populaire (ANP)", a écrit M. Goudjil dans son message de condoléances. Et d'ajouter que "l'expérience du défunt, sa clairvoyance et sa longue expérience cumulée durant un parcours national jalonné de réalisations, ont profité aux jeunes". En cette douloureuse épreuve, M. Goudjil a présenté à la famille du défunt, à l'ANP et à toute la famille révolutionnaire, ses sincères condoléances et sa compassion, priant Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort.

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanagriha présente ses condoléances

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présenté ses sincères condoléances à la famille du moudjahid et Général-Major à la retraite Mohamed Alleg, décédé vendredi, l'assurant de sa profonde compassion. "Suite au décès du moudjahid et Général-Major à la retraite Mohamed Alleg, Monsieur le Général de Corps d'Armée Saïd Chanagriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP, présente, en son nom et au nom de l'ensemble des personnels de l'ANP, ses sincères condoléances à la famille du défunt et à ses proches, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah le Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde, de l'accueillir en Son Vaste Paradis, et d'assister les siens en cette pénible épreuve. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

bissent les deux filles, Sultana et El Waara.

La militante sahraouie Sultana Sid Ibrahim Khaya est visée par la liquidation physique après l'attaque brutale contre la maison de sa famille en février 2022 et la torture dont elle a fait l'objet. Il faut ajouter à cette liste, les crimes de disparition forcée qui s'inscrivent dans le cadre du nettoyage ethnique, notant à ce titre que "le sort de plus de 400 cas de civils disparus est inconnu à ce jour sans parler des dizaines de civils sahraouis assassinés par balles par les services de sécurité marocains (chiffres au 26 février 2022). Cela est aggravé par l'interdiction aux observateurs internationaux, aux médias et aux organisations de défense des droits de l'Homme d'accéder, d'enquêter et de voir la réalité de la situation.

En réaction à l'évocation du Hirak algérien, l'ambassadeur Larbaoui a fait remarquer que le Hirak est un mouvement populaire et demeure une preuve tangible de la maturité de la société algérienne et de son engagement à contribuer au développement du pays.

Par ailleurs et prenant à témoin l'assistance, l'ambassadeur marocain s'est interrogé sur les raisons de la fermeture des frontières entre nos deux pays. Aussitôt, l'ambassadeur Larbaoui a relaté les faits qui ont été à l'origine de la fermeture des frontières. Pour rafraîchir la mémoire du représentant marocain qui semblait en état d'hallucination désespérée, c'est à la suite de l'attentat à l'hôtel Atlas-Asni à Marrakech en 1994 que le Maroc avait à l'époque accusé à tort l'Algérie et avait convoqué des centaines d'Algériens aux commissariats locaux, demandant à tous les ressortissants algériens se trouvant au Maroc de quitter le pays dans un délai de 48 heures. Le Maroc avait également décidé d'imposer le visa aux ressortissants algériens. Appliquant la règle de la réciprocité, l'Algérie a décidé l'instauration du visa aux Marocains et, en prime, la fermeture de la frontière terrestre entre les deux pays, laquelle servait en 1994 de transit pour les armes à destination des terroristes et pour le trafic de la drogue. Cette session du Séminaire sur la décolonisation a été une énième occasion, ratée pour l'ambassadeur marocain Omar Hilale, d'éviter de se donner en spectacle, si ce n'était son audace qui cache une incompétence diplomatique reconnue, un delirium extrême et le degré zéro de discernement, dont les diplomates en sont désormais habitués.